

LES ARTS DU CIRQUE EN MIDI-PYRENEES

ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Étude réalisée par Frédéric Cardon
à l'initiative de la DRAC Midi-Pyrénées
janvier 2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Buts, champ et limites de l'étude	page 2
Méthodologie	page 4
Midi-Pyrénées, terre de cirque	page 5
Les Arts du cirque	page 7

CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE

Contexte géographique	page 9
Contexte politique	
Introduction	page 11
La Politique de l'État	page 13
Le Conseil Régional	page 18
La Communauté d'agglomération	page 20
La Ville de Toulouse	page 22
La Ville de Balma	page 24

CHAPITRE 2 : LA FORMATION

Le Lido - description	page 26
Une école de haut niveau, mais des moyens insuffisants	page 32

CHAPITRE 3 : LA CRÉATION ET LES COMPAGNIES

Les Compagnies de cirque de Midi-Pyrénées	
Vent d'Autan	page 43
les Acrostiches	page 44
Compagnie 111	page 46
Baro d'Evel Cirk compagnie	page 47
La Clique	page 47
Vis à vis	page 48
Des pas en rond	page 49
Salam Toto	page 50
Alex – compagnie autonome	page 51
Karl Ludovic	page 52
Marie-Aude Jauze	page 52
R de rien	page 53
Okupa Mobil	page 53
La Lanterne magique	page 53
Les autres compagnies	page 54

Un paysage de compagnies nombreuses, réputées, créatives	
La notoriété	page 57
Des compagnies jeunes, basées à Toulouse...	page 60
Les spectacles et les créations	page 62
Des coproductions régionales...	page 66

CHAPITRE 4 : LA PRODUCTION, LES RÉSIDENCES, LA DIFFUSION

Les établissements culturels de production et de diffusion	
Circuits et CIRCA	page 69
Le Théâtre de la Digue	page 75
Le Théâtre de la Cité – TNT	page 77
Le Centre de développement chorégraphique	page 79
Les Scènes nationales	page 80
Les établissements culturels de l'agglomération toulousaine	page 82
Les autres établissements culturels	page 83
Les Festivals	page 85
Les coproductions	page 89
Les résidences d'artistes	page 91
La diffusion	page 93

CHAPITRE 5 : LES LIEUX DE TRAVAIL

Lieux de travail et lieux intermédiaires	page 101
La Grainerie et Saltobrank	page 102
L'Usine	page 111
Mix'art Myris	page 112
La Chèvrerie	page 114
Les autres lieux	page 115
Des lieux pour travailler et s'entraîner	page 116

CHAPITRE 6 : LES ENTREPRISES DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET D'ADMINISTRATION, LES AUTRES ENTREPRISES

Le Collectif des compagnies de Toulouse	page 120
Thérèse 'n Thérèse	page 122
Psychojongleur	page 123
Rue du Cirque	page 123

CHAPITRE 7 : IMPLANTATIONS ET ACTION CULTURELLE page 124

CHAPITRE 8 : CONCLUSIONS

Besoins et attentes	page 130
Un centre de développement pour les arts du cirque	page 133
Principes de base	page 134
Missions	page 137
Moyens	page 142
Fonctionnement	page 144

Options de localisation

page 146

ANNEXES

Lettre de mission

page 150

Liste des personnes rencontrées

page 152

Bibliographie

page 153

Compagnies de cirque en Midi-Pyrénées

page 156

Curriculum Vitæ

page 158

INTRODUCTION

BUTS, CHAMP ET LIMITES DE L'ETUDE

La présente étude s'inscrit dans les priorités affectées par le ministère de la Culture et de la Communication concernant l'Année des Arts du Cirque (été 2001 – été 2002).

L'association Théâtre Midi-Pyrénées (Théâtre de la Digue) a été missionnée en avril 2001 pour la réaliser. Cette association en a elle-même confié la réalisation à l'association Scènes de Cirque pour laquelle je l'ai menée.¹

L'objectif en est de *"rendre plus lisible pour chacun des partenaires (compagnies, structures culturelles, élus, collectivités, ...) le nouveau paysage qui se dessine en matière de cirque et de proposer des perspectives de mise en réseau des opérateurs œuvrant dans ce domaine ainsi que d'en accompagner le développement."*

Au-delà de ce rôle de mise en lumière, cette étude a pour but :

- de sensibiliser les acteurs locaux (structures culturelles, élus locaux) qui ne sont pas jusqu'à présent impliqués dans le secteur des arts du cirque, à des pratiques artistiques et culturelles émergentes ;
- de constater et de mettre en valeur la richesse actuelle et potentielle de ce secteur dans la région Midi-Pyrénées ;
- d'en pointer les manques, les améliorations possibles, et de recueillir auprès des acteurs (artistes, compagnies, porteurs de projets) l'expression de leurs besoins et attentes pour un plein épanouissement de leur art dans la région;
- de proposer des solutions structurantes qui nous semblent à même de répondre à ces manques, à ces attentes et à ces besoins.

L'angle qui a été adopté est clairement celui de la **création et de ses conditions d'émergence : production, diffusion.**

¹ Voir lettre de mission en annexe

Ainsi, nous n'abordons pas dans cette étude le secteur du cirque classique ou traditionnel, pour nous concentrer sur celui du **cirque contemporain de création**.

D'autre part, nous avons considéré que la **pratique amateur** (ateliers, cours d'initiation ou de perfectionnement, etc...), bien qu'elle fasse partie du parcours de formation de tout artiste et aussi indispensable soit-elle, n'était pas le centre de notre sujet.

La **formation professionnelle** ou "professionnalisante" a un impact incontestable sur la création artistique, en particulier dans une région où il existe une école de cirque active dont beaucoup de jeunes compagnies sont issues.

C'est sous cet angle **de l'influence de la formation sur les formes de création** que nous avons abordé les questions liées aux conditions de formation.

Ce rapport devait dans un premier temps être rendu en septembre 2001. Une estimation erronée du temps nécessaire pour mener l'étude dans le contexte de l'année 2001 et de la charge de travail de l'association Scènes de Cirque en cette année exceptionnelle, a conduit à reporter son rendu à fin janvier 2002.

Cette période supplémentaire nous a d'ailleurs permis de mieux mesurer les effets de l'Année des Arts du Cirque et les mutations en cours dans un paysage en permanente évolution.

J'ai mené cette étude sans habiter Toulouse.

C'est un avantage, puisque l'éloignement géographique, le fait de ne pas être impliqué directement dans le paysage culturel et artistique de la région m'a permis, je l'espère, un certain recul vis-à-vis des situations et des personnes.

C'est un inconvénient, puisque, malgré de nombreux séjours dans la région au cours de cette année 2001, ma disponibilité pour des rendez-vous, en particulier avec les élus et techniciens des collectivités, s'en est trouvée réduite.

Cependant, mes attaches personnelles et ma bonne connaissance de la région, dues à une présence de presque vingt ans à Toulouse, et mes autres activités professionnelles actuelles ou récentes, toutes liées au secteur des arts du cirque, mais avec des points de vue variés (production, diffusion, travail institutionnel, ...) m'ont été très utiles².

² Voir C.V. en annexe.

METHODOLOGIE

Cette étude a été menée sur la base de nombreux entretiens avec les acteurs du secteur sur la région : artistes, directeurs d'établissements culturels ou de formation, élus locaux et représentants des collectivités territoriales, professionnels de la production, de la diffusion et de l'administration de compagnies. Aucune grille générale d'entretien n'a été élaborée, les discussions informelles, mais préparées me paraissant plus riches.

Ma participation à des réunions, publiques ou non, avec ces mêmes acteurs a complété les informations ou avis ainsi recueillis.

Je me suis bien sûr souvent entretenu de ces sujets avec des professionnels impliqués dans le secteur des arts du cirque en dehors de la région, qui m'ont aidé à construire ma réflexion.

Un travail de collecte et d'examen des plaquettes de saison, des publications des établissements culturels, des documents de présentation des spectacles et des compagnies, des articles de presse m'a permis de réunir l'essentiel des informations nécessaires.

Des questionnaires sur les conditions de fonctionnement, de création et de production ont été envoyés à un certain nombre de compagnies de la région. Si toutes n'ont pas répondu, les informations ainsi collectées ont été précieuses.

Enfin, le travail indispensable de documentation générale a souvent fourni les éléments nécessaires à une mise en perspective des situations régionales.

MIDI-PYRENEES, TERRE DE CIRQUE

Après une période noire dans les années 50 et 60, qui ont vu disparaître nombre d'enseignes de cirque dit traditionnel, les années 70 ont vu naître des équipes artistiques nouvelles, se réclamant du cirque, et qui ont inventé des esthétiques inédites : on les a classées sous l'étiquette de "**nouveau cirque**".

Puis des écoles de cirque sont nées, destinées pour la première fois aussi à ceux qui n'étaient pas issus des familles de cirque : ce fut l'École nationale de cirque Annie Fratellini, l'École au Carré, de Silvia Montfort et Alexis Gruss.

Le cirque fut alors reconnu par les pouvoirs publics en tant qu'art, passant de la tutelle du ministère de l'Agriculture à celui de la Culture . Le Centre national des arts du cirque a été créé, et nombre d'écoles de loisirs, sans abandonner les pratiques amateurs, sont devenues des écoles préparatoires aux métiers du cirque. Certaines ont atteint un haut niveau : c'est le cas du Lido, Centre des arts du cirque de Toulouse.

De ces écoles sont sortis plusieurs centaines de jeunes artistes qui ont formé des dizaines de compagnies, et le mouvement est loin d'être tari.

Aujourd'hui, le cirque de création, sans être arrivé à sa pleine maturité, prend un envol inégalé. Il fait preuve d'une vitalité, d'une créativité et d'un dynamisme que chacun reconnaît. Les pouvoirs publics ont décidé de lui donner une impulsion supplémentaire pour achever de le détacher de son image de spectacle réservé aux enfants dans les arbres de Noël des comités d'entreprise. Il s'agit de le faire reconnaître par le public, les médias et les collectivités locales comme **art à part entière** digne d'une place de choix dans les programmations des établissements culturels et sur les places des villes : le ministère de la Culture a marqué la période présente (été 2001 - été 2002) comme **Année des arts du cirque**.

La région Midi-Pyrénées et Toulouse ont su faire naître sur leur sol une école de cirque de qualité, le Lido, et l'ont aidée à croître et à progresser. Midi-Pyrénées se trouve aujourd'hui être une "vieille région de nouveau cirque". Les jeunes compagnies y poussent avec effronterie, et ce n'est pas un hasard : le terreau est là.

De longue date, les **ateliers de pratiques amateurs**, aujourd'hui répandues sur toute l'agglomération de Toulouse, et au-delà sur la région, fournissent à l'école professionnelle leurs meilleurs éléments, forment de nouveaux publics des arts du cirque, montrent combien la

pratique des disciplines de cirque est pertinente dans la formation de l'individu et du citoyen. C'est ce qu'avait compris le Père de Lavenère, lorsqu'il a créé l'école Pop Circus, à Auch, qui fournit aujourd'hui nombre d'étudiants au Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, référence incontournable de l'excellence.

Le Lido s'est hissé à la hauteur des meilleures écoles professionnelles, et n'est plus seulement une école préparatoire à Châlons : elle met chaque année sur les scènes, les pistes, et les estrades de nouvelles compagnies et de nouveaux artistes, dont un bon nombre accède à une réputation nationale, et qui tournent dans toute la France, voire sur d'autres continents.

Ces encore **jeunes équipes** ont rencontré dans la région quelques soutiens, peu nombreux au départ, le Lido au premier chef et son Studio de création, qui leur a permis de faire leurs premiers pas, et des structures d'accueil et de diffusion comme le Théâtre de la Digue ou le festival CIRCA, d'abord lieu de rencontre des écoles de cirque françaises.

CIRCA est devenu un grand festival de cirque de création, le théâtre municipal d'Auch s'est mué en **Circuits**, pôle régional des arts du cirque. Un certain nombre d'établissements culturels de l'Agglomération toulousaine et de la région a commencé à s'intéresser aux compagnies de cirque, les accueillant en résidence de création, les coproduisant, et les diffusant au même titre que la danse contemporaine ou la création théâtrale.

Les arts du cirque sont sortis en Midi-Pyrénées de leur petite enfance et de leur jeune adolescence. Ils prennent leur envol. Mais leur entrée dans l'âge adulte se fait dans un monde où, s'ils commencent à être reconnus, les conditions ne sont pourtant pas pleinement réunies pour qu'ils s'épanouissent à la hauteur de leurs potentialités.

Si le terreau est particulièrement favorable dans la Région, beaucoup reste à faire pour **l'accompagnement des jeunes élèves puis des jeunes artistes**. Pour que ce secteur si porteur en termes de capacité de création, de formation, d'action culturelle, et d'adhésion populaire, réponde à ce que l'on en attend, il est nécessaire que les pouvoirs publics, locaux, régionaux et nationaux prennent la mesure des potentialités du terrain et des actions nécessaires à son plein épanouissement.

Midi-Pyrénées, terre du cirque ? Ce rapport voudrait montrer qu'au-delà du slogan, qui pourrait être celui de demain, la vitalité d'aujourd'hui et les développements à venir de ce secteur artistique peuvent faire de la formule une réalité reconnue.

LES ARTS DU CIRQUE

" Le cirque français d'aujourd'hui étonne d'abord par sa diversité et sa vitalité débordante, qui jure avec l'impression de déjà-vu, voire de "toujours pareil", qui nous faisait tenir celui d'hier pour un genre canonique, accompli ou figé. Il se distingue aussi par la singularité de ses œuvres, l'acuité de ses questionnements, l'énergie qu'il transmet aux autres arts du spectacle, quelque peu essoufflés. Loin du divertissement, il ose porter sur le monde un regard critique, tout en le réenchantant d'émotions imprévues. Sous l'angle social, le changement est encore plus net : la grande majorité des artistes ne sont plus des "enfants de la balle", nés ou formés en piste, mais les meilleurs élèves de centaine d'écoles ; des milliers de gens jonglent aujourd'hui en amateurs pour le seul plaisir de jongler, ou vont chercher "leur" clown d'un stage à l'autre ; d'exclusivement privée il y a un quart de siècle, l'économie du cirque s'achemine lentement mais sûrement vers un régime de service public ; souvent illettrés naguère, et marginalisés, les gens de cirque, désormais issus de tous les milieux sociaux, ont aujourd'hui couramment bac + 3, et déposent sans scrupule leurs créations à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Quant au public, on le sait aussi plus divers, plus divisé que jamais."³

Nous ne reviendrons ici ni sur l'histoire du cirque, ni sur les notions de cirque traditionnel ou cirque nouveau, ni sur les débats sur l'essence du cirque, la nécessité du cercle, le chapiteau.

La publication citée ci-dessus et nombre d'autres dont on trouvera la liste dans la bibliographie annexée sont des éléments pertinents sur ces questions.

Nous nous contenterons des appellations courantes, sinon classiques, qui désignent par les termes "cirque", "nouveau cirque", "cirque contemporain", "cirque de création", ou encore "cirque actuel" les différentes formes de spectacle vivant de création qui font majoritairement appel aux "arts du cirque", c'est-à-dire : "les arts du dressage (dont l'art équestre), les arts aériens, les arts acrobatiques et d'équilibre, l'art clownesque et les arts de la manipulation d'objet"⁴, dont le jonglage.

Étant entendu que ces arts peuvent trouver leur espace de création dans la rue, sous chapiteau, sur scène dans les théâtres, dans des lieux intermédiaires, qu'ils aient un mode de représentation frontal, bi-frontal, semi-circulaire ou circulaire.

³ Jean-Michel Guy, dans l'introduction de l'ouvrage qu'il a dirigé : *Avant-Garde, Cirque !* Éditions Autrement. Nov. 2001.

⁴ "Que sont les arts du cirque ?" par Jean-Michel Guy. *Arts de la piste* n°21-22. Octobre 2001

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

QUELQUES RAPPELS

Première région de France par sa superficie, Midi-Pyrénées est aussi grande que le Danemark, plus grande que la Belgique.

Elle est composée de huit départements, et se caractérise par un vaste espace rural prédominant, un réseau de villes moyennes et une capitale hypertrophiée d'un espace régional à faible densité de population.

Elle abrite 4,4 % de la population nationale pour 8,3 % de l'espace. 82 % du territoire est rural. Les 18 % du territoire urbain rassemblent 60 % de la population.

Toulouse, la capitale régionale, abrite 35 % de la population de Midi-Pyrénées, soit neuf fois plus que la deuxième ville de la région.

	population (milliers d'h.)	densité (nbe/km ²)	ville principale	population ville (milliers d'h.)
Haute-Garonne	1 000	166	Toulouse	860
Tarn	340	59	Albi / Castres	70
Aveyron	260	30	Rodez	40
Htes Pyrénées	220	50	Tarbes	100
Tarn & G.	200	55	Montauban	56
Gers	175	28	Auch	23
Lot	160	31	Cahors	20
Ariège	140	28	Foix	10
Midi-Pyrénées	2 500	56		

densité moyenne nationale : 104 h. / km²

La répartition des structures culturelles en Midi-Pyrénées est à l'image de la répartition de la population : très dense en Haute-Garonne et particulièrement à Toulouse, plus clairsemée ailleurs.

Les autres villes importantes bénéficient de quelques équipements :

- trois scènes nationales : Foix, Tarbes et Albi ;
- des théâtres municipaux : Cahors, Montauban, Mazamet ;
- des centres culturels ou services culturels de mairies : Castres, Figeac, Lavelanet, Moissac, Muret, Rodez ;
- des associations relais : Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique, Millau ;
- des MJC qui programment des spectacles : Pamiers, Rodez ;

- et le centre Cuzin de Auch, intégré dorénavant à "Circuits".

Les principaux équipements de Toulouse et de son agglomération sont :

- le TNT, centre dramatique national ;
- le Théâtre de la Digue ;
- le Théâtre Garonne ;
- le Théâtre du Pavé et le Théâtre Jules-Julien ;
- le Centre de développement chorégraphique (CDC) ;
- Odysud à Blagnac ;
- Altigone à Saint-Orens ;
- des Maisons des Jeunes et de la Culture ;
- des équipements culturels municipaux de quartier.

CONTEXTE POLITIQUE

INTRODUCTION

L'année 2001, au long de laquelle s'est réalisée la présente étude, a été pour Toulouse et sa région, d'une part, et pour les arts du cirque en France, d'autre part, l'année de nombreuses évolutions et changements, attendus, impulsés ou accidentels :

1. Les élections municipales ont eu des conséquences en région.

À Toulouse, d'abord, où un nouveau maire, Philippe Douste-Blazy a été élu, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux espoirs, en particulier en matière culturelle.

En effet, la politique de la municipalité précédente, presque totalement tournée vers les institutions de prestige, laissait peu de place à la création, à la recherche, aux "marges".

Aujourd'hui, les acteurs de la culture ont le sentiment d'être mieux écoutés, sinon entendus, des projets tels que le Centre des cultures urbaines ou le déménagement du Lido ont fait l'objet de promesses et devraient se réaliser.

A contrario, d'autres changements de majorités municipales ont modifié le paysage culturel.

À **Saint-Gaudens**, d'abord, où une des expériences les plus intéressantes de France dans le domaine des arts de la rue a pris fin (provisoirement) avec le départ de Philippe Saunier-Borrell, directeur des affaires culturelles.

À **Cahors**, où l'élection de la municipalité s'est soldée par le départ du Chaïnou Manquant vers Figeac.

À **Montauban**, où le "remerciement" brutal et récent d'Andy De Groat¹ met en lumière l'attitude de la nouvelle municipalité vis-à-vis à la culture.

2. L'explosion de l'usine AZF, en septembre 2001, a bouleversé l'agglomération toulousaine et la région.

Un certain nombre de lieux de culture ont été détruits ou endommagés (Bikini, Théâtre de la Digue...), et le budget municipal et celui de l'agglomération risquent d'en être affectés, reportant de quelques mois, voire de quelques années un certain nombre d'investissements, y compris dans le domaine culturel.

¹ Voir l'article de Bruno Masi dans Libération du 14 janvier 2002.

3. Le démarrage de la nouvelle **Agglomération du Grand Toulouse**, dont 2001 a été le premier exercice, qui hérite d'un certain nombre de compétences auparavant dévolues aux communes, et ouvre ainsi de nouvelles possibilités sur des projets ambitieux.

4. La décision du ministère de la Culture et de la Communication de faire de la période été 2001 – été 2002 l'**Année des Arts du Cirque**. Les conséquences en France et dans la région sont nombreuses. Parmi elles, l'institution de ce qu'il est convenu d'appeler des "**pôles cirque**", dont un en Midi-Pyrénées, "Circuits", à Auch.

Cette décision a eu également pour effet l'élaboration d'une **Charte d'accueil des cirques dans les communes**, et une incitation claire pour les établissements culturels, pour les collectivités territoriales, pour les médias et pour le public à marquer davantage d'intérêt pour un secteur artistique en pleine émergence.

L'existence de la présente étude est également une conséquence de l'intérêt renouvelé des pouvoirs publics, en particulier de la Direction régionale des affaires culturelles, pour les arts du cirque dans la région.

5. L'année 2001 a été celle de l'étude et du rapport de **Fabrice Lextrait**, mission que lui a confiée le Secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, Michel Duffour. Intitulé "**Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... : une nouvelle époque de l'action culturelle**". Ce rapport a été remis au Ministère de la culture en juin 2001, et le secrétariat d'État a d'ores et déjà proposé un programme de soutien aux espaces et projets "non-institutionnels"².

6. Enfin, le vote de la loi créant les **Établissements Publics de Coopération Culturelle** est important, puisque cette loi peut permettre aux collectivités locales d'engager des projets en partenariat avec d'autres collectivités et l'État dans un cadre plus clair et plus sécurisé³.

² voir ci-dessous page 16.

³ Loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle.

Texte disponible sur le site du Journal Officiel :

http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_jo.html.

Voir aussi p.17

Les schémas de services collectifs : une nouvelle forme de planification.

Les schémas de services collectifs fixent le cadre d'intervention des pouvoirs publics pour les vingt ans à venir dans tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Le schéma de services collectifs culturels est une synthèse des contributions des directions régionales des affaires culturelles et des directions du ministère. Il est complété par des documents d'objectifs nationaux rédigés par les DRAC.

" Il est conçu à la fois comme un document de planification stratégique et un outil de concertation régulière entre l'État et les collectivités, avec une réactualisation tous les trois ans. C'est dans cet esprit qu'ont été réalisés des documents d'objectifs régionaux qui concrétisent pour chaque région des objectifs et des mesures nationales. (...) Ce sont des outils de référence."

Anita Weber, déléguée au développement et à l'action territoriale. Lettre d'information du Ministère de la culture et de la communication n°76 – déc.2000.

1. LA POLITIQUE DE L'ÉTAT

1.1. LES PRIORITÉS DE L'ÉTAT EN RÉGION : le schéma de services collectifs culturel.

La Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées définit ainsi ses priorités⁴ :

"Le déséquilibre marqué entre une agglomération toulousaine de plus de 600 000 habitants qui héberge à la fois de grandes entreprises du tertiaire, notamment l'aéronautique, et les grands équipements culturels de la région, et le reste du territoire régional à forte dominante rurale, a incité à :

- maintenir, voire développer, les capacités culturelles de Toulouse, pour en faire une des grandes capitales culturelles européennes,
- mailler le reste du territoire en équipements de qualité qui inciteront à la mobilité des équipes artistiques et à l'émergence de pôles de diffusion culturelle de proximité,
- conforter les réseaux qui se mettent en place dans tous les secteurs : musées, livre, musique et danse, théâtre, arts plastiques,
- poursuivre et développer les pôles de diffusion à partir des équipements structurants (musées, bibliothèques, centres d'art, théâtres).

L'identification de territoires d'intervention prioritaire

En Midi-Pyrénées, l'accent doit être mis sur le rééquilibrage entre l'agglomération toulousaine et le reste du territoire sur lequel il importe de favoriser l'émergence de pôles territoriaux de développement.

Il conviendra de renforcer des têtes de réseau de diffusion culturelle à partir des villes moyennes qui sont appelées à se positionner comme des pôles urbains capables d'une part, de relayer sur l'ensemble du territoire régional l'offre culturelle de Toulouse et, d'autre part, de créer une dynamique dans les bassins de vie qu'elles doivent animer et modeler.

Une politique prenant appui sur les territoires doit trouver ses traductions dans une articulation entre un niveau d'intervention régional et des espaces de projets amenant une relation plus spécifique avec les départements et les collectivités locales.

⁴ Schéma de services collectifs ministère de la Culture et de la Communication. DATAR. Automne 2000. Téléchargeable sur <http://www.datar.gouv.fr>

À ce titre les quatre approches territoriales suivantes sont proposées :

* *L'agglomération de Toulouse* - La ville est dotée d'équipements récents et couvrant tout le champ culturel, mais des **déséquilibres internes** sont à corriger qui concernent :

- les quartiers hors centre ville;
- les villes petites et moyennes de l'agglomération dont les équipements sont soit inexistantes, soit insuffisants.

* *Au sein des agglomérations éligibles à la politique de la ville*, nécessité de prendre en compte une approche globale du développement culturel.

* Le développement des *équipements des villes du réseau « secondaire »* [...].

* À partir de ce réseau secondaire, et en partenariat avec le Conseil Régional et les Conseils Généraux, des actions visant *les territoires ruraux* pourront être entreprises. [...]

La mise en réseau des institutions culturelles avec un ensemble de lieux, de structures ou d'associations, favorise l'offre culturelle de proximité et constitue un appui à l'élargissement et à l'ouverture des actions de diffusion, de sensibilisation ou d'éducation. [...]

Il s'agit par ailleurs d'ouvrir le plus largement possible l'accès à la culture en développant l'offre culturelle sur le territoire par :

- * Le renforcement des équipements culturels :
 - **aménagement de lieux de création et de diffusion culturelles pour le spectacle vivant (théâtres, arts de la piste, arts de la rue, scènes de musiques actuelles)** ;
 - accroissement du nombre de scènes nationales et des scènes conventionnées ;
 - développement d'autres lieux de création, de conservation et de diffusion (centres d'art, musées, bibliothèques, salles de cinéma) ;
 - aménagement d'équipements de proximité pour une intervention plus marquée en termes de réduction des disparités et de lutte contre les exclusions, notamment dans les zones urbaines concernées par les contrats de ville ;
 - **le soutien renforcé à la création et à la diffusion artistiques (priorité donnée à l'accueil d'artistes et de créateurs en « résidence).** [...]

la Charte d'accueil des cirques dans les communes

Une concertation approfondie entre l'Association des maires de France (AMF), la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), les organisations professionnelles des arts du cirque et le ministère de la Culture et de la Communication a permis d'élaborer une charte pour l'accueil des cirques dans les communes.

Cette charte a été officiellement signée par ces organisations représentatives ainsi que le ministère de la Culture et de la Communication le 23 mai 2001. Elle s'annonce comme une des principales actions structurantes de l'Année des arts du cirque (été 2001 - été 2002), officiellement ouverte par Catherine Tasca, le 6 juin.

Il s'agit, en premier lieu, d'harmoniser des conditions d'accueil des entreprises et des compagnies de cirque dans les communes en proposant une procédure type qui détermine les obligations minimales de chacune des parties. C'est également un outil d'information et de sensibilisation des élus locaux aux arts du cirque entendus comme vecteur possible de leurs politiques culturelles.

Il s'agit enfin de constituer un réseau d'adhérents qui puisse offrir une visibilité aux communes qui développent une action en faveur des arts du cirque comme aux compagnies porteuses de projets.

Source : Ministère de la culture et de la communication. La charte est téléchargeable sur le site: www.anneducirque.com

⁵ Le discours de Catherine Tasca et le dossier de presse de sa conférence de presse du 6 juin 2001 est téléchargeable sur le site de l'année du cirque : <http://www.anneducirque.com>

* La constitution de pôles régionaux de rayonnement national et international.

Trois types de pôles devraient être constitués et développés :

- Un pôle patrimonial avec les sites archéologiques majeurs de la région [...];
- Un pôle muséographique [...];
- **Un pôle du spectacle vivant autour des arts du cirque et de la rue** avec notamment le Centre International de Recherche sur le Cirque d'Auch (Gers) (CIRCA) et la scène conventionnée de Saint-Gaudens ainsi que des cultures urbaines (avec le centre culturel des cultures urbaines de Toulouse)."

1.2. L'ANNÉE DES ARTS DU CIRQUE

Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, a lancé l'Année des arts du cirque le 6 juin 2001. Celle-ci s'étendra de l'été 2001 à l'été 2002.

La ministre a souhaité que cette manifestation nationale "*marque la volonté de l'État de mieux soutenir le développement d'une discipline en plein essor artistique, mais dont l'économie reste fragile.*" Elle a aussi souhaité "*promouvoir la reconnaissance et accroître l'audience de cet art multiple et singulier.*"⁵

Les enjeux en sont les suivants :

- renforcer et adapter l'intervention du ministère de la Culture en faveur des arts du cirque et de ses évolutions et engager sur le long terme une politique globale et volontariste ;
- affirmer la place et le rôle des arts du cirque au cœur de la vie culturelle et sociale du pays et des politiques d'action culturelle ;
- conforter la diversité des esthétiques et rassembler autour de celles-ci de nombreux publics.

Le ministère dote ainsi le cirque de 10 MF (1,5 M€) de mesures nouvelles en 2002 au titre du fonctionnement.

Ainsi, plusieurs mesures phares ont été prises, parmi lesquelles :

- l'élaboration de la **Charte d'accueil des cirques dans les communes** ;
- la création des "**pôles cirque**", dont Circuits, à Auch ;
- la mise en place de l'événement national "**1, 2, 3... cirque !**" les 1^{er}, 2 et 3 mars 2002.

1.3. LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ESPACES ET PROJETS "NON-INSTITUTIONNELS".

"Constatant le développement, en dehors des champs institutionnel et marchand, de nombreux lieux et projets artistiques revendiquant leur inscription sur le territoire, Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, a pris l'initiative, en octobre 2000, de confier à Fabrice Lextrait (...) une mission d'observation et d'analyse sur ces espaces de création et d'action culturelle. Rendu public le 19 juin 2001, le rapport intitulé Fiches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle⁶ pointe les fondements communs et les différences de plus d'une trentaine d'espaces. Pour le ministère de la Culture et de la Communication, il s'agit aujourd'hui de sensibiliser les acteurs publics sur l'ampleur de ce phénomène et de mettre en place des mesures d'accompagnement de ces initiatives qui jouent un rôle majeur dans la vie culturelle locale et l'émergence des pratiques artistiques."

Les mesures de soutien se déclinent comme suit :

- huit séminaires interrégionaux ont été organisés fin 2001 sur le sujet.
- des mesures nouvelles ont été inscrites au budget 2002 (2,8 M€) afin de soutenir la coordination de ces espaces et projets. *"L'aide aux disciplines en développement, aux compagnies et aux lieux intermédiaires"* devient l'une des deux priorités du gouvernement en matière culturelle⁷, avec l'enseignement et l'éducation artistique. Une directive a été adressée en ce sens aux Directions régionales des affaires culturelles et aux Services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine.
- une cellule interdirectionnelle réunissant les différentes directions centrales concernées par ces espaces, et coordonnée par la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale (DDAT) se réunit régulièrement afin d'assurer un meilleur suivi de ces projets. Une équipe interministérielle chargée de dispenser conseils et expertises sera installée au sein de l'Institut des Villes.

⁶ Le rapport Lextrait est téléchargeable sur le site : <http://www.culture.fr/culture/actualités/rapports/lextrait>

⁷ Directive nationale d'orientation adressée le 10 janvier 2002 aux préfets de région et de département.

LOI n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

Art. L. 1431-1. - Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'Etat un établissement public de coopération culturelle chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture. Sont toutefois exclus les services qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité territoriale elle-même.

Les établissements publics de coopération culturelle sont des établissements publics à caractère administratif ou à caractère industriel et commercial, selon l'objet de leur activité et les nécessités de leur gestion.

Art. L. 1431-4. - I. - Le conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle est composé :

1 Pour la majorité de ses membres, de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, désignés en leur sein par leurs conseils ou leurs organes délibérants, et de représentants de l'Etat.

Le maire de la commune siège de l'établissement est membre de droit du conseil d'administration.

Le nombre des représentants de l'Etat ne peut être supérieur à la moitié du nombre des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements ;

2 De personnalités qualifiées désignées par les collectivités territoriales, leurs groupements et l'Etat ;

3 De représentants élus du personnel.

Le conseil d'administration des établissements publics de coopération culturelle dont l'objet est de dispenser des enseignements ou des formations professionnelles artistiques comprend en outre des représentants élus des étudiants.

Art. L. 1431-6 III. - Les fonctionnaires de l'Etat peuvent être détachés ou mis à disposition auprès d'établissements publics de coopération culturelle.

Art. 1431-8. - Les ressources de l'établissement public de coopération culturelle peuvent comprendre :

1. Les subventions et autres concours financiers de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements par dérogation, le cas échéant, aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 2224-2 et du premier alinéa de l'article L. 3241-5, et de toute personne publique ;

2. Les revenus de biens meubles ou immeubles ;

3. Les produits de son activité commerciale ;

4. La rémunération des services rendus ;

5. Les produits de l'organisation de manifestations culturelles ;

6. Les produits des aliénations ou immobilisations ;

7. Les libéralités, dons, legs et leurs revenus ;

8. Toutes autres recettes autorisées par les lois et règlements en vigueur.

Texte intégral disponible sur le site du Journal Officiel : http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_jo.html

2. LE CONSEIL REGIONAL

La Politique culturelle du Conseil Régional de Midi-Pyrénées est actuellement en plein questionnement. Une étude a été lancée et un rapport demandé à Philippe Valla, attendu en juillet 2001 mais qui devrait être rendu public au moment où j'écris ces lignes. Un recensement des ressources et des acteurs travaillant dans le secteur des arts du cirque est également en cours.

L'axe principal de cette politique culturelle a été jusqu'à présent la promotion de l'art dramatique et chorégraphique. Cette orientation s'étend d'ores et déjà au secteur des arts du cirque, pour l'aide au projet.

Il s'agit d'un soutien à la structuration et à la professionnalisation des compagnies et des lieux culturels, sur les trois dispositifs suivants :

- le conventionnement de compagnies et de lieux culturels (aide sur la base d'un projet culturel triennal), en particulier les trois scènes nationales de la région, le TNT – Théâtre de la Cité et le Centre de développement chorégraphique. Aucune compagnie de cirque n'est pour l'instant conventionnée.

- l'aide au projet : aide à la création, aide à la diffusion dans certains festivals, actions de diffusion accompagnées de démarches pédagogiques.

Les critères d'attribution incluent l'irrigation du territoire hors métropole toulousaine et l'exigence d'un minimum de recettes propres pour la diffusion.

- aide aux résidences d'artistes, de création ou de diffusion. Les conditions requises dans les deux cas incluent le travail d'animation du tissu associatif local et les actions de sensibilisation⁸.

Ces aides sont plafonnées à 50 % du coût du projet, avec des maxima de 15 000 € par projet dans le cas d'une résidence de création, et de 3 000 € par projet pour une résidence de diffusion.

Plus directement, le Conseil régional se manifeste par un soutien clair au Théâtre de la Digue, pour l'accueil en diffusion et en résidence de compagnies de la région de tous secteurs artistiques, et par un soutien à de nombreux festivals en région, dont trois sont identifiés "cirque" (CIRCA, les Nez Rouges à Saint-Orens-de-Gameville et Equestria à Tarbes).

Sous réserve des conclusions qui pourraient être rendues par Philippe Valla, le Conseil Régional, à travers sa

⁸ Il est toujours délicat, pour une compagnie en résidence de création, de se disperser dans des actions de sensibilisation ou d'animation qui nécessitent un travail très différent. Ces actions ne peuvent être réellement assumées que lors de résidences longues, ce qui est rarement le cas.

commission Culture et sa direction des Affaires culturelles semblent s'ouvrir et s'intéresser aux arts du cirque.

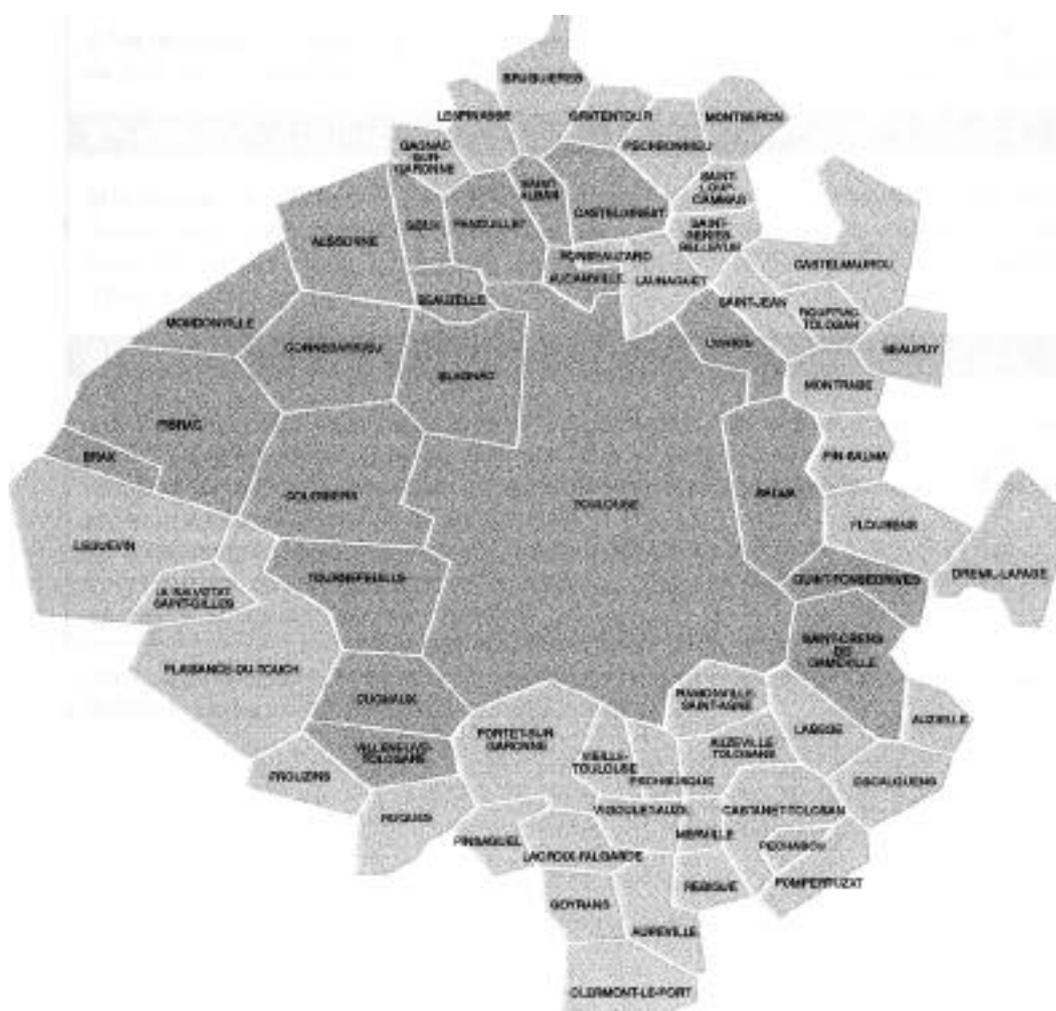
Intérêt marqué notamment par la visite à la Grainerie en avril 2001 d'Hélène Breton et de Jeanne Etori, accompagnées d'Aline Tomasin et d'Anne Miguet.⁹

⁹ Jeanne Etori, Vice-présidente du Conseil Régional, en charge de l'enseignement, de la formation, de la recherche, de la culture, de la jeunesse et des sports ; Hélène Breton, Vice-présidente de la commission Culture et Patrimoine, tourisme et aménagement du territoire, politique des contrats de ville ; Aline Tomasin, directrice des Affaires culturelles ; Anne Miguet, chargée de la diffusion et des compagnies.

3. LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND TOULOUSE

"La communauté d'agglomération est destinée à offrir aux concitoyens un cadre institutionnel organisé et adapté aux problématiques posées par l'aménagement, les déplacements urbains, le développement économique et l'emploi, dont les enjeux dépassent les frontières communales."

La Communauté d'Agglomération réunit 21 communes, et est entrée en fonctionnement au début de l'année 2001. Le Conseil de la Communauté, organe délibérant, est composé de 61 délégués des communes, dont 30 pour Toulouse. Le bureau du Conseil est composé de 39 membres élus par le Conseil. Il est présidé par le Maire de Toulouse¹⁰.



¹⁰ Transformation du District du Grand Toulouse en Communauté d'Agglomération. Grand Toulouse. Oct. 2000
www.grandtoulouse.org

La Communauté d'Agglomération n'a pas de compétence culturelle, mais est compétente en matière de Politique de la Ville, d'une part, et en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, d'autre part.

*"Tout nouvel établissement peut être pris en charge par l'Agglomération"*¹¹.

Elle a ainsi récemment décidé de soutenir "*Ça bouge encore*", projet d'organisation de concerts et d'ateliers de cirque et de danse, initié par Tactikollectif, à hauteur de 250 000F (38 000 €) sur un budget de 2,8 MF (0,425 M€).

¹¹ Danièle Buys, membre du Conseil de la Communauté d'Agglomération, responsable de la Politique de la Ville.

4. LA VILLE DE TOULOUSE

La Ville de Toulouse est plus attentive aujourd'hui aux formes émergentes du spectacle vivant, et en particulier aux arts du cirque¹² La Mairie consacre 380 000 € à l'aide à la création dans le domaine du spectacle vivant, dont une petite partie au cirque.

La Ville est liée depuis 1997 par une convention avec l'AFAA pour les tournées à l'international. Le budget consacré à ces tournées est de 150 000 € par an, financés pour moitié par la Ville. Les Acrostiches en ont bénéficié.

Plusieurs pistes de réflexion sont en cours au sein de la municipalité. Un Centre des cultures urbaines est prévu sur le territoire de la commune. La question posée par l'occupation de l'ancienne préfecture, rue de Metz, par le collectif d'artistes Mix'art Myris¹³ devra trouver une réponse. Le principe d'acquisition d'une friche industrielle, et de sa mise à disposition aux artistes plasticiens est arrêté, ainsi que celui de son financement. Le projet est piloté par l'État, avec le Conseil Régional, le Conseil Général et la Ville. Mais il reste à trouver un lieu qui réponde aux exigences des artistes, notamment sur la proximité. La Mairie estime que cela devrait aboutir d'ici deux ans au plus.

Le projet de "réinstallation" du Lido est lui aussi admis, y compris dans un lieu lui permettant d'accueillir des compagnies. La promesse en a été faite lors de la campagne électorale municipale de 2001. Mais, pour cause d'explosion de l'usine AZF en septembre 2001, et de réexamen des priorités, le projet est reporté "*en fin de législature.*"

Le fait que l'école soit financée sur des crédits d'animation est aussi une piste de réflexion que suivent les élus, divisés sur ce point.

La question d'un espace chapiteau est posée. Mais les élus sont également divisés à ce sujet, et les discussions n'ont pas réussi à aboutir pour l'accueil de la Tribu iOta : le chapiteau s'est monté à Balma. La Mairie en est consciente : il faudra un espace notamment pour les cirques traditionnels, et plus généralement pour les spectacles présentés sous chapiteau. Divers emplacements sont à l'étude : le Parvis des Abattoirs, le square Raymond VI, les Argoulets.

¹² Rencontre avec Janine Macca, secrétaire générale adjointe de la Mairie de Toulouse, chargée de la Culture.

¹³ Voir page 113.

L'opportunité offerte par la désaffectation de la Caserne Niel, immense espace qui aurait pu faire rêver à une nouvelle Caserne Bossut¹⁴, a été manquée.

La Charte d'accueil des cirques dans les communes est elle aussi à l'étude. Les élus et les fonctionnaires n'étaient pas réellement informés de sa nature ni de sa teneur.

Quant au projet d'un "lieu multifonction" pour le cirque, les élus chargés de la Culture y sont favorables, nous dit-on. Mais la réflexion ne semble pas vraiment engagée, et la priorité n'est pas là. Certains élus sont attentifs aux projets, d'autres "préfèrent gérer la tranquillité." Les échéances électorales prochaines pourraient cependant faire accélérer certains projets.

¹⁴ Lieu de fabrication et de création situé à Cergy-Pontoise, en Ile-de-France, accueillant des centaines d'artistes,

5. LA VILLE DE BALMA

La Commune de Balma (13 000 habitants) est située aux portes de Toulouse. Elle sera reliée au centre ville par le métro d'ici trois ans, et est en pleine croissance. Elle est partie prenante de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse.

La Ville se sent concernée par les arts du cirque, essentiellement du point de vue de la Politique de la Ville et de l'action culturelle.

C'est sur son territoire qu'est établie la Grainerie. Si des relations ont été tissées depuis longtemps avec l'AGIT, les relations avec Saltobrank et le collectif des compagnies sont plus récentes¹⁵. Saltobrank a commencé à établir des rapports avec la Ville sur des projets d'animation.

Aujourd'hui, la Municipalité a pris conscience du potentiel que pouvait représenter la présence d'artistes de cirque sur son territoire, et a décidé de faire des arts du cirque un élément important de sa Politique culturelle.

Cet intérêt s'est concrétisé par la visite d'Alain Fillola, Maire de Balma, à la Grainerie. Il était accompagné d'Evelyne Pellegrino, adjointe à la Culture, de Stéphane Coppey, conseiller et élu à la Communauté d'Agglomération, et des personnes chargés de la Politique de la Ville. La conséquence immédiate en a été une meilleure compréhension des problèmes du lieu et de son rôle, et l'obtention auprès du bailleur d'une prorogation d'un an du bail locatif. Mais rien n'est résolu définitivement.

Plusieurs rendez-vous ultérieurs ont été menés avec Evelyne Pellegrino, notamment pour inclure un volet concernant des résidences d'artistes dans le contrat d'Agglomération.

La Commune a accueilli cette saison le chapiteau de la *Tribu iOta* sur un terrain situé à la limite du territoire de Toulouse, et d'accès aisé. Un projet de finalisation de l'aménagement de cet espace chapiteaux est en cours.

La municipalité est ouverte à un projet de développement de la Grainerie dans le sens d'un lieu de travail, d'entraînement, de résidences d'artistes, d'action culturelle pour les arts du cirque. Celui-ci serait pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

¹⁵ Voir chapitre sur la Grainerie page 102.

CHAPITRE 2

LA FORMATION

LE LIDO

CENTRE DES ARTS DU CIRQUE DE TOULOUSE

29 avenue Saint-Exupéry
31400 Toulouse
T. : 05 61 80 13 68
F. : 05 62 16 37 00
www.rueducirque.com
créé en 1988
Direction : Henri Guichard
Direction artistique :
Christian Coumin

Henri Guichard, dans la présentation qu'il en fait dans le Journal du Lido, résume ainsi les moyens, missions et axes de développement de l'école :

*" Le Centre des arts du Cirque de Toulouse est l'école de **cirque de la Mairie de Toulouse**, reconnue et soutenue par le Ministère de la Culture et la Région Midi-Pyrénées. L'école développe son action en direction du jeune cirque contemporain, elle est devenue depuis ces dernières années un lieu privilégié de la formation circassienne en France.*

Le studio de création constitue un outil unique permettant à des jeunes artistes de trouver une logistique et un soutien permanent des professionnels de l'école et de la région.

Initiateur du développement du cirque amateur sur Toulouse, le Lido participe à la mise en place de 26 ateliers permanents de pratique artistique et consolide sa propre école où plus de 500 adhérents se retrouvent chaque semaine.

*La formation professionnelle d'artistes de cirque se déroule sur 3 ans. École d'art, privilégiant la création, le sens de la piste, la relation avec le public, elle développe son projet autour du concept "**artiste citoyen**" utilisant le doute, les failles de chacun pour faire émerger la sincérité de l'acteur.*

*Par ailleurs, le Lido développe son **centre de ressources** en direction du grand public et des publics spécialisés (social, pédagogique, culturel). Partenaire dynamique du développement local, le Lido se caractérise par ses échanges avec les artistes et les compagnies professionnelles nées dans ses murs. Il est membre de la Fédération Régionale des Écoles de cirque, et également de la Fédération Française des Écoles de cirque."¹*

Le Lido est donc avant tout, et il se présente comme telle, **une école municipale**. L'expression, parlante en ce qui concerne la réalité de ses financements (voir encadrés), masque à la fois sa notoriété nationale ou internationale, ses ambitions, et la réalité de ses missions de formation de jeunes professionnels.

¹ Note de présentation extraite de "Circum Circus, journal du Lido" n°14 – août 2001. Numéro spécial sur le programme que le Lido présente au Festival d'Aurillac.

Une école de pratique amateur.

Financement*

des ateliers de pratique amateur du Lido :

Ville de Toulouse : 90 K€

Apport en industrie Ville de Toulouse estimé à 46 K€.

Ce secteur est géré par la Ville.

* Source: Henri Guichard

Le Lido se positionne en tant **que leader de l'ensemble des ateliers de pratique amateur** en cirque de la région toulousaine. Le travail de longue date, initiateur de ces pratiques en région, d'Henri Guichard et de ses équipes sur ce terrain, a permis depuis longtemps de multiplier les ateliers et les pratiques circassiennes en Midi-Pyrénées.

L'agglomération de Toulouse a aujourd'hui à sa disposition un véritable maillage d'ateliers, bien répartis géographiquement, dans des structures mono-disciplinaires, ou inclus parmi d'autres types d'ateliers dans des structures généralistes, de type MJC, foyers socio-éducatifs, maisons de quartier, ou services d'animation municipaux. Ces lieux de pratique sont d'ailleurs un débouché important pour nombre de jeunes professionnels sortant du Lido, et se tournant partiellement ou complètement vers l'animation ou la transmission. Cela constitue par ailleurs un gage de qualité des enseignements dispensés dans ces ateliers, ainsi qu'une assurance de relations et de collaborations entre eux et le Lido.

Aujourd'hui, le Lido souhaite devenir un **centre régional de formation** et en prend le chemin. Après avoir largement contribué à créer un réseau important d'ateliers de pratique artistique sur Toulouse, il leur délègue ses missions de formation initiale, non sans difficulté parfois, pour se consacrer à la formation "supérieure" des amateurs². La Mairie de Toulouse le conforte dans cette voie : "Le Lido est une installation de centralité"³

Le Lido, avec 22 professeurs, accueille cependant environ 200 adultes et 150 enfants. De plus, des stages de perfectionnement sont organisés durant les vacances scolaires.

Le Lido a également une mission de **formation d'animateurs**, et décerne le BIAC (Brevet d'initiateur aux arts du cirque)⁴. Il a également une mission sur la formation des maîtres et des enseignants d'éducation physique sur Toulouse. Enfin, Il accueille des stagiaires intervenant dans le milieu de la santé.

² Voir : *L'espace des écoles de cirque : enjeux et développement à Toulouse*. Anne Hébraud. Mémoire de maîtrise – 2000

³ Entretien avec Janine Macca (Secrétaire Générale adjointe - Mairie de Toulouse)

⁴ Brevet de la Fédération Française des Écoles de Cirque, nécessaire pour encadrer un groupe de huit enfants en

" *Les pratiques amateurs sont la condition de survie de l'artiste*", affirme Henri Guichard. "*La formation initiale, comme la formation professionnelle, est garante du niveau des compagnies ; celui-ci ne s'acquiert pas par miracle, il s'appuie sur la pratique amateur.*"

C'est dire que pour le directeur du Lido, les pratiques amateurs ont légitimement, d'un point de vue historique comme artistique, leur place entière au sein de l'école.

Une école professionnelle.

Financement*

de la formation professionnelle du Lido. (hors studio de création) :

Ville de Toulouse : 60 K€
Conseil Régional: 29 K€
État (DRAC MP) : 38 K€

Apport en industrie Ville de Toulouse estimé à 46 K€
Ce secteur est géré par l'ASSEL.

* Source: Henri Guichard

Le cursus de formation professionnelle proprement dit se déroule sur 2 ans, auxquels s'ajoute une année dite "de Studio de création".

Les étudiants sont recrutés sur audition, à laquelle se présentent environ 250 candidats, pour 15 places.

Ces candidats sont issus de la région et de la France entière à plus des deux tiers, mais aussi d'autres pays européens, voire, pour quelques-uns d'entre eux, d'autres continents.

Au moment de l'audition, les **compétences techniques** des candidats sont appréciées et doivent être d'un bon niveau. Mais d'autres qualités sont exigées, comme la capacité à se mettre en situation, celle de travailler en groupe, la sensibilité artistique, la **force de la personnalité** et bien sûr la motivation.

La première année est **une "formation de base de comédien de cirque"**. Son objectif est de "*développer des compétences dans les différents domaines nécessaires à un comédien de cirque :*

- *Physiquement, compte tenu de la spécificité des disciplines de cirque ;*
- *artistiquement, en appréhendant les techniques de jeu, la danse et le chant ;*
- *personnellement, en se découvrant et en développant le goût de la recherche et de la créativité."*

Cette première année s'adresse à des jeunes "*s'orientant vers une carrière artistique*", alors qu'en deuxième année, ceux-ci en ont fait le choix.

La seconde année est ainsi qualifiée de "**formation professionnelle**":

"Dans un premier temps, on amorcera puis concrétisera une création individuelle de numéro au travers d'un enseignement personnalisé. Puis, on apprendra à s'adapter et à participer à l'exigence d'une création collective."

Il s'agit donc très clairement davantage **d'un parcours de formation** que d'un apprentissage, au cours duquel est entreprise une démarche de "**destruction / restructuration**", avant la phase de réflexion intégrée à la 3^{ème} année.

Henri Guichard l'exprime ainsi :

"Nous prenons le temps de travailler sur le doute, la faille, dans un système de miroir, sous le regard du groupe, afin

de gommer tous les artifices. C'est **un parcours de mise à nu**. Après seulement, les élèves peuvent commencer à habiter leur art pour enfin construire de manière lucide avec le renfort de la technique. C'est avec un *Moi fort* qu'on fait de bons spectacles."⁵.

Et d'insister :

"Nous travaillons sur la notion de doute, de dérision, de sens. Il ne s'agit pas de réaliser des exploits, mais de savoir d'abord ce que l'on a à dire au public. Notre objectif est de **bâtir des identités fortes**."⁶

Sur le plan du financement, la Ville de Toulouse, au travers de l'association qui gère bon nombre de structures socioculturelles rattachées aux services de la Mairie, l'Assel, contribue majoritairement à la formation professionnelle. Le Conseil Régional et le ministère de la Culture, via la DRAC Midi-Pyrénées, reconnaissent, par leur soutien, le caractère de cette formation.

Le Studio de création.

Financement* du Studio de création :

Ville de Toulouse : 15 K€
Ce secteur est géré par
l'association
"Thérèse'n Thérèse".
* source : Henri Guichard

"L'objectif du studio est de permettre à un jeune d'élaborer son propre projet et de s'engager dans un cheminement artistique, afin de réussir le passage de l'état d'élève ou d'amateur éclairé à celui de professionnel. Ces jeunes artistes ont plusieurs défis à relever :

- la création d'un numéro ou d'un spectacle ;
- une connaissance des marchés du spectacle vivant ;
- une connaissance des structures administratives, budgétaires, statutaires particulières à cette formation ;
- une option de formation continue et d'ouverture sur la société."

On peut donc considérer le Studio comme une **année d'insertion professionnelle**. Ce dispositif existe depuis huit ans.

Mais il y a encore des interventions pédagogiques, visant à la structuration, à la professionnalisation et à la connaissance du réseau pour ces toutes jeunes compagnies.

Une **formation administrative** est dispensée par l'association Thérèse'n Thérèse, qui gère également l'ensemble du Studio et une initiation aux circuits de **diffusion** par Geo Martinez (Collectif des compagnies).

Une assistance à la communication (élaboration des dossiers de compagnies) est assurée par la responsable du Studio, Karine Lagrée.

⁵ Henri Guichard, dans : *Arts de la piste* n°21/22 – octobre 2001 – p.31.

⁶ Henri Guichard dans *Télérama* n° 2713 – 12 janvier 2002.
La piste aux écoles, par Rosita Boisseau.

L'accompagnement artistique est assuré par **Christian Coumin**.

Il s'agit donc aussi d'une incitation à la création de nouvelles compagnies, dans les meilleures conditions possibles. Les étudiants sollicitent, pour la mise en scène, des intervenants locaux (Pierre Maurice Nouvel, Stéphane Filloque ou Sébastien Leguen, ou d' "anciens du studio").

Aucune sélection sur projet n'est opérée *a priori* pour l'entrée du Studio. Il y a, cette saison, cinq compagnies présentes simultanément, et deux artistes travaillant leurs numéros.

Les étudiants ne sont alors plus considérés comme tels : ce sont de jeunes artistes. mais ils ne peuvent bénéficier immédiatement du régime d'intermittence du spectacle. Leurs créations ne font pas l'objet de contrats de coproduction avec le Lido, même si une aide peut leur être apportée sous forme de bourse de la Mairie de Toulouse, d'un montant de 1 200 €. La rédaction d'une "charte" permettant des rapports de coproduction est en projet.

Une responsable du Studio a été nommée en septembre 2001 : Karine Lagrée. Elle est chargée de la coordination des intervenants, de l'organisation des "*Essais de cirque*", de l'administration du Studio et de la recherche de partenariats.

Les lieux de répétitions sont souvent trop étroits : les jeunes artistes travaillent soit au Lido, soit à la Grainerie (mais c'est un lieu jugé éloigné du Lido), soit ailleurs (Myris) quand ils le peuvent.

Un soutien à la diffusion et à la visibilité des œuvres est donné à travers les manifestations organisées par l'école et celles où le Lido est sollicité :

- "*Essais de cirque*", une soirée mensuelle au Lido ;
- le Festival "*Éclats de Cirque*", chaque année en juin à l'amphithéâtre romain de Toulouse (Purpan), précédé pendant 3 jours de la "fête du Lido" ;
- chaque année au mois d'août, le Lido investit pendant 4 jours une cour d'école au **Festival de Théâtre de rue d'Aurillac**, la plus importante manifestation de théâtre de rue et de cirque en France. Il y a présenté en 2001 douze spectacles professionnels. Cette manifestation est organisée par le service d'animation socioculturelle de la Mairie de Toulouse, avec l'aide du ministère de la Culture, du Conseil Régional et des fédérations des écoles de cirque ;

- certaines manifestations et festivals de la région sollicitent le Lido ou les compagnies du studio : c'est le cas du réseau Pyramid, pour **Région en scène** ou du festival "**Nez Rouges**" du Centre Altigone à Saint-Orens de Gameville ;
- le festival **CIRCA**, qui, à l'origine, est un festival d'écoles de cirque et en garde précieusement des aspects, est une très belle occasion de montrer les spectacles à l'ensemble des professionnels présents, et contribue à la reconnaissance du travail ;
- autre reconnaissance importante : le **Festival mondial du cirque de demain**, qui se déroule en janvier à Paris, a à plusieurs reprises sollicité le Lido, et de jeunes artistes qui en étaient issus ont été primés.

Le Studio ne bénéficie pas de financement autre que les fonds propres du Lido. Il s'agit donc d'une partie du financement de la Ville de Toulouse, sur des fonds socioculturels ou d'animation, qui est attribuée par la direction à son fonctionnement.

UNE ECOLE DE HAUT NIVEAU, MAIS DES MOYENS INSUFFISANTS

Une école qui dynamise le cirque en Midi-Pyrénées, et est une garantie de la diversité des esthétiques.

Le Lido figure parmi les meilleures écoles de cirque en France. Henri Guichard avec son équipe, est depuis des années l'un des principaux responsables du développement des arts du cirque en région.

Il revendique à juste titre la paternité de nombreux ateliers de pratiques amateurs répandus dans la ville (dont les animateurs sont souvent issus du Lido), et a ainsi contribué à construire l'un des plus importants réseaux de France, d'un niveau de qualité incontestable.

La qualité de la formation professionnelle est aujourd'hui attestée, entre autres, par la réputation des compagnies qui en sont issues⁷, par le nombre de candidatures de jeunes artistes venant d'autres régions ou d'autres pays, et par la reconnaissance institutionnelle et médiatique⁸.

Là aussi, le Lido œuvre au dynamisme et à la créativité des arts du cirque en Midi-Pyrénées.

"Les étudiants sont à l'origine de la floraison des nouvelles compagnies", affirme Jean-Michel Guy à propos du CNAC. Mais cela est vrai aussi du Lido. Les pages suivantes le montreront.

Jean-Michel Guy ajoute que la formation *"conditionne l'avenir du cirque. On est passé, en l'espace de vingt ans, d'une transmission familiale traditionnelle à un système pyramidal où tout converge au Centre national des arts du cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne⁹, devenu la voie royale. Or cette logique pédagogique fortement structurée court le risque de s'institutionnaliser en générant des spectacles formatés. Il me semble vital de remettre en question ce monopole en soutenant des alternatives."*¹⁰.

⁷ voir le chapitre 3.

⁸ voir dans la bibliographie les dossiers ayant trait à l'enseignement du cirque dans Arts de la Piste, Télérama, Kaskade.

⁹ École nationale des arts du cirque, basée à Châlons-en-Champagne, créée en 1985 par le ministère de la Culture, et dirigée par Bernard Turin. C'est de loin l'école de cirque la plus dotée par l'État. L'enseignement se déroule sur 2 cycles, le premier de deux ans à Rosny-sous-Bois, le second à Châlons. La fin des études est marquée par la création d'un spectacle important et collectif, mis en piste par un artiste de renom : la Tribu iOta en 2000 (Francesca Lattuada), Cyrk 13 en 2001 (Philippe Découflé).

¹⁰ In : Télérama n°2713 – 12 janvier 2002.

Une politique de formation claire et structurée

L'une des premières raisons du bon niveau de l'école réside dans les options prises par le directeur du Lido, sans ambiguïté et avec constance, pour une formation graduée et construite.

1. Un travail sur le personnage, la personnalité, orienté sur l'individualité plus que sur le collectif : "*l'école du Lido, comme l'Académie Annie-Fratellini, prône un enseignement centré sur l'individu et la construction d'un numéro, pierre angulaire du spectacle de cirque*"¹¹.

On peut contester cette option, puisque toutes les écoles de cirque ne la prennent pas. Et, nous le verrons, elle n'est pas sans conséquence sur les créations des compagnies formées au Lido, qui sont majoritairement des solos, des duos, parfois des trios.

2. "*Nous privilégions un suivi pédagogique régulier, un travail de fond avec les mêmes intervenants, plutôt que la multiplication d'ateliers*".¹²

Henri Guichard est net. Cette option diffère de celle prise, par exemple, par Bernard Turin au CNAC, où les ateliers et stages se multiplient au cours de la formation, et où le spectacle de fin d'études est monté chaque année par un metteur "en piste" ou un chorégraphe différent.

Car si les intervenants au Lido sont souvent les mêmes, ils sont aussi, par la force des choses, des artistes de la région.

Et sans remettre en cause la qualité et le talent de ces intervenants, on peut se demander si le formatage craint par Jean-Michel Guy au niveau national n'est pas aussi un risque au niveau régional¹³.

3. L'enseignement permet d'entrer progressivement dans la voie professionnelle : la première année est une formation de base, une sorte de classe préparatoire. Seule la seconde année prend le titre de formation professionnelle, pour des élèves qui ont décidé de s'engager dans une carrière, en connaissance de cause. Enfin, le studio de création est une cellule d'insertion.

4. Le dispositif mis en place par le studio de création veut armer ceux qui ne sont plus tout à fait des étudiants, mais pas encore des artistes professionnels :

- du point de vue artistique, en leur proposant de mettre au point une création en étant encore encadrés. Le Studio fait ainsi office de première résidence de création pour ces jeunes compagnies.

- du point de vue des autres aspects du métier : administration, diffusion, communication.

¹¹ Rosita Boisseau, in : *Télérama* n°2713 – 12 janvier 2002

¹² Ibid.

¹³ Voir le chapitre 3 sur la création et les compagnies en Midi-Pyrénées.

La démarche du Lido veut permettre une entrée "en douceur" dans une profession rude et mettre sur le marché des compagnies un peu mieux préparées aux réalités économiques.

Cependant, celles qui produisent et tournent effectivement doivent de toute façon faire appel à des professionnels pour assurer le travail de production, de diffusion et d'administration.

Christian Coumin, directeur artistique de l'école, y a un rôle central. Il effectue un travail qu'il qualifie d' "*accompagnement des créations*", auprès des étudiants en formation professionnelle et au Studio. Il travaille en relais avec les "*grands frères*", les plus anciens qui transmettent aux plus jeunes.

Former des "auteurs-interprètes" : une incitation à la création de compagnies

Ainsi, le Lido aide et incite, à la formation d'entreprises.

D'une part, l'école forme des auteurs - interprètes. On le verra plus loin, la plupart des créations des compagnies sont des créations collectives (à deux ou trois) des interprètes eux-mêmes, qui se sont souvent adjoint la collaboration ou le "regard attentif" d'un metteur en scène, le plus souvent Christian Coumin, directeur artistique de l'école.

On retrouve peu de ces jeunes artistes dans les compagnies de cirque dirigées par des metteurs en scène ou des directeurs, telles le Cirque Baroque, Plume, Archaos, le Grand Céleste, la Compagnie Foraine, etc... Il est vrai que, même si cela est plus marqué au Lido, le fait est répandu parmi les jeunes compagnies issues d'écoles.

Christian Coumin se reconnaît une grande "*capacité à fédérer les élèves entre eux*" et parle d' "*autonomie de la petite bande*", en opposition à l'autonomie de l'interprète.

La **formation d'interprètes**, c'est-à-dire d'artistes capables de s'adapter et de se plier à l'imaginaire et aux méthodes de travail d'un autre créateur, passe d'abord par un travail plus collectif, en rupture avec sa "bande".

Le département danse du CNSMDP¹⁴, école supérieure de danse formant d'abord des interprètes, envoie les étudiants de dernière année (dite "*d'insertion professionnelle*") en stage dans de grandes compagnies. Ils sont alors mêlés aux autres danseurs, en général pour une création. Le cirque pourrait s'inspirer de cette formule.

¹⁴ Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (La Villette).

D'autre part, on l'a vu, l'année d'insertion professionnelle pousse les jeunes artistes à créer leur compagnie. "*Quoi de mieux que de créer sa propre structure pour travailler ?*", demande Karine Lagrée, responsable du studio.

Jan Rok Achard, grande figure de l'enseignement du cirque¹⁵, va lui aussi dans le sens d'un encouragement nécessaire à la création de compagnies : :

*" Tous les sortants des grandes écoles n'ont pas comme ambition ou objectif de devenir des entrepreneurs. En revanche, ceux qui ont cette ambition doivent être encouragés. Selon nous, l'école doit jouer ce rôle. Elle ne peut pas et ne doit pas le faire de façon isolée. D'autres partenaires doivent s'associer. Ainsi, on pourrait concevoir et mettre en place des "incubateurs" d'entreprises de cirque. Des lieux, des structures qui favoriseraient la fondation de nouvelles entreprises [...]". Créer une entreprise de cirque, c'est aussi avoir un projet artistique."*¹⁶

Ce rôle d'*incubateur* est joué par le Studio, avec l'aide de quelques professionnels, surtout Florence Meurisse et Geo Martinez, ainsi que Thérèse'n Thérèse¹⁷, qui continuent ensuite à administrer certaines des compagnies ainsi créées.

Emmanuel Wallon lance cependant un avertissement : "*Il arrive que des compagnies se forment aux portes des écoles, voire en leur sein. Aucune de ces dernières n'affiche une vocation de pépinières d'entreprises. Mais une promotion de dix à vingt inscrits fonctionne déjà comme un groupe, dont les membres espèrent prolonger les liens d'affection et de solidarité au moment d'affronter le marché du spectacle*¹⁸. Les responsables pédagogiques doivent en prendre conscience pour mieux les avertir des avantages et des inconvénients d'un tel choix."¹⁹

Car l'exercice pourrait avoir quelques limites, si une ou deux compagnies sortent du Lido chaque année : ni le marché, ni les aides publiques, ni les coproductions ne sont extensibles à l'infini. Ne faudrait-il pas parfois encourager la formation de compagnies plus importantes en nombre d'artistes, capables d'intégrer chaque année, en tant qu'interprètes ou en tant que co-auteurs, quelques jeunes professionnels sortant de l'école ?

D'autant qu' "*aucune école ne s'estime capable d'initier à la mise en piste. La France n'est pas une exception. Le ministère de la Culture considère que l'art de la composition recèle trop de mystères pour pouvoir être exposé dans un système d'enseignement.*"²⁰ Le Lido ne fait pas exception dans ce domaine.

¹⁵ ¹ Jan Rok Achard a été directeur de l'École nationale du cirque de Montréal, il est aujourd'hui consultant et président de *En Piste*, qui regroupe les entreprises de cirque québécoises. (<http://www.enpiste.com>)

¹⁶ Jan Rok Achard, in : *Arts de la Piste* n°16 avril 2000. Dossier "*Faire école*" – page 25.

¹⁷ voir chapitre 6.

¹⁸ Deux ou trois "petites formes" seront désormais produites au cours de l'année d'insertion professionnelle du CNAC. Elles sont soutenues par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, en vue, semble-t-il, de créer de nouvelles compagnies en région.

¹⁹ Emmanuel Wallon : "*La tête froide et les jambes en l'air*", in : *Arts de la piste* n°16 (avril 2000), dossier "*Faire école*" – page 14. Emmanuel Wallon est président de l'association HorsLesMurs.

²⁰ *ibid.* Depuis que ces lignes ont été publiées, le Conservatoire d'art dramatique de Paris a ouvert une classe de mise en scène.

La formation permanente / formation continue.

Le Lido assure un rôle dans la **formation permanente**, puisqu'il accueille des stages réservés à certaines catégories de salariés.

"Il faut aménager le système [de la formation des salariés] à l'univers de la piste, non seulement en créant des lieux de travail et en élaborant des propositions pédagogiques, mais aussi en installant les circuits qui alimenteront son financement. Les régions, compétentes en matière d'aménagement du territoire et de formation des adultes, peuvent y subvenir."²¹

Le **Théâtre de la Digue**, qui dépend directement du Conseil Régional, organise des stages de théâtre pour les enseignants. Mais pour l'instant, faute de place, les arts du cirque en sont exclus. Le théâtre demande aujourd'hui, à l'occasion des réfections rendues nécessaires par l'explosion de l'usine AZF, plus d'espaces : ce pourrait être l'opportunité de rendre possible, par un aménagement adéquat, de telles sessions, en partenariat avec le Lido.

Il n'existe aucune structure sur la région capable d'assumer le rôle d'initiateur et d'organisateur de plages de **formation continue** pour les artistes.

La question de la formation continue est cruciale, non seulement parce que les artistes ont besoin, au cours de leur carrière, d'évoluer, de "*zigzaguer entre les références et les modèles en dessinant (leur) propre chemin*"²¹, mais aussi parce que la présence simultanée de jeunes artistes et d'artistes expérimentés dans un même lieu pour une activité commune est primordiale dans le processus de formation et d'évolution des uns et des autres.

Et si le Lido considère, à juste titre, que le Studio de création est aussi un dispositif de formation continue, puisque d'anciens étudiants peuvent y revenir pour poursuivre un travail de création, celui-ci est limité dans le choix des compagnies et dans le temps.

La formation continue dans les arts du cirque "*est inexistante ou presque. Il y a absence quasi totale d'offre et de structures d'accueil pour la formation continue dans les arts du cirque. [...] La formation continue doit s'inscrire dans la mission de toute grande école.*" Mais si celles-ci ne sont pas les seuls lieux où doivent s'offrir ces formations, "*les espaces et les lieux satisfaisant à ces exigences se trouvent dans les grandes écoles*".²²

Malheureusement, ces espaces ne se trouvent pas au Lido.

²¹ Emmanuel Wallon. Ibid.

²² Jan Rok Achard. Ibid.

des moyens insuffisants pour des missions élargies

*"Le Lido, en tant que structure d'animation, est très bien pourvu, mais de multiples autres missions, nouvelles ou non, enrichissent le Lido en en faisant une structure pauvre. Il est nécessaire que l'État et le Conseil régional s'engagent beaucoup plus fortement et en pluriannuel. Pour le studio, il est nécessaire d'avoir plus de moyens en termes de budget, et d'autre locaux plus adaptés."*²³

On ne saurait être plus clair : si le Lido n'avait en charge que l'animation des ateliers de pratiques amateurs, mission qui implique la source de son financement municipal, tout irait bien.

Mais le Lido est aussi une école. Et une grosse partie du budget (estimée à 92 K€) est constituée de la valorisation des apports en industrie de la Ville de Toulouse, c'est-à-dire une mise à disposition d'outils de travail. Il reste peu pour la formation professionnelle et le Studio de création.

La plus grande partie des 3,86 M€ (25,3 MF) que l'État consacre à la formation professionnelle en cirque va au Centre national des arts du cirque (CNAC) et, à un moindre degré, à l'Académie Annie-Fratellini. **Le Lido est financé par l'État à hauteur de 1 % des sommes qu'il consacre à la formation professionnelle**, soit 38 000 €. Quatre autres "grandes" écoles de cirque (Chambéry, Montpellier, Lomme, Mougins) sont d'ailleurs au même niveau de financement, tandis que l'école de Châtellerauld reçoit 150 000 € de l'État.

La Ville abonde 70 % du budget du Lido, sans tenir compte des apports en industrie, et 53 % de l'école professionnelle et du Studio, sur des budgets d'animation.

des locaux de travail exigus et inadaptés

La question récurrente des locaux est une des conditions vitales de son développement, et peut-être même de sa survie.

Déjà en 1996, Henri Guichard s'exprimait ainsi : *"Le Lido est maintenant un peu à l'étroit. La Mairie de Toulouse se rend compte des marges de progression et l'adjoint en charge du Centre recherche d'autres modalités de travail. Notre demande en termes d'espace est un peu particulière, car nous demandons des espaces appropriés aux techniques enseignées,. Ce n'est pas en mètres carrés que cela se calcule, mais en fonctionnalité. Pour y répondre pleinement, j'ai donc proposé la création d'une maison du cirque à Toulouse."*²⁴

²³ Henri Guichard. Entretien.

Pas de maison du cirque depuis, mais une promesse de la Mairie de Toulouse de reloger le Lido dans des locaux plus adaptés "*avant la fin de la législature*". Mais le projet risque d'être retardé pour cause d'explosion de l'usine AZF, la Ville de Toulouse ayant d'autres priorités.

Au-delà de la modestie de ces propos d'Henri Guichard, les conditions de travail au Lido sont aujourd'hui difficiles.

L'école ne peut pas accueillir tous les pratiquants, qu'ils soient amateurs, élèves en formation professionnelle ou jeunes compagnies en création dans le cadre du Studio. La Grainerie permet de pallier un peu à cet encombrement, mais ses espaces sont eux aussi limités. La compagnie R de rien, par exemple, bien que travaillant dans ce cadre du Studio, a dû partir pour un an, faute de place pour l'accueillir.

De plus, les locaux actuels ne permettent pas **l'enseignement de certaines disciplines** (aériennes par exemple), ni le travail "en rond". Ces conditions de travail ont un impact évident sur l'esthétique et les disciplines de base des créations des compagnies de la région, issues du Lido : jonglage, acrobatie et clown, en frontal et sur scène.²⁵ Par la force des choses, les équipes artistiques sont réduites.

Enfin, l'exiguïté des locaux **limite les "brassages"**, les rencontres entre jeunes artistes et artistes plus confirmés, entre élèves de cirque et élèves en art dramatique ou en danse, notamment dans le cadre d'une formation continue qui ne peut pas trouver sa place. Même si Christian Coumin, positif, constate que "*l'exiguïté renforce les liens*".

²⁴ Entretien avec Jean-Luc Baillet. Arts de la piste n°4 – novembre 1996..

²⁵ Voir le chapitre 3 sur la création et les compagnies.

²⁶ En 1674, un certain Henri Guichard, entrepreneur de spectacles, "*l'Opéra ayant tombé entre les mains de Lully*", obtint

Il est donc urgent que la Mairie de Toulouse exprime clairement sa volonté de trouver des **locaux adaptés à un enseignement professionnel** des arts du cirque dans l'agglomération, et se mette rapidement en quête de bâtiments qui pourraient les accueillir.²⁶

une structure administrative et de financements inadaptée

du roi un privilège pour l'établissement d'une Académie royale des spectacles, ayant le droit "*de faire construire des cirques et des amphithéâtres pour y faire des carrousels, des tournois, des joutes, des luttes, des combats d'animaux, des illuminations, des feux d'artifice et généralement tout ce qui peut imiter les anciens jeux des Grecs et des Romains.*" (Source : le Théâtre de Foire à Paris – Barry

On l'a vu, le Lido est financé et géré d'une part par la Mairie de Toulouse, en tant que structure d'animation, d'autre part par une association para-municipale, en charge de l'animation socioculturelle, l'ASSEL.

La raison est d'ordre historique, l'école étant à l'origine une école municipale chargée des ateliers de pratique amateur. Et si la part d'animation qui perdure au Lido pourrait continuer à être financée et gérée de cette façon, il est anachronique et incohérent qu'en tant qu'école

professionnelle, **le Lido émerge sur des budgets d'animation**, et soit en même **temps financé par l'État et le Conseil régional**. On peut penser que cette situation est un **frein à une meilleure prise en charge** par ces collectivités de la formation professionnelle et du Studio de création.

De plus, le Studio de création ne bénéficie, selon Henri Guichard, d'aucun financement spécifique et il est géré par une association de droit privé, extérieure à l'école.

Il serait utile, par exemple à l'occasion d'un réaménagement de l'école, et afin d'atteindre une meilleure cohérence et une meilleure reconnaissance, y compris en termes budgétaires, de la part des collectivités autres que la Ville de Toulouse, de **repenser la structuration administrative et juridique du Lido**, afin d'aboutir à des financements fléchés.

Il est cependant essentiel que la Ville de Toulouse continue, éventuellement en le valorisant, à fournir à l'école les outils qui lui permettent de travailler : prêt des locaux et mise à disposition de personnels.

Un statut d'association à but non lucratif reste possible, bien qu'ambigu. Mais il existe depuis peu une autre forme juridique qui semblerait plus adaptée : **l'Établissement Public de Coopération Culturelle**²⁷.

Ce statut permet aux collectivités locales et à l'État de siéger dans un conseil d'administration commun, de financer l'établissement, de mettre à sa disposition locaux, matériels et personnels, y compris des fonctionnaires territoriaux, et de nommer un directeur ayant toute latitude de gestion sous la responsabilité et le contrôle de ce conseil d'administration. Les personnels issus d'une structure qui est remplacée par un EPCC doivent être transférés.

Une forte demande de reconnaissance

Le Lido a besoin d'une reconnaissance de ce qu'il est devenu de la part des pouvoirs publics.

*"Pour le ministère de la Culture, nous sommes une école préparatoire à Rosny²⁸. Mais dans la réalité, nous sommes l'autre école face à Châlons et Fratellini. Sur les 500 dossiers que nous recevons, 62 émanent d'élèves d'écoles préparatoires."*²⁹

Henri Guichard place la barre très haut : être l' "autre école". Cette ambition semble sans commune mesure avec les moyens dont il dispose actuellement, au regard de ceux des deux autres écoles citées.

²⁷ Voir l'encadré sur les EPCC, chapitre 1 – page 17

²⁸ École de Rosny-sous-Bois, qui accueille les étudiants du 1^{er} cycle du CNAC.

²⁹ Henri Guichard, in : Arts de la piste n°21/22 – octobre 2001 – page 31.

Il est par conséquent nécessaire que l'État et les collectivités impliquées redéfinissent clairement leurs propres ambitions pour cette école, en prenant en considération le chemin parcouru depuis vingt ans et les développements à venir : ouverture de l'école à d'autres intervenants, d'autres disciplines, travail collectif, formation continue...

La reconnaissance attendue pourrait alors se manifester de la part de ces collectivités par une mise en adéquation des moyens budgétaires et la redéfinition des missions.

Christian Coumin, directeur artistique de l'école, appelle d'ailleurs de ses vœux une **mission d'inspection** de la part du ministère de la Culture.

De la part de la Ville, cette reconnaissance devra se traduire par une mise à disposition d'un outil de travail plus adapté, c'est-à-dire par de **nouveaux locaux**, et par un engagement plus clair.

La Mairie de Toulouse doit en particulier déterminer si elle considère le Lido en tant **que simple structure d'animation socioculturelle** parmi d'autres, comme c'est le cas jusqu'à présent, même si elle lui reconnaît un rôle leader sur le plan des pratiques amateurs en cirque.

Elle peut aussi faire le constat du chemin parcouru dans le sens du développement des arts du cirque à Toulouse, **reconnaître l'école comme une école d'art**, constater la créativité des compagnies qui en sont issues, souligner son rôle dans le domaine de la culture. Dans ce cas, des moyens à la hauteur de ce rôle doivent lui être alloués.

Enfin, la Ville de Toulouse peut se saisir d'un outil qui pourrait être encore plus performant et en faire un des **éléments clairement affichés de sa politique culturelle, par un engagement fort dans un projet plus général.**

C'est une des conditions pour que l'une des écoles de cirque françaises les plus dynamiques garde son rang, et se développe en s'ouvrant largement aux influences extérieures.

CHAPITRE 3

LA CREATION ET LES COMPAGNIES

INTRODUCTION

Les compagnies de cirque en Midi-Pyrénées sont nombreuses : nous décrivons ci-dessous **38 compagnies**, qui pratiquent les disciplines de cirque ou sont, par leur parcours, liées au secteur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le foisonnement des arts du cirque en Midi-Pyrénées, il existe une multitude de jeunes compagnies, parfois éphémères, travaillant aux limites du professionnalisme et de la pratique amateur, entre la création, la transmission et l'animation socioculturelle ou privée.

Parmi les 38 compagnies repérées, **nous en avons choisi quatorze** pour lesquelles la description est détaillée et sur lesquelles se basent les remarques qui suivent. Pour les autres, la description est brève, car leur visibilité est moindre.

Ce choix est fondé essentiellement **sur la notoriété des compagnies** : elles figurent dans les programmations et sont repérées par les professionnels. Nous avons pu voir leurs créations et nous les avons pour la plupart rencontrées.

Ces descriptions nous ont permis, dans une deuxième partie, de dégager quelques traits dominants de la création dans la région, concernant la répartition géographique, les caractéristiques d'âge et de nombre d'artistes, les esthétiques développées, les disciplines pratiquées, la diffusion, les moyens de production, les lieux de répétition utilisés.

Nous espérons avoir ainsi pu montrer la vivacité, l'identité et le dynamisme de la création circassienne en Midi-Pyrénées, mais aussi pointer les manques dont elle souffre, ainsi que les attentes et les besoins des artistes.

LES COMPAGNIES DE CIRQUE

DE MIDI-PYRENEES

COMPAGNIE VENT D'AUTAN

Rémy Balagué et Babeth Gros
Administratrice: Marie Bataillon
Date de création : 1997

Hall Lauzin – rue du Général
de Gaulle
32000 Auch.
T./F. : 05 62 05 63 51
vent.d.autan@netcourrier.com

Rémy Balagué a été formé au Centre national des arts du cirque (**CNAC**) de Châlons-en-Champagne. Il a ensuite travaillé comme acrobate pour le Cirque du Soleil (Québec), comme danseur-acrobate pour la compagnie Pierre Doussaint, puis pour la compagnie Jérôme Thomas.

Il enseigne au Pop Circus depuis 1992, école dont il est aujourd'hui le directeur. Il est également artiste-associé à Circuits. Il a assuré la mise en scène du spectacle de Vincent de Lavenère, *Chant de Balles*, et participé à celle du spectacle du jongleur Philippe Ménard, *Ascenseur*, qu'on a pu voir lors de la manifestation Les Arts de la Jongle à La Villette fin 2001.

Babeth Gros n'a pas de formation d'acrobate, mais a travaillé en tant que telle pour le Théâtre du Capitole. Elle a enseigné au **Lido** à Toulouse, puis a travaillé pour le Cirque Nu (Montpellier) et pour la compagnie Jérôme Thomas. Enseignante au Pop Circus, elle est également artiste-associée à Circuits.

Rémy Balagué et Babeth Gros ont d'abord monté un numéro d'acrobatie de huit minutes, qui, "*loin des numéros de cirque à exploits, nous emmène là où on peut rêver d'aller à deux.*"

La compagnie a également un souci de **circulation sur son territoire**, en proposant un projet de "*chapiteau guinguette itinérant*" d'intervention artistique en milieu rural.

Leur spectacle *Pas Touche Terre* est sans doute le spectacle le plus renommé produit par une compagnie de Midi-Pyrénées. Mis en scène par Christian Coumin (qui en est le co-auteur avec les deux interprètes), c'est un duo d'acrobatie, "*une histoire simple et sans paroles, une rencontre acrobatique tendre, fragile, énergique.*"¹

¹ Sur *Pas touche terre*, on peut se reporter aux articles critiques de Jean-Michel Guy dans les Chroniques de l'AFAA, et à l'article de Martine Maleval dans Art Press spécial "*Le cirque au-delà du cercle*" (voir la bibliographie en annexe).

Créé en 1998 à Auch, sans aucune coproduction, mais avec l'aide de la Ville d'Auch, du ministère de la Culture (DMDTS), du Conseil Général du Gers et du Conseil Régional Midi-Pyrénées, pour un budget total de production de 100 000F (15 000 €), il a déjà beaucoup tourné de 1998 à 2000, d'abord dans le Gers sous

chapiteau, et plusieurs fois à CIRCA, puis partout en France, en Italie, au Mexique, etc.... C'est sans doute l'une des productions qui tournent le plus dans la région Midi-Pyrénées.

Pas touche terre a été programmé au Colibri à **Avignon** durant le festival 1999.

Une deuxième version a été créée en décembre 2000 au **Théâtre National de Toulouse Midi-Pyrénées**, après une résidence de six jours, et avec une **coproduction** de cette structure (11 000 €), pour un budget total de 17 000 €. À cette occasion, de nouvelles aides à la création ont été obtenues du Conseil Général et de la Ville d'Auch. Cette version, bi-frontale, et avec la présence de trois musiciens, a été présentée sous le chapiteau de Circuits, puis à l'espace chapiteaux du **Parc de La Villette** pendant deux mois durant l'été 2001, avec un franc succès.

La compagnie Vent d'Autan est aujourd'hui administrativement autonome. Longtemps diffusée par Florence Meurisse et Geo Martinez, elle bénéficie aujourd'hui d'un emploi administratif permanent, sous contrat emploi-jeune et assisté d'un bénévole.

Elle dispose d'un local de travail et de répétition et d'un bureau, loué à l'école Pop Circus. La compagnie souhaite dans les toutes prochaines années en faire un lieu de diffusion pour des petites formes et des travaux en cours, et qu'il puisse y avoir un accueil pédagogique sous forme de stages d'acrobatie pour un public confirmé (l'école de cirque ne s'adressant qu'aux enfants).

LES ACROSTICHES

c/o La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma.
T. : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
acrostiches@netcourrier.com
www.rueducirque.com

C'est en 1994, à Toulouse, au centre des arts du cirque le Lido, que **Jean-Philippe Cochey-Cahuzac**, **Philippe Copin** et **Michel Navarro**, tous trois enseignants d'acrobatie et de jonglerie, se rencontrent et forment avec **Christian Coumin**, metteur en scène, la compagnie les Acrostiches.

Deux spectacles à leur actif à ce jour. En 1994 a été créée une première version de **Personnellement Vôtre**, présentée à Aurillac et à CIRCA, puis au Festival Mondial du Cirque de demain début 1995, où les trois artistes ont remporté une médaille d'argent. Les Acrostiches ont bénéficié, pour cette création, du soutien du Lido et de la

Ville de Colomiers. La mise en scène est de Christian Coumin.

Le spectacle tourne jusqu'à fin 2001, plusieurs centaines de fois, en France et ailleurs (Europe : Belgique, Espagne, Suisse, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Grèce, mais aussi Mexique, Japon, Canada, Hawaï). La renommée nationale et internationale des Acrostiches est faite.

Leur seconde création, ***Comme un p'tit air de cirque***, trio acrobatique, jonglé, parodique et burlesque, voit le jour en mai 2000, au Théâtre de la Digue, à Toulouse et est également appelée à beaucoup tourner, au point que les Acrostiches doivent limiter le nombre de dates de leur spectacles.

Pour cette création, les Acrostiches ont pu bénéficier de **coproductions et de résidences** de création de la part du Théâtre de la Digue et de Circuits, ainsi que d'aides à la création (Ministère de la Culture, DMDTS et DRAC, Conseil Régional, Ville de Toulouse) et d'un appui du Théâtre de Saint-Gaudens.

La fabrication du décor a été confiée à L'Usine et à Stéphane Laisné (par ailleurs de la compagnie Salam Toto).

Le spectacle est une création collective des trois artistes, avec Christian Coumin et Sébastien Barrier, qui assurent également la mise en scène.

Comme un p'tit air de cirque a été présenté au **festival d'Avignon** (off) en 2001, et la salle n'a cessé d'être comble.

Les Acrostiches font partie du "Collectif des compagnies de cirque Midi-Pyrénées" gérées par Florence Meurisse et Geo Martinez à la Grainerie.

C'est l'une des trois compagnies de Midi-Pyrénées à figurer dans les Chroniques de l'AFAA, rédigées par Jean-Michel Guy, et l'on trouve plusieurs références bibliographiques la concernant dans les revues spécialisées².

² Voir la bibliographie en annexe.

COMPAGNIE 111

c/o La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma.
T. : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
compagnie111@yahoo.fr
www.rueducirque.com

contact compagnie:
06 87 02 55 12

Olivier Alenda, Aurélien Bory et **Katja Werlhin**, aujourd'hui remplacée par **Anne de Buck**, ont fondé la compagnie 111 en 1999. Tous viennent du **Lido**, Olivier ayant ensuite suivi l'enseignement de l'école de cirque de **Montréal** et Anne De Buck celui des écoles de **Rosny** et de **Châlons**. Cette dernière est aussi enseignante à la Lanterne Magique, à Castanet. Olivier Alenda et Aurélien Bory ont travaillé avec Archaos, avant de participer au spectacle *l'Odysée*, du Tatro Théâtre (Mladen Materic).

Leur premier spectacle, **IJK**, a été créé en 2000 au Théâtre de la Digue. "*Jongleurs, acrobates, musiciens*", les trois artistes présentent "*un travail sur les volumes, les mouvements, l'exploration ludique*".

Le spectacle a été co-écrit et mis en scène par Christian Coumin. Le Théâtre de la Digue et l'espace Apollo (Mazamet) sont les coproducteurs, avec la compagnie. La création a bénéficié du soutien du Conseil Régional et du Conseil Général, ainsi que du Studio de création du Lido.

IJK a déjà beaucoup tourné, en France comme à l'étranger. La nouvelle compagnie est considérée comme prometteuse par beaucoup, et prépare déjà une autre création qui a toutes les chances d'obtenir une aide à la création de la part de l'État.

Il s'agit de **Plan B** (titre provisoire), qui bénéficiera d'une **coproduction interrégionale**, avec le Théâtre de la Digue, l'Institut des arts du clown de Bourg-Saint-Andéol (pôle cirque), l'Espace d'Albert à Nérac, et probablement (les discussions sont en cours) le Théâtre Garonne (Toulouse) et l'Espace Athic d'Obernai (pôle cirque d'Alsace).

Une des originalités de ce projet est le fait que la compagnie 111 a fait appel, pour la mise en scène, à un artiste new-yorkais, Phil Soltanoff, rencontré lors d'un stage. Le projet fait également appel à plusieurs disciplines très différentes, et ce sera une pièce très écrite.

*"En associant sur le plateau plusieurs compétences, en donnant un sens fort à la scénographie, en ajoutant l'image au théâtre d'action, enfin en explorant un élément de base de l'espace, à savoir le plan, la compagnie s'inspire ici de plusieurs mouvements issus des années 20, du Bauhaus au constructivisme, en passant par le muet américain."*³

³ Aurélien Bory, pour la compagnie, texte de présentation du projet.

BARO D'EVEL CIRK COMPAGNIE

la Bourdasse – 31310 Gensac
T./F. : 05 61 97 27 16
Diffusion : Géraldine Elie :
06 09 33 75 79
baro.d.evel@voila.fr

Baro d'Evel, ce sont six artistes issus de la 12^e promotion du **Centre national des arts du cirque** de Châlons-en-Champagne, et du spectacle **La Tribu iOta**, mis en piste par Francesca Lattuada : Julien Cassier, Adria Cordoncillo, Camille Decourtye, Mathieu Levavasseur, Nicolas Lourdelle et Blaï Mateu.

Parmi eux, deux Catalans, dont l'un est tombé amoureux du village de Vaour (Tarn), et un ancien élève du **Lido**, Julien Cassier. Une compagnie qui a choisi de s'établir en région Midi-Pyrénées, et de travailler en extérieur pour leur première création, **Pourque No?**, mis en scène collectivement sous le regard de Michel Cerda, et créé début 2001.

Bien entendu, cette toute jeune compagnie a monté sa production sans coproducteurs ni subventions. Adria Condorcillo s'est installé à **Vaour**, et compte y monter son lieu de travail en achetant le lieu dit la Chèverrie ⁴

LA CLIQUE

13 rue de la Somme
32000 Auch
Production et diffusion :
Florence Meurisse et Geo
Martinez - La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma.
T. : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr

La Clique, une nouvelle compagnie en Midi-Pyrénées. Ce sont aussi des artistes issus de la 12^e promotion du **CNAC**, comme Baro d'Evel.: Olivier Boyer, Julien Cassier, Damien Caufepé, Matthieu Duval, Damien Fournier, Nicolas Lourdelle, Guillaume Montels ou Christophe Rulhes, Isa Munoz, Jan Oving. Quatre d'entre eux sont issus du **Lido**, deux sont **auscitains**. Deux des artistes font aussi partie de Baro d'Evel. C'est dire que la compagnie fait un retour aux sources en s'installant dans la région.

La production de leur création, **Comme neige**, écrite collectivement avec Christian Coumin, et mise en scène par ce dernier, est exemplaire. Son montage n'a pas été facile, tournées de la *Tribu iOta* obligent.

Tout sera en place pour le premier trimestre 2003. Florence Meurisse et Geo Martinez s'en occupent, le **TNT** les accueille en résidence et les coproduit, **Circuits** aussi. Hors région, le pôle cirque de **Nexon** (les Arts à la rencontre du Cirque, dans le Limousin) et le **Théâtre d'O**, à Montpellier, seront également coproducteurs et accueilleront des résidences. Même la scène nationale de Tarbes pourrait en être. De bonnes conditions pour l'installation d'une nouvelle compagnie, composée d'excellents artistes, en Midi-Pyrénées. Une question, cependant, qui s'est beaucoup posée : où travailler à

⁴ voir le chapitre 5 sur les lieux de travail en Midi-Pyrénées.

Toulouse, où répéter, en dehors des résidences qui ne durent qu'un temps limité?

VIS A VIS

c/o La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma.
T. : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
vis.a.vis@netcourrier.com

Lionel About et **Vincent Bruel** se sont eux aussi rencontrés au **Lido**, et ont créé Vis à vis en 1998. Leur premier spectacle, ***Visa pour l'amour***, conçu et mis en scène par les deux artistes et par Christian Coumin (lumières: David Löchen), est d'une durée d'1 heure et 10 minutes. "*Une histoire sans parole par deux poètes méticuleux, un rêve chorégraphié par deux frères décalés, une porte entrouverte sur un coin de paradis cultivé par deux empotés heureux, un moment de bonheur par deux enfants de la balle.*"

Voilà sans doute l'une des plus belles réussites labellisées Lido, et signées Christian Coumin. Cela a valu à la compagnie une reconnaissance par les médias spécialisés nationaux.⁵

Visa pour l'amour a d'ailleurs fait le tour d'Europe, sinon du monde, et en tout cas celui de toute la région, par des centaines de représentations. Le duo n'a pas résisté à tant de route, et Vincent Bruel est parti seul suivre la sienne.

Lionel About a conservé le nom et la structure de la compagnie pour créer, avec Pascal Delhay (compagnie Klassmute), danseur, le collectif **À propos de l'écho**, et un nouveau et très beau duo : **Chambre froide** (mai 2001).

Ce spectacle, que les deux protagonistes ont mis eux-mêmes en scène, est une coproduction des deux compagnies, du Centre de développement chorégraphique de Toulouse (CDC), et du Théâtre de la Digue. Il a été aidé par le ministère de la Culture (DMDTS et DRAC), le Conseil Régional, le Conseil Général et la Ville de Toulouse.

La fabrication du décor a été faite à L'Usine et à la Grainerie (Saltobrank).

Les premières représentations ont bien sûr eu lieu au Théâtre de la Digue, puis le spectacle a été montré à **Furies**, festival des arts de la rue et des arts du cirque de Châlons-en-Champagne.

L'originalité de la coproduction et de la création est à souligner : un artiste "de cirque", et un danseur, une coproduction d'une structure vouée à la danse contemporaine. Au-delà, se posait la question de la

⁵ C'est une des trois compagnies de la région répertoriées par Jean-Michel Guy dans ses Chroniques de l'AFAA. Voir aussi la bibliographie en annexe.

diffusion d'un spectacle "bâtard", transdisciplinaire, atypique, inclassable: est-ce du cirque, ou de la danse ? Les artistes, comme les publics, n'attachent guère d'importance à cette question. Les chargés de production et de diffusion sont eux obligés de se la poser, et elle sera de plus en plus au centre de leurs préoccupations.

Mais le spectacle n'a pu vivre, et le nouveau duo s'est séparé. Dommage.

COMPAGNIE DES PAS EN ROND

c/o La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma.
T. : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr

contact compagnie :
pasenrond@netcourrier.com
T./F. : 05 61 84 58 82

Sylvain Cousin et **Thomas Le Doze** découvrent le jonglage à peu près au même moment, mais pas au même endroit. L'un est ariégeois, l'autre breton, et c'est à Toulouse, à l'école du cirque du **Lido**, qu'ils se rencontrent. Ils y suivent la formation de comédien de cirque pendant deux ans puis le studio de création pour monter la compagnie et créer une première version de **ici-bas !** de 30 minutes.

Cette création de 1999/2000 a été mise en scène par Christian Coumin, et a bénéficié du soutien, outre du Lido, du Fourneau (centre des arts de la rue de Brest), et de la Palène (Rouillac - 16), ainsi que de l'aide du dispositif Défi-jeunes.

En 2001, Des pas en rond a "reformaté" son spectacle en une version 50 minutes.

Duo de jonglage, sur scène, le spectacle est techniquement léger. Burlesque et muet, il a pu tourner dans de nombreux endroits (53 dates en 2000), d'autant qu'il a été présenté au **Chaînon manquant**. Il a été présenté 11 fois au Cabaret Sauvage, sur le Parc de La Villette en octobre 2001, avant de partir trois semaines, pour la deuxième fois, en tournée au Mexique.

La Compagnie Des pas en rond est administrée par Thérèse'n Thérèse et diffusée par Geo Martinez.

SALAM TOTO

Éva Schakmundès
Stéphane Laisné
Saint-Sabin
31230 Montbernard
T. : 05 61 94 15 20
F. : 05 61 94 15 21

et

La compagnie Salam Toto est à plusieurs égards **atypique** dans le paysage de la création régionale. D'abord par le parcours de ses créateurs.

Éva Schakmundès, danseuse et comédienne, s'est formée à l'école Fratellini (voltige à cheval et acrobatie), puis, après le cirque Jean Richard, a passé dix ans chez **Zingaro**.

Stéphane Laisné, formé à l'école "de la rue Blanche" (comédie), est devenu régisseur et acrobate chez **Archaos**.

Atypique par leur discipline, puisqu'en 1999, ils fondent une compagnie d'emblée pluridisciplinaire, "*théâtre de cheval et d'aventures*", "*créatrice de spectacles, de rencontres et de récits rassemblant peintres, conteurs et musiciens autour du cheval de légende*."

Atypique par leur **démarche d'implantation** : ils choisissent de venir s'installer en Haute-Garonne, parce que c'est là qu'ils trouvent le lieu qui leur est nécessaire. Ils y cherchent alors les moyens régionaux de leurs projets, et commencent à réaliser une véritable implantation, en tissant des liens avec leur entourage, communes et Pays.

Ils ont déjà tourné dans des événements festifs français et étrangers avec les meilleures compagnies de rue. On les a vus sur la "RN2000", en l'an 2000, au festival d'Ax-les-Thermes l'été 2001 et au festival CIRCA en novembre, avec "**La guinguette cavale des hippos culs peints**". Le cheval noir d'Éva dominait l' "*enterrement des arts de la rue*" à Saint-Gaudens en juin 2001.

La prochaine création de Salam Toto, **Penthésilée, suite fantasy** sera le résultat d'une longue **résidence de création** à Circuits pendant l'automne et l'hiver 2001/2002. Elle sera présentée à Auch début mars 2002. D'une durée de deux mois à l'origine, cette résidence s'est d'abord prolongée un troisième mois, et durera finalement quatre mois et demi. On peut noter l'exceptionnelle capacité de l'équipe de Circuits à prolonger une résidence de création en fonction des besoins qui émergent en milieu de parcours.

Penthésilée réunit quatre interprètes, dont une chanteuse, six chevaux, et un âne, la mise en scène est assurée par les deux artistes de la compagnie et par Didier Kowarsky, conteur. Elle aura lieu dans un "**tonneau-manège**" conçu par Stéphane Laisné.

Cette création a bénéficié, outre la résidence à Auch, d'une **coproduction interrégionale** de Circuits, de l'Agora de Boulazac (Aquitaine), du Printemps des comédiens (Montpellier) et du Cirque-théâtre d'Elbeuf (pôle cirque de Basse-Normandie). Le Carré Magique, pôle cirque de Lannion, l'accueillera en outre au mois de mai 2002. Le projet est également soutenu par le ministère de la Culture (DMDTS et DRAC), le Conseil Régional et le Conseil Général.

Les artistes de la compagnie Salam Toto entendent établir des liens, un véritable rapport avec le lieu où ils habitent. Ainsi, une première programmation à l'**Isle-en-Dodon** en mai 2002, assurée par la compagnie, permettra à leurs voisins d'assister aux premières représentations de *Penthésilée* après Auch, mais aussi à des concerts, des spectacles de théâtre et autres des amis de la compagnie (Didier Labbé quartet, Anapiesma, Didier Kowarsky, Hassan Kouyaté...), sous le "tonneau-manège".

Des contacts ont été établis dès l'installation de la compagnie avec la commune de l'Isle-en-Dodon, le Pays, le Département et la Région.

De plus, Stéphane Laisné travaille sur un projet de réhabilitation d'une chapelle jouxtant son terrain, pour en faire une salle de répétitions et de spectacles. Le manège qui sera installé sur ce même terrain permettra aussi l'accueil de stagiaires.

ALEX – COMPAGNIE AUTONOME

Alex Saintin
29 avenue Saint-Exupéry
31400 Toulouse
T : 06 82 28 97 58
www.rueducirque.com

Rémois d'origine, **Alex Saintin** a commencé à travailler le jonglage avec l'équipe de **Jonglissimo**, puis a intégré en 1997 la formation professionnelle du **Lido**, pour y développer pendant deux ans un travail axé sur le clown et la jonglerie.

En 1999, il crée au sein du Studio de création **Quelle émotion!**, solo ("Cirque burlesque – théâtre", très "cabaret") de dix minutes, qui deviennent 20 minutes un an plus tard, sous l'œil avisé de **Christian Coumin**.

Au Lido, il rencontre Jyve Faury et Céline Thibault, et crée avec eux la compagnie **T'el-Qu'el**, et le spectacle **Des hauts et des bas**. Jyve Faury a depuis créé sa propre compagnie, Planet Circus.

Enfin, Alex a rejoint fin 2000 le cabaret "*Ça sent la piste*", de Sébastien Barrier.

Des hauts et des bas a tourné surtout en région (Théâtre de la Digue, CIRCA, Aurillac avec le Lido). *Quelle émotion!* a pris place en première partie de plusieurs spectacles (Des pas en rond, Jérôme Thomas, les Arrosés...), et a été récemment proposé dans le cadre du cabaret *Scènes de Cirque* à La Villette. Puis Alex Saintin est parti avec Des Pas en rond pour leur tournée mexicaine.

Il continue de travailler en solitaire avec beaucoup de monde. Il a un projet de résidence et de coproduction pour 2002 à Jonglissimo, à Reims, pour une création mise en scène par Christian Coumin. Peut-être faute d'avoir trouvé financements et lieux de travail (toujours précaires, dit-il) dans la région.

KARL LUDOVIC

Karl Ludovic Jamois
13 rue des Roses
31500 Toulouse
T./ F. : 05.61.54.09.81
karl-ludovic@jongleur.net
www.rueducirque.com

Formé au Théâtre du Fil, compagnie intervenant dans les quartiers et les prisons, Karl Ludovic a rejoint le Lido en 1995, et est aujourd'hui encore soutenu par le Studio de création.

Il a notamment été programmé dans la cour du Lido à Aurillac et a participé aux Éclats de cirque. *Botanie*, le spectacle qu'il a créé en 1999, a été beaucoup montré en région, ainsi que dans des festivals, dont celui d'Obernai (*Pisteurs d'étoiles*) en 2000.

Karl Ludovic a également participé au Festival mondial du cirque de demain la même année.

MARIE-AUDE JAUZE

114 rue Achille Viadieu
31400 Toulouse
T./ F. : 05 62 26 77 46
www.rueducirque.com

Marie-Aude Jauze est une véritable artiste de cabaret, et si elle a pris quelques cours au Lido pour le numéro de trapèze burlesque qu'exécute son personnage **Angelina**, elle est avant tout clown et comédienne.

Elle a d'autres personnages, comme *Madame Rosa*, participe au cabaret **Ça sent la piste**, et est comédienne dans **Les Gumes**, de la compagnie Le Phun. Cela fait déjà quelques années qu'elle est installée à Toulouse.

Angelina a été primée au **Festival mondial du cirque de demain**, et a participé aux *Scènes de Cirque* du Cabaret sauvage, sur le Parc de La Villette. Elle devrait être prochainement engagée par le **Cirque Knie**.

R DE RIEN

Thomas Dufour et
Florent Bergal
24 rue de l'Hôpital Militaire
59800 Lille
T. : 06 60 74 95 01
06 64 13 85 50
r.de.rien@caramail.com

Toute jeune compagnie, R de Rien est composée de Thomas Dufour et Florent Bergal, deux jeunes artistes du Lido. Ils rentrent d'une année de travail à l'école de cirque de Lomme, à côté de Lille.

"Ils sont partis pour travailler, mais seuls. Il n'y avait pas de place pour eux à Toulouse", disent les Thérèse, qui les administrent. Ils ont présenté récemment (novembre 2001) leur nouvelle pièce, **Les Loges**, dans le cadre de **Région en scène**, du réseau Pyramid, au Théâtre de la Digue. Ils envisagent de retravailler leur création au Studio du Lido, sous la direction de Christian Coumin.

OKUPA MOBIL

48 chemin de Ribaute
31400 Toulouse
T. : 05 61 54 31 84
06 03 47 10 66
F. : 05 61 34 01 66
www.okupamobil.com

Okupa Mobil, "spectacles circothérapeutiques", au croisement du théâtre, du cirque et des interventions de rue, a une place un peu à part : il s'agit d'un **collectif** stable (neuf artistes issus du **Lido**, vivant et travaillant ensemble depuis 1992, dix aujourd'hui), partageant un lieu de travail et de vie, **La Ferme**, "grand espace non reconnu, partagé également avec d'autres artistes ou techniciens œuvrant à L'Usine".

Leur dernière création, **Mouton de campagne**, date de 1999, et a tourné dans des festivals de rue (Aurillac en In, Sotteville, Furies à Châlons, etc.), ainsi qu'en salle.

"Les comédiens d'Okupa Mobil ont fait le choix de considérer la vie commune comme facteur de création", en particulier dans l'improvisation.

LA LANTERNE MAGIQUE

14 avenue du Docteur
Delherm
31320 Castanet Tolosan
T.: 05 61 81 41 20
F.: 05 61 81 45 13

La Lanterne magique est la compagnie d'Alain Mies, par ailleurs directeur des ateliers cirque de la ville de Castanet-Tolosan, plus connu sous le nom du personnage de son spectacle éponyme : **Félicien le Magicien**. Le spectacle a été programmé en 2000 au festival d'Avignon, à Champfleury.

Par ailleurs, Alain Miès a conçu un "théâtre-salon", qui rappelle les théâtres forains, les carrousels, à partir d'un ancien manège d'auto-tamponneuses. Outre l'utilisation à des fins événementielles de ce théâtre, il est conçu pour offrir aux compagnies un lieu remarquable et mobile pour les festivals ou les tournées rurales.

LES AUTRES COMPAGNIES

Il faudrait encore citer de nombreuses compagnies et artistes individuels, circassiens ou proches du cirque⁶.

Parmi elles :

- **les Ratetous et Double zéro**, avec Olivier Grunberg, Vincent et Pierre Mazaudier, dans **150°**, spectacle de chansons et d'acrobatie (créé en mars 2000), qui a tourné essentiellement dans les festivals, dont le Chaînon manquant, et à la cour du Lido à Aurillac (environ 70 dates en deux ans). La compagnie préparait une seconde production fin 2001, subventionnée "*essentiellement par le système D*", dit son administratrice, et pour laquelle elle manquait, une fois de plus, de lieux de travail (la compagnie a travaillé à chez Okupa Mobil, à Toulouse).
- **les Sœurs Pillères**, créée en 1993, et composée de Suzanne Da Cruz et Muriel Deville. La compagnie tourne un numéro de "danse comique et trapèze violent" de cinq minutes, essentiellement dans des cabarets en Allemagne, des cirques ou à la télévision.
- **Gérald Cibola**, artiste individuel et excellent jongleur, qu'on ne voit pas assez dans la région.
- **Nigloo et Branlo**, du **Petit théâtre baraque**, domiciliés à Vaour (Tarn), qui font aujourd'hui ce qu'ils qualifient de Théâtre forain (*Coude à coude dans le tonneau*, qu'on n'a pas beaucoup vu en Midi-Pyrénées). Ils sont les fondateurs du cirque Aligre, de Zingaro, et ont tourné avec Footsbarn.
- **Kiprokolectif**, groupe de création du Lido formé de dix pratiquants amateurs présentant leurs numéros sous le nom de **Cékouaça**, mise en forme par **Jocelyne Taimiot**.
- **Remise à 9**, formée des neuf élèves issus de la promotion 2000/2001 du Lido, avec **Échantillon gratuit**, spectacle collectif, "*sous le regard de Christian Coumin*".
- **12°5**, formée d'anciens élèves du Lido, et dont la création, **In the mood**, est une fusion entre arts du cirque et manipulation d'objet.

⁶ On pourra retrouver les coordonnées des autres compagnies dans l'annuaire des compagnies en annexe.

- **Lonely Circus**, de Sébastien Leguen, formé au Lido, qui a plusieurs créations solitaires et burlesques à son actif, dont le dernier est ***Music Hall (à problèmes)***.
- **Sappas'**, qui dispose de deux spectacles de rue, de jonglerie, manipulations d'objet, acrobaties, échasses, monocycle : ***Import-export*** (40'), et ***Le Bateau de Sappas'*** (déambulatoire).
- **Compagnie Planet Circus**, de Jyve Faury, avec ***Jive ou la sonate en pirouette mineure*** (25').
- **Compagnie les Karamazones**, qui présente un solo de cabaret, ***Blanche-Nègre***.
- **Compagnie Marche ou rêve**, qui mélange théâtre, mime, musique et jonglage.
- **Mère Deny's Family**, comprenant Hugues Hamsler, Nicolas Cavey, Jacob Fournel et Priscilla Mure, tous issus du Lido, avec des productions destinées au jeune public et des animations. La compagnie est aussi une structure de production qui réunit 80 artistes, et propose des cours de cirque sur les lieux des organismes intéressés.
- **Les Nous**, jeune compagnie composée de quatre clowns (***2 et 2 radieux***).
- **James West et Nordsud**, compagnie d'acrobatie burlesque fondée par deux anciens élèves du Lido.
- **Pipototal**, compagnie fondée en 1989 et installée en Ariège depuis dix ans, qui mêle arts du cirque et arts de la rue dans une "poésie mécanique déambulatoire".
- **The Hazzards**, une des rares équipes installées en Ariège, se consacre essentiellement à des événements (galas, cabarets, soirées privées) et animations, avec des numéros "traditionnels". En particulier, Harry et Orlways Hazzard proposent une série de numéros de clown. La famille Hazzard propose également dans leur ferme des résidences d'artistes, un lieu de création.

- **Carnage productions**, sous la direction de Stéphane Filloque, qui crée et produit essentiellement des spectacles de rue.

- **Yordane et Loula**, magie et mime burlesque (*Mise en boîte*)

- **la Compagnie de P'tits gris**, clowns acrobates (*Descente de cirque*)

- **Lollipop et compagnie**, école de cirque en sommeil et créateur de parades urbaines.

- **Ramon Kelvink Junior**, artiste de tradition familiale, au mât et au fil.

- **Picto facto**, spectacles de rue et de la pyrotechnie.

- **Douze balles dans la peau**, compagnie de rue historiquement rattachée aux arts du cirque et au Lido.

UN PAYSAGE DE COMPAGNIES

NOMBREUSES, REPUTEES, CREATIVES

Midi-Pyrénées : un vivier de jeunes compagnies de cirque.

On entend fréquemment à propos de la Région Midi-Pyrénées, et en particulier de Toulouse, qu'y existe un gisement de jeunes compagnies de cirque réputées, un véritable **vivier**.

De fait, on constate dans les pages précédentes que les compagnies y sont très nombreuses (on en a répertorié 38, avec certainement des oublis, dont une quinzaine nous a paru devoir être distinguées), et qu'un certain nombre de leurs productions tourne beaucoup et partout, en France et à l'étranger, dans les grands festivals et dans les petites structures.

Une telle étude n'est bien sûr pas le lieu pour émettre un avis sur la qualité artistique de ces compagnies, non plus que de déclarer tout à trac qu'elles sont toutes formidables, mais plutôt d'essayer d'identifier, de manière plus objective, quelques indicateurs du niveau artistique et quelques caractéristiques du paysage de la création en Midi-Pyrénées.

La notoriété.

La mesure de la notoriété n'est pas la mesure de la qualité, encore moins du talent. D'autres raisons déterminent le choix de tel programmateur, tel critique, tel représentant du ministère ou d'une collectivité territoriale, comme le hasard d'une rencontre, la concordance avec l'air du temps, ce que l'on suppose de son public, la légèreté technique du spectacle, son prix, l'efficacité ou le réseau du chargé de production ou de diffusion, etc. Mais faisons confiance au professionnalisme, à la rigueur et à la sensibilité de ceux qui font ces choix pour penser que, faute d'outils scientifiques plus fiables, la notoriété a quelque chose à voir avec la qualité.

Comment mesurer la notoriété d'une compagnie ou d'un spectacle, hors un sentiment personnel fondé sur une bonne connaissance du milieu ?

- **Des compagnies qui tournent.**

Les plans de tournée de la quinzaine de compagnies que nous avons distinguées sont parfois extrêmement chargés. Il est vrai que les tournées des spectacles de cirque, traditionnels comme "nouveaux", comportent un nombre de dates qui n'a souvent rien à voir avec celui des compagnies de danse contemporaine, ou même des jeunes compagnies théâtrales, en particulier des compagnies régionales.

Mais c'est par centaines que se comptent les dates de Vis à vis, Vent d'Autan, les Acrostiches, Des Pas en rond, par dizaines celles des compagnies plus jeunes, comme la compagnie¹¹¹. Ces compagnies sont très présentes dans les programmations régionales, mais aussi au niveau national, et sont programmées à l'étranger, à l'occasion de tournées ou dans des festivals.

On verra plus loin quelles peuvent en être, au-delà de la qualité et de la notoriété, les raisons.

- **Présence des compagnies de Midi-Pyrénées dans les "lieux phares" du cirque en France.**

Quelques lieux particulièrement remarquables sont repérés en France pour leur programmation de cirque contemporain, par la place qu'ils occupent dans la reconnaissance institutionnelle et médiatique sur ce secteur, et par l'afflux des professionnels à chaque manifestation ou spectacle.

Nous en avons distingué quatre : l'espace chapiteaux du Parc de La Villette, la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne la Vallée, le festival Furies, à Châlons-en-Champagne, et le festival Pisteurs d'Étoiles, à Obernai (Alsace). Le festival CIRCA y aurait sa place, mais sa situation régionale en fait un cas trop particulier.

- La compagnie Vent d'Autan a été programmée sur l'espace chapiteaux du Parc de La Villette. Mais c'est le seul cas à ce jour parmi les compagnies de Midi-Pyrénées. L'énoncé même du nom du lieu est un début d'explication : les compagnies de Midi-Pyrénées ne créent pas sous chapiteau. Et la nouvelle scénographie de *Pas touche terre*, bi-frontale et incluant des musiciens, a permis à Christophe Blandin-Estournet⁷ d'accueillir ce spectacle, comme il le méritait.

Par ailleurs cet espace accueille généralement des formes plus importantes que celles qui sont produites dans la région.

- La remarque n'est pas valable pour la Ferme du Buisson, qui propose des "week-ends cirque" ouverts à des petites formes et à des formes en salle. La

⁷ Christophe Blandin-Estournet est le programmateur des formes de cirque, de rue et de cabaret au Parc de La Villette. Il est également président de l'association Circuits, à Auch.

compagnie 111 devrait y être programmée, mais reste une exception.

- Le festival Furies programme, lui, largement les compagnies de Midi-Pyrénées : pour l'édition 2001, on y a vu : Baro d'Evel (*Porque No ?*), la compagnie 111 (*JKK*), le collectif À propos de l'écho (*Chambre froide*), Des Pas en rond (*Ici-bas*) et Lonely Circus, soit cinq compagnies de la région sur 14 compagnies de cirque proposées dans le festival.

-Le Festival "Pisteurs d'Étoile", qui se déroule sous chapiteau, a programmé en 1999 Vent d'Autan, en 2000, Karl Ludovic, et sera peut-être un des coproducteurs du prochain spectacle de la Compagnie 111.

Par ailleurs, la présence au **festival d'Avignon**, même en "off", comme cela a été le cas, avec succès, de Vent d'Autan en 1999, de *Félicien de Magicien* en 2000 ou des Acrostiches en 2001, est à la fois une manière efficace d'augmenter sa notoriété, et un effet de cette notoriété, puisqu'il s'agit d'un risque très calculé.

On constate donc que si les compagnies de la région ne sont pas encore reconnues par les "grandes" institutions, à une exception près, **elles retiennent toute l'attention des festivals de cirque** qui travaillent davantage sur les "découvertes" et sur la jeune création.

- **Des compagnies reconnues dans les médias spécialisés nationaux.**

Pour mesurer la notoriété des compagnies de la région auprès des rares intellectuels qui écrivent aujourd'hui sur le cirque de création, nous avons retenu trois titres : *Les arts du cirque en 2001*, qui dresse pour le compte de l'AFAA un panorama de 52 compagnies de cirque ; *le Cirque au-delà du cercle*, numéro spécial de la revue Art Press paru fin 1999 ; et le numéro spécial Année du Cirque de la revue *Arts de la Piste*, éditée par Hors Les Murs, et paru en octobre 2001.

Dans le premier ouvrage cité, sur les 52 compagnies choisies par Jean-Michel Guy, trois sont domiciliées en Midi-Pyrénées : Vent d'Autan, Vis à vis et les Acrostiches. À fin de comparaison, notons que sur 22 régions, 16 sont représentées, dont 10 par une ou deux compagnies. La région Midi-Pyrénées, sixième quant au nombre de compagnies la représentant, est donc plutôt bien placée.

⁸ *Postures hérétiques*, par Martine Maleval, chapitre VI : *Échappées et solos*. Art Press spécial *Le Cirque au-delà du Cercle*. 1999.

En feuilletant le numéro *spécial Cirque* de la revue Art Press, on trouve quelques photos et références aux trois mêmes compagnies, notamment sous la plume de Martine Maleval⁸.

Enfin, le n°21/22 de la revue *Arts de la Piste* présente vingt portraits d'artistes et de compagnies, voulant ainsi brosser un panorama de la création circassienne en France aujourd'hui. Pas une compagnie de la région n'y figure.

Cependant, les artistes toulousains ou auscitains apparaissent au gré des pages, exemplaires notamment des différentes disciplines déclinées : les Sœurs Pillères et Angelina à propos du clown, Vis à vis à propos du jonglage⁹, les Acrostiches et Vent d'Autan pour l'acrobatie. Mais personne, et pour cause, pour les arts aériens, ni pour les arts équestres.

La **notoriété de quelques compagnies**, toujours les mêmes, de la région est donc établie et reconnue : il s'agit de Vent d'Autan au premier rang, ainsi que des Acrostiches, de Vis à vis, et à un moindre degré des Pas en rond et de la compagnie 111 (celle-ci étant de création beaucoup plus récente).

La compagnie 111 accroîtra rapidement sa notoriété, et la Clique a tout pour réussir à se positionner plus qu'honorablement dans le paysage national.

des compagnies jeunes, basées à Toulouse, originaires de la région, créatives.

1. les compagnies de Midi-Pyrénées sont jeunes

La plupart des compagnies recensées ont au maximum trois à quatre ans d'âge, sauf les Acrostiches, qui en affichent sept. C'est un avantage certain du point de vue du dynamisme et de la créativité. Cependant, il s'agit certainement aussi d'un effet de renouvellement rapide (nombre de compagnies disparaissant au bout de peu d'années d'existence), qui ne permet pas une implantation locale solide.

2. des compagnies issues des écoles de la région.

Le rôle du Lido dans la création et la vie des compagnies est prépondérant, puisque la plupart des compagnies sont fondées par des artistes qui, s'ils ne sont pas tous natifs de la région, ont été formés au Lido, ou parfois au Pop Circus. À l'issue de leurs études, ils s'installent bien souvent sur place.

Rares sont encore les compagnies "immigrées", et les nouvelles compagnies que l'on voit arriver (Baro d'Evel,

⁹ voir aussi le n 15 (janvier 2000) de *Arts de la Piste*, avec le dossier "*l'art de la jongle*", et l'article d'Odile Cougoule sur Vis à vis p.37.

La Clique) sont formées d'artistes revenant chez eux et y entraînant leurs camarades.

3. les compagnies sont toulousaines.

Dans la liste des compagnies que nous avons choisi de mettre en exergue (14 compagnies), huit sont toulousaines, deux sont établies en Haute-Garonne, et deux à Auch. Le centralisme de la région se retrouve dans l'implantation des compagnies.

Le terme d'implantation est d'ailleurs impropre, puisque **peu de compagnies se réclament d'un territoire.**

C'est cependant le cas de Salam Toto, qui a un vrai projet de travail de terrain autour de son lieu et de L'Isle-en-Dodon, essayant d'installer des contacts fructueux avec les communes alentours, le Département et la Région, au sein d'un contrat de Pays.

C'est également le cas de la compagnie Vent d'Autan, fortement implantée à Auch, et qui développe des projets avec les communes rurales du département.

Ce sera peut-être le cas de Baro d'Evel à Vaour.

Mais les autres compagnies, résolument urbaines, ne semblent pas intéressées par des actions de terrain, par l'installation de relations qui pourraient être profitables avec des communes de leur région. Les élus locaux, encore peu sensibilisés à ce secteur artistique, et peu conscients des atouts que pourrait leur apporter une compagnie de cirque **en résidence permanente sur leur territoire**, semblent également peu demandeurs.

Il est sans doute nécessaire de trouver les moyens d'information et de mise en relation permettant aux uns et aux autres de se rencontrer, de s'apprécier et de développer des projets communs.

4. des compagnies de créateurs interprètes, formées de une à trois personnes.

Il ne se forme pas, à la sortie du Lido, de collectifs réunissant des groupes importants d'artistes, comme Anomalie ou Collectif AOC (groupes sortant du CNAC) ou les Arts sauts, Pocheros, etc...

Il n'y a pas non plus de compagnies dirigées par un créateur fédérant l'énergie d'artistes interprètes pouvant changer selon les créations (comme Cahin-Caha, ou les "nouveaux cirques historiques", tels Plume, le Cirque Baroque, ou la Compagnie Foraine).

Les compagnies de la région réunissent souvent **deux ou trois personnes** pour des créations communes, plutôt que collectives. Parfois, une seule personne forme la compagnie.

Cela s'explique en partie par le fait que le Lido, dont ces artistes sont souvent issus, privilégie plutôt les parcours et le travail individuels, voire le numéro. L'exiguïté des locaux de l'école, et les difficultés à trouver des espaces de travail, pousse naturellement les artistes vers des **formes légères, des duos et des solos**.

Les exceptions que l'on commence à voir apparaître (Baro d'Evel, Salam Toto, La Clique) sont des compagnies qui arrivent en région, avec des artistes imprégnés de la "culture CNAC" pour deux d'entre elles, qui, dans un tout autre contexte de travail et de moyens, privilégie, elle, le collectif, la "bande".

les spectacles et les créations.

Les créations de ces compagnies présentent elles aussi quelques caractéristiques récurrentes.

Des formes légères.

Ainsi qu'il vient d'être souligné, ces créations, montées par des micro-collectifs de créateurs interprètes, sont souvent des duos (Vis à vis, Vent d'Autan, À propos de l'écho, R de rien, Des pas en rond), des trios (111, Acrostiches), ou des solos (Alex, Angelina, Karl Ludovic, Lonely Circus, Félicien le Magicien).

Exiguïté des locaux de formation, de répétitions et d'entraînement, mais aussi certainement une **culture directement issue du Lido** qui imprègne les compagnies de la région.

La plupart des formes sont légères aussi techniquement, et peu coûteuses (coût de plateau, coûts techniques). Au-delà des raisons déjà évoquées, des raisons économiques jouent : jusqu'à présent, il y avait peu de moyens de production, peu de résidences de création, pas d'implantations locales fournissant des moyens de fonctionnement. **L'économie de ces compagnies est donc fondée presque uniquement sur la diffusion.**

Cela signifie qu'il faut tourner longtemps (plusieurs années), et beaucoup. Le réseau du Chaînon Manquant, notamment, qui réunit de nombreuses mais petites salles, offre ce circuit de diffusion très large, mais demande un coût réduit et des conditions techniques peu contraignantes.

Les compagnies toulousaines y réussissent bien, mais peut être au prix d'un certain formatage.

des formes frontales et en salle.

Aucune compagnie de la région, pour l'instant en tout cas, n'a pris le risque de créer un spectacle sous chapiteau et pour la piste circulaire. Quand Vent d'Autan recrée son spectacle pour une adaptation sous chapiteau, c'est une scénographie bi-frontale, et pour une opportunité de "seconde vie". Salam Toto reste l'exception, avec une "*Guinguette cavale...*" présentée en cercle dans un manège à ciel ouvert, ainsi que Baro d'Evel dont le spectacle est présenté en plein air, et en demi-cercle.

Quant à La Clique, si ses résidences à Nexon ou Auch ont lieu sous chapiteau, le spectacle sera cependant frontal, pour pouvoir être accueilli au TNT.

Les raisons sont les mêmes que celles précédemment évoquées quant aux formes légères : raisons culturelles et raisons économiques.

Les raisons économiques tiennent bien sûr au réseau de salles très vaste et varié offert à la diffusion de telles formes, et à la conformation des établissements culturels programmant sur la région, mais aussi à l'absence de lieux de répétitions et de résidences (sauf Circuits) permettant de travailler en cercle et sous chapiteau : il n'existe pour l'instant aucun espace chapiteaux à Toulouse ou sur l'agglomération pour la diffusion. *A fortiori* aucun espace ne peut accueillir un chapiteau pérenne qui permettrait à des compagnies de travailler.

Les raisons culturelles sont plus complexes. Il s'agit aussi d'une question de transmission, au sein du Lido et après.

des formes de jonglage burlesque, de clown, d'acrobatie au sol.

La plupart des créations font appel à une ou deux de ces trois disciplines. Les raisons en sont encore le type de formation pour les artistes sortant du Lido, exigüité des locaux, des raisons économiques (réseau des salles) et des raisons culturelles (exemplarité des aînés).

Christian Coumin attribue la constance du jonglage à l'histoire (la compagnie Douze balles dans la peau est à l'origine de l'école) et à l'exemplarité.

un style "Coumin" ou un style "Lido" ?.

Parmi les dix-huit spectacles cités dans la description des quatorze compagnies que nous avons choisi de mettre en exergue plus haut, certes pour la plupart issues du Lido (Vent d'Autan, Acrostiches, 111, La Clique, Vis à vis, Alex, Angelina, R de rien, Baro d'Evel, À propos de l'écho, Salam Toto, Karl Ludovic, Okupa Mobil), **neuf**, soit **la moitié**, sont mis en scène par **Christian Coumin**, parfois en collaboration avec l'équipe artistique (*Pas touche terre, Personnellement votre, Comme un p'tit air de cirque, IJK, Comme neige, Visa pour l'amour, ici-bas, Quelle émotion, les Loges*), sept sont mis en scène par les créateurs interprètes eux-mêmes, deux (*Plan B* et *Félicien le magicien*) font appel à un autre metteur en scène.

Loin de remettre en cause le talent, l'intelligence, la disponibilité, la capacité d'écoute et les qualités humaines incontestables de Christian Coumin, et sans oublier sa place privilégiée et indispensable au sein du Lido, on peut se poser la question du style qu'il peut imprimer à toutes ces productions, qui en font des spectacles **reconnaissables**. Certains le revendiquent, comme une **identité** de ces spectacles.

Il est naturel que des étudiants qui ont travaillé pendant deux ans de formation et un an de présence au Studio de création du Lido avec Christian Coumin, et justement à cause des qualités de ce dernier, lui demande de les mettre en scène ou de les aider à leur mise en scène, voire à l'écriture de leur spectacle.

Mais n'en résulte-t-il pas une certaine **uniformité de style**?

Style Coumin, style Lido, voire style toulousain, peu importe. Christian Coumin, interrogé sur ce point, parle d'un **mode de transmission familial** : les grands apprennent aux petits, les expérimentés aux plus jeunes, ne serait-ce que par la démonstration. C'est d'ailleurs également le mode de transmission, appliqué aux enfants, revendiqué comme une particularité par Babeth Gros pour le Pop Circus.

S'il y a un "style Lido", ajoute Christian Coumin, il se situe au niveau de "l'authenticité sur scène", ce qui est vrai, mais ne définit pas un style.

Contrairement au CNAC, école supérieure de Châlons, où l'on trouve une multitude d'intervenants extérieurs, metteurs en scène et chorégraphes, le Lido n'appelle que ses salariés permanents et **quelques intervenants** locaux.

Henri Guichard le revendique comme une méthode, mais n'est-ce pas aussi une question de moyens?

Cela n'est pas indépendant non plus du fait que la plupart des spectacles "issus du Lido" sont frontaux et destinés prioritairement à la salle. Christian Coumin est avant tout un homme de théâtre, et la **question de la circularité** ou du chapiteau ne le préoccupe guère¹⁰.

Il en ressort une "touche Lido", et il existe peut-être une "**École du Lido**", au sens de groupe artistique se réclamant d'un même maître ou enseignement. C'est une identité qui doit être préservée.

Il est vrai que malgré le grand nombre d'intervenants au CNAC, on peut aussi, pour les spectacles de sortie montés avec les étudiants, identifier un "style CNAC", voire un formatage qui les fait les reconnaître.¹¹

Le danger n'en est pas moins, dans un cas comme dans l'autre, l'uniformité, et donc à terme, la stérilité. Un des remèdes en est la variété, le **brassage**, la **rencontre**, le **mouvement**.

Il est donc question :

- **de moyens** pour le Lido afin de pouvoir faire venir à l'école des intervenants différents,
- **de rencontres provoquées** avec des professionnels et des artistes d'autres secteurs, au cours de stages et d'ateliers, donc de formation professionnelle continue,
- **de diffusion** afin que les artistes puissent découvrir davantage d'autres spectacles et d'autres esthétiques,
- **de résidences d'artistes**, pour pouvoir rencontrer et travailler avec d'autres créateurs.

Ce sont aussi des conditions pour que puissent émerger parmi les anciens élèves du Lido, des metteurs en piste ou en scène, qui, à leur tour, seront des intervenants au Lido, ou ailleurs.

¹⁰ La question de la frontalité ou de la circularité est pourtant au centre de maints débats parmi les artistes et les intellectuels du cirque. Voir notamment l'ensemble du numéro spécial Art Press, "**le cirque au-delà du cercle**", et en particulier "**L'effroi dans le dos**", à propos de *Où ça* de Johann Le Guillerm, par Jean-Michel Guy (p. 115 et suivantes).

¹¹ voir le propos de Jean-Michel Guy, interrogé par Rosita Boisseau et cité page 32.

des coproductions régionales, mais qui s'amplifient et se diversifient

Il y a assez peu de coproductions sur la région concernant le secteur du cirque.

On le verra dans le chapitre sur les structures de diffusion et de coproduction, les principaux coproducteurs, presque systématiques, sont le pôle cirque d'Auch, Circuits, et le Théâtre de la Digue. La coproduction et l'accueil en résidence font partie de leurs missions, chacun à sa manière, l'un pour le secteur artistique (soutien du secteur cirque), l'autre pour le secteur géographique (soutien aux compagnies de la région).

Une partie des spectacles qui tournent aujourd'hui, ou ont tourné récemment, n'ont bénéficié d'**aucune coproduction**, en dehors du soutien logistique du Lido et du Studio de création.

C'est l'une des raisons qui les poussent à beaucoup tourner, **leur équilibre économique étant lié presque uniquement à leurs ressources propres**.

Dans une deuxième phase, plus récente, des **coproductions ont commencé à se monter**, avec des structures de la région, comme le Théâtre de la Digue (*Comme un p'tit air de cirque*, *IJK*, *Chambre froide*) et Circuits (*Comme un p'tit air de cirque*), mais aussi avec des structures généralistes ou spécialisées sur d'autres secteurs : l'espace Apollo, à Mazamet pour *IJK* de la compagnie 111, le Centre de développement chorégraphique (CDC) pour *Chambre froide* (Vis à vis et Klassmute), le Théâtre de la Cité – TNT pour la seconde version, avec des musiciens, de *Pas touche terre*.

Aujourd'hui, **ces éléments se confirment sur les projets à venir** : le Théâtre de la Digue est partie prenante de la production de *Plan B* (Compagnie 111), Circuits de celle de *Penthésilée* (Salam Toto), le TNT et Circuits de celle de *Comme neige* (La Clique). Phénomène nouveau, des structures régionales que l'on supposait peu attirées par le secteur du cirque de création pourraient coproduire certains spectacles : le Théâtre Garonne pour *Plan B*, le Parvis, à Tarbes, pour *Comme neige*.

Enfin, les compagnies font aujourd'hui appel à des **structures hors de la région**, comme les pôles cirque (Bourg-Saint-Andéol, Obernai, Nexon, Boulazac, Elbeuf) ou des établissements à vocation généraliste (Théâtre d'O et Printemps des comédiens à Montpellier).

Ces phénomènes sont dus probablement à l'intérêt que peut éveiller le secteur du cirque de création chez des directeurs de structures à vocation généraliste à l'occasion de l'Année des arts du cirque, à l'accès d'un

certain nombre de compagnies de Midi-Pyrénées à une plus grande notoriété au plan national, et au travail acharné de construction mené depuis plusieurs années par les chargés de production.

Le panorama sera complet le jour où l'on verra des établissements culturels non spécialisés de la région (Circuits en a déjà largement la pratique) coproduire et **accueillir en résidence des compagnies de cirque d'autres régions.**

CHAPITRE 4

LA PRODUCTION LES RESIDENCES D'ARTISTES LA DIFFUSION

LES ETABLISSEMENTS CULTURELS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

CIRCUITS ET CIRCA

Scène conventionnée
Auch – Gers – Midi-
Pyrénées
Centre Cuzin
rue Guynemer – BP 321
32007 Auch cedex
T. : 05 62 61 65 00
F. : 05 62 05 38 29
circuits.scenes@mairie-
auch.fr

Le projet Circuits à Auch réunit l'expérience du festival CIRCA et du théâtre municipal sous une nouvelle dénomination, sous la direction de Marc Fouilland.

Située dans un département rural mais dense, à une heure et demie de Toulouse, ville ressource en compagnies de cirque et en lieux de formation (la Grainerie et le Lido), cette future scène conventionnée développera une action forte en accueil en résidence et en diffusion territoriale, tout en poursuivant l'action du festival initié par CIRCA en 1988. Le festival restera la plate-forme de référence pour les écoles de cirque (réseau FFEC, CNAC et Rosny) et la découverte de jeunes talents. Une action de formation pourra aussi être développée avec le lycée d'Auch en lien avec les dispositifs existants. Une synergie est à créer avec la situation toulousaine et la scène conventionnée de Boulazac dans la région voisine, l'Aquitaine. »¹

Ainsi étaient définies il y a un an les missions de Circuits, en tant que « **pôle régional des arts du cirque** »², par le ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis, Circuits, nouvelle entité issue du regroupement du festival CIRCA et du théâtre municipal d'Auch, a très rapidement mis en place un ensemble d'actions, de partenariats, de programmations, de résidences d'artistes, de coproductions. La saison 2001/2002 est déjà une saison « à plein régime » et correspond aux missions ainsi définies.

Circuits est aujourd'hui la plus importante structure concernant le secteur des arts du cirque pour la Région Midi-Pyrénées.

Il a été le premier établissement en France à recevoir le label de Scène conventionnée pour les Arts du Cirque, et, parmi les pôles cirque, il est le mieux doté.

CIRCA a vu sa première édition en 1989, en tant que lieu de rencontre des écoles de cirque en France, et la Fédération Française des Écoles de Cirque a été créée à Auch. De 1990 à 1995, le festival se structure autour des formations. À partir de 1996, mais surtout 1997, le festival s'ouvre aux artistes professionnels, et le festival trouve une reconnaissance internationale. En 1998, une convention triennale est signée avec les partenaires institutionnels (État, Région, Département et Ville), dont

¹ Projets de pôles régionaux, lieux structurants pour les arts du cirque, fiche de synthèse établie par la DMDTS.(13 novembre 2000).

² Voir page 72 l'encadré sur les pôles régionaux des arts du cirque

l'objectif est de favoriser une politique artistique et culturelle repérable concernant les arts du cirque, et les moyens de CIRCA sont renforcés. Le Festival commence alors à mener des actions de programmation toute l'année et les étend à tout le département, et met en place des résidences de création.

En 2001 est créé Circuits, qui réunit les rendez-vous d'Auch et CIRCA.

CIRCA

Auch,

Préfecture du département du Gers (32)

23 500 habitants

Toulouse : 77 km

Bordeaux : 180 km

Gers

172 000 habitants

densité : 28h./km²

(moyenne nationale :

104h./km²)

Le Festival CIRCA³ se déroule chaque année pendant les vacances de la Toussaint, sur dix jours. Un village d'une douzaine de chapiteaux est dressé le long du Gers, et des scènes ouvertes ont lieu à la Maison de Gascogne, au centre ville. D'autres lieux sont également ouverts (formations, ateliers, stages, rencontres professionnelles). Un chapiteau central du site principal est consacré à une cantine – restaurant et au bar, élément essentiel à la convivialité et aux rendez-vous professionnels nombreux.

CIRCA attire 10 à 15 000 spectateurs (12 350 lors de l'édition 2001), dont 32 % sont originaires d'Auch et alentour, 23 % du département (hors Auch), 22 % de la région (hors Gers), et 23 % du reste de la France.

CIRCA est financé par le ministère de la Culture et de la Communication (DMDTS et DRAC Midi-Pyrénées), le Conseil Régional, le Conseil Général du Gers, et la Ville d'Auch.

Le nombre de spectacles présentés et le nombre de représentations sont en constante augmentation : 11 spectacles et 13 représentations en 1999, 23 spectacles et 26 représentations en 2000, 22⁴ spectacles et 31 représentations en 2001. Le taux de remplissage dépasse les 90 %.

La programmation est établie par Marc Fouilland, directeur, mais Christian Lucas, conseiller artistique, ainsi que Rémy Balagué et Babeth Gros, artistes associés de Circuits, y participent.

Six des spectacles programmés ont fait l'objet de résidences ou d'une coproduction avec Circuits. Notamment, *Chien crU*, de la compagnie Cahin-Caha, qui a été de nouveau accueilli en 2001, deux ans et demi après sa résidence de création à Auch. Salam Toto,

³ Éléments et chiffres transcrits du « *Bilan du festival CIRCA 2001 – 14^e édition* », qui nous a été remis par Circuits, de plusieurs rendez-vous avec Marc Fouilland, des plaquettes de saison et de la fréquentation des trois dernières éditions de CIRCA.

⁴ Dont 18 spectacles dans le « village » pour 24 représentations, parmi lesquels 15 peuvent être considérés comme spectacles de cirque. Parmi eux, deux sont des spectacles des écoles, un est une scène ouverte et un est un spectacle spécifiquement « jeune public ». Parmi les autres spectacles (au nombre de 10), deux viennent de la région Aquitaine, un seul de la région Midi-Pyrénées (Salam Toto).

compagnie en résidence de création à Circuits pour son prochain spectacle, a présenté son *cabaret équestre*.

CIRCA est devenu aujourd'hui un rendez-vous incontournable des professionnels institutionnels du secteur des arts du cirque, qui s'y retrouvent en masse.

Circuits

Les pôles des arts du cirque en France

Des lieux de référence en région.

« Art nomade par excellence, le cirque acquiert désormais une portée territoriale appelant la mise en place d'une politique à long terme en région. 11 pôles des arts du cirque ont été identifiés et constituent un maillage de lieux pérennes pour le développement du cirque.

Issus d'expériences diverses, ces pôles ont pour mission de soutenir la création, au travers de résidences et de coproductions, d'élargir la diffusion du cirque par des programmations régulières, de sensibiliser des publics par le développement d'actions en partenariat avec les associations et établissements scolaires, d'accompagner la structuration de la profession par des projets spécifiques de formation continue, recherche et soutien de jeunes artistes.

Sur les 11 pôles, on distingue :

* 4 scènes conventionnées : Le Carré Magique (Lannion), l'Agora (Boulazac), Circuits (Auch) et l'Espace Athic (Obernai) ;

* 2 lieux spécifiques : le Centre régional des arts du cirque (Cherbourg) et les Arts à la rencontre du cirque (Nexon) ;

* 2 projets basés sur la rénovation de cirques en dur : le Cirque-théâtre d'Elbeuf et le Cirque Jules verne (Amiens) ;

* 3 installations de compagnies de cirque : le Prato, en collaboration avec les Ateliers du Cirque (Lille), l'Institut des arts du clown des compagnies Les Nouveaux nez et Les Colporteurs (Bourg-Saint-Andéol) et le Hangar de Mines

.../...

« *Les arts du cirque constituent la véritable colonne vertébrale du projet Circuits en s'appuyant sur la dynamique exemplaire du festival du Cirque Actuel CIRCA et de ses bénévoles. Une scène généraliste se doit aussi de développer un projet généraliste. Au-delà, nous souhaitons que Circuits favorise les passerelles interdisciplinaires.* »

(Christophe Blandin-Estournet, président de Circuits, dans la plaquette de la saison culturelle 2001-2002)

diffusion.

De fait, hors de CIRCA, Circuits développe une programmation généraliste importante, en musique(s), théâtre, conte, cinéma, chanson, spectacles jeune public, marionnettes.

La programmation de cirque n'est cependant pas absente de la programmation de l'année, loin s'en faut, et en pleine croissance.

Durant la saison 2000/2001, Marc Fouilland, qui était encore le directeur du développement culturel de la ville d'Auch, accueillait, hors Festival CIRCA :

- *Matador*, spectacle de Pascualito (1 date, sous chapiteau)

- *Le Cirque Mons*, de la compagnie Max et Maurice (3 dates, sous chapiteau)

- *La symphonie du Hanneton*, de la compagnie James Thierrée (2 dates, en salle)

- *Le chant des balles*, de Vincent de Lavenère (2 dates en salle).

Soit 4 spectacles sur 8 dates, pour moitié sous chapiteau, et sans compagnies régionales.

Durant la saison 2001/2002, on trouve dans la programmation :

- *Penthésilée*, Compagnie Salam Toto, création. « théâtre de cheval et d'aventure(s) », 7 dates sous le « tambour-manège ».

- *Cirque Lili*, de Jérôme Thomas (3 dates sous chapiteau).

- *Arbeit*, de Nikolaus (1 date, en salle).

(Pôle Cévennes), des compagnies Gosh et Contre pour (Saint-Sébastien d'Aigrefeuille). »

Les 4 scènes conventionnées, dont Circuits à Auch, ont également, même si elles sont dites « à dominante cirque », une mission généraliste. Leurs missions sont en priorité le soutien à la création, par la coproduction et l'accueil de compagnies en résidence, la programmation de spectacles dans la saison, la sensibilisation et l'élargissement des publics.

Adresses et informations sur ces pôles :
www.horslesmurs.asso.fr
 rubrique *année du cirque*

- *Pas touche terre*, compagnie Vent d'autan, (2 dates sous chapiteau).
- *La bascule*, par la compagnie Anomalie, (3 dates sous chapiteau).

Soit 5 compagnies et 16 dates, dont Salam Toto, compagnie de la région, pour 7 dates (spectacle créé à Auch après une longue résidence à Circuits), et *Pas touche terre*, dans sa « version quintette ».

Ajoutons une programmation sous chapiteau dans le cadre de *l'opération 1,2,3, cirque !*, qui n'est pas encore fixée à l'heure où j'écris ces lignes, et un spectacle de théâtre prenant le cirque pour sujet (une manière de jeter des passerelles ?).

Programmation CIRCUITS / CIRCA saison 2001/2002

nbe de dates

compagnies	spectacle		CIRCUITS	CIRCA
Festina Lente	La tribu iOta	HR	1*	
l'Ébauchoir	Cabane, jeu de cirque	HR		1
<u>Cahin Caha</u>	<u>Chien crU</u>	<u>HR</u>		<u>2</u>
Aileron de Rackam	Un certain endroit	HR		1
<u>Gérard et Andrew</u>	<u>Enfin prêts</u>	<u>HR</u>		<u>2</u>
<u>Salam Toto</u>	<u>Guinguette</u>	<u>R</u>		<u>2</u>
Apprentie compagnie	Promenade circulaire	HR		1
Kiprokolectif	Cékouaça	R		1
Cie du Caillou	Par le Boudu	HR		1
Mauvais esprits	Cabaret d'Alix	HR		1
<u>Gosh</u>	<u>Poignée de femmes</u>	<u>HR</u>		<u>1</u>
<u>Salam Toto</u>	<u>Penthésilée</u>	<u>R</u>	<u>7</u>	
Jérôme Thomas	Cirque Lili	HR	3	
Nikolaus	Arbeit	HR	1	
<u>Vent d'Autan</u>	<u>Pas touche terre</u>	<u>R</u>	<u>2</u>	
<u>Anomalie</u>	<u>La bascule</u>	<u>HR</u>	<u>3</u>	

- * représentation à Balma, en partenariat avec le TNT
- **en gras souligné**: compagnies ayant bénéficié d'une résidence et/ou d'une coproduction de Circuits.

Même sans prendre en compte les spectacles présentés à CIRCA, Circuits est donc, de loin, le premier programmateur de cirque de la région, avec un niveau de qualité particulièrement élevé, et sans peur des formes importantes (Salam Toto : 6 chevaux, 1 âne et 4 comédiens ; Jérôme Thomas et son chapiteau si particulier ; Anomalie et ses nombreux interprètes). Le budget prévisionnel de la diffusion, hors CIRCA, s'élève, pour l'exercice 2002, à près de 270 000 euros, soit 25% du budget total de la structure.

Coproductions et résidences d'artistes.

Circuits est également le premier coproducteur régional pour les arts du cirque, et la structure accueillant le plus de compagnies en résidence, peut-être parmi tous les pôles cirque.

De plus, fidèle à sa mission « généraliste », Circuits accueille et coproduit également des résidences d'artistes régionaux travaillant le théâtre, la danse, ainsi que la chanson.

Les coproductions et les résidences ne se recoupent pas complètement. Elles sont ainsi réparties :

compagnies			coproductions	résidences
Carré Blanc	région	danse	oui	oui
La Clique	région	cirque	oui	oui
Salam Toto	région	cirque	oui	oui
Petit Bois	région	théâtre	oui	oui
Sans attaches	région	cirque	oui	oui
Fred Radix	région	chanson-cabaret	oui	oui
Cie du réfectoire	région	théâtre	non	oui
Lonely Circus	région	cirque	non	oui
Anomalie	hors région	cirque	oui	oui
Gosh	hors région	cirque	oui	non

Circuits participe donc à huit coproductions de création, dont cinq concernent des compagnies de cirque. Parmi ces six compagnies, quatre sont installées dans la région. Huit compagnies bénéficient de résidences d'artistes, dont cinq compagnies de cirque, parmi lesquelles quatre (les mêmes que pour les coproductions) sont régionales.

Huit coproductions et huit résidences d'artistes, c'est considérable, lourd à gérer et à financer. D'autant que Circuits, avec une grande compréhension des problèmes liés à la création, n'a pas hésité à prolonger à sa demande deux fois la résidence de la compagnie Salam Toto, prévue initialement à deux mois, portée à trois mois et demi, et qui durera finalement quatre mois et demi. Il est vrai que le travail des chevaux est très particulier et demande beaucoup de temps.

Le budget des résidences et coproductions s'élève, pour l'exercice 2002, en prévisionnel, à 110 000 euros (soit environ 10% du budget total de la structure).

Itinérance.

Circuits a une mission d'irrigation culturelle du département du Gers, département rural par excellence, et là aussi, il reste généraliste : théâtre, danse, musique, et, bien sûr, cirque. Il est vrai que, contrairement à

beaucoup de structures culturelles, Circuits possède un chapiteau.

Action culturelle.

« *Circuits accorde une attention particulière aux publics scolaires.* » Et, là aussi, pas seulement en ce qui concerne les arts de la piste. Ainsi, Circuits est partenaire culturel des ateliers artistiques d'un lycée et d'un collège à Auch, et de deux autres collèges du département.

En particulier, cette présence de longue date d'une culture du cirque dans le département a permis de développer une option « arts du cirque » au Collège de Mauvezin, dès la classe de 6^e, et qui pourra se prolonger au lycée Pardailhan à Auch dans les années qui viennent.

Partenariats.

Circuits s'inscrit dans un contexte géographique qui le pousse vers Toulouse, la métropole régionale forte de ses compagnies et de son école, mais aussi de ses autres structures culturelles, et vers Boulazac, autre pôle cirque des alentours de Périgueux, pas si lointain.

Mais c'est d'abord sur place que Circuits a naturellement trouvé des partenaires, en les personnes de Babeth Gros et Rémy Balagué, artistes associés. Car non seulement leur compagnie, Vent d'autan, est installée à Auch, mais ils sont partie prenante (Rémy Balagué en est le directeur) de l'école Pop Circus, qui a vu passer tant d'artistes professionnels qu'on retrouve ensuite à la sortie du CNAC ou du Lido.

Marc Fouilland, en tant que directeur de Circuits, participe aux réunions du Comité régional pour l'Année des arts du cirque, qui comprend entre autres le collectif des compagnies de la Grainerie et le Lido, et réfléchit notamment à des manifestations communes pour l'opération « 1,2,3, cirque ! ».

Des ponts ont également été jetés avec le TNT – Théâtre de la Cité, notamment pour une collaboration sur l'accueil de *la Tribu iOta* en 2001 à Toulouse.

LE THEATRE DE LA DIGUE

3 rue de la Digue
31300 Toulouse
T. : 05 61 42 97 79
F. : 05 61 59 25 23
theatre-de-la-
digue@wanadoo.fr

Le Théâtre de la Digue, haut lieu du théâtre contemporain à Toulouse depuis les années 70, appartient à l'État et est régi par une convention de 1987 entre l'État, la Région et la Ville de Toulouse. Sa mission principale est aujourd'hui le soutien aux compagnies de la région et leur diffusion.

Mais, en particulier depuis cinq ans, les missions que le Théâtre de la Digue s'est données sous l'impulsion de son directeur Dominique Mercier se sont diversifiées, tant en ce qui concerne les secteurs artistiques soutenus que dans les formes que ces soutiens prennent.

action de coproduction et de diffusion.

Le Théâtre de la Digue accueille depuis longtemps les jeunes (ou moins jeunes) compagnies de théâtre, de danse, de mime, de marionnettes et de cirque.

Dans ce domaine, l'action du Théâtre de la Digue se situe à plusieurs niveaux : diffusion, coproduction, accueil en résidence (salle et moyens techniques de répétition mis à disposition).

Ainsi la plupart des compagnies de cirque de création de la région ont été accueillies ces dernières années : les Acrostiches, Des pas en rond, 111, Vis à vis et À propos de l'écho, T'el-Qu'el, R de rien. Il s'agit souvent de la première présentation d'un spectacle, sur une série, et souvent devant un public averti. Ce qui est vital pour les compagnies, puisque cette première série leur permet de "rôder" un spectacle souvent trop neuf, avant de se lancer dans une tournée.

Au-delà de la diffusion, le Théâtre de la Digue s'implique de plus en plus dans des **coproductions**, d'abord avec d'autres partenaires de la région (Circuits, TNT, CDC), et aujourd'hui également avec des partenaires hors région.

Les Acrostiches, 111, À propos de l'écho, ont pu être coproduits, et la prochaine création de la compagnie 111 le sera.

Des **accueils en résidence** double souvent la coproduction, ce qui permet aux compagnies de disposer d'un lieu, d'une scène et d'une assistance technique pendant un temps, souvent trop court : ainsi Alex Saintin (compagnie T'el-Qu'el) a-t-il pu être accueilli dans le cadre d'une résidence d'approfondissement pour travailler la lumière et le son de son spectacle.

Les autres activités du Théâtre de la Digue sont principalement orientées vers le **théâtre**, mission historique de la structure, mais pourraient s'étendre assez facilement aux arts de la piste.

Il s'agit des actions de **formation et d'initiation**, en direction notamment des lycées agricoles, des enseignants, des adolescents des quartiers périphériques, des établissements scolaires de proximité, des compagnies de théâtre amateur, et cela dans toute la région.

Depuis 10 ans, une **bibliothèque théâtrale** (mais qui comporte également quelques ouvrages ou revues sur le cirque) réunit pièces, tapuscrits, écrits sur le théâtre, revues et dossiers documentaires.

Le Théâtre de la Digue a été endommagé par l'explosion de l'usine AZF, et c'est l'occasion pour Dominique Mercier de demander aux tutelles d'étendre ses missions et surtout d'intervenir sur les locaux : une rénovation pourrait permettre de disposer de suffisamment d'espaces pour l'ensemble des activités de résidence et de formation, et de rendre le Théâtre apte à assumer ses ambitions. Peut-être une occasion aussi d'étendre la mission de formation, et notamment dans un rapport à établir avec les "**classes cirque**", et celle de centre de ressources au domaine des arts du cirque.

LE THEATRE DE LA CITE – TNT

**Théâtre National de
Toulouse** **Midi-
Pyrénées**

1 rue Pierre Baudis
BP 449
31009 Toulouse cedex
T. : 05 34 45 05 10
F. : 05 34 45 05 11

directeur :
Jacques Nichet
directeur délégué :
Richard Coconnier

administration@tnt-
cite.com
r.coconnier@tnt-cite.com
<http://www.tnt-cite.com>

Le Centre dramatique national de Toulouse Midi-Pyrénées, installé depuis trois ans au Théâtre de la Cité, en plein centre de Toulouse, a pour principale mission la production et la diffusion de théâtre contemporain, sous la direction d'un metteur en scène d'envergure nationale, Jacques Nichet.

Au-delà de cette mission, sa programmation est assez éclectique, proposant à son public de grandes compagnies internationales comme des compagnies régionales, du théâtre contemporain, mais aussi des musiques, musique du monde ou jazz, des spectacles de marionnette ou de grands chorégraphes.

Son directeur délégué, Richard Coconnier, a mis en place des **partenariats** avec des festivals ou d'autres structures régionales ou locales. Ainsi, il travaille en collaboration avec notamment le Centre de développement chorégraphique de Toulouse.

Après la disparition de la classe d'art dramatique du Conservatoire national de région, il a mis en place une **formation de comédiens**, qui s'étend sur 20 mois, et dont les élèves sont salariés, en contrat de qualification. Le TNT souhaite mettre en place des échanges avec les étudiants danseurs du CDC, afin que ce "mélange" participe au "*renouvellement de la création en théâtre et en danse*".

Le TNT s'est intéressé aux créations en cirque depuis plusieurs années. Après avoir programmé Zingaro et Plume en d'autres temps, le CDN a accueilli dans le nouveau théâtre la compagnie **Que-cir-que** et la compagnie **Vis à vis** (avec une conférence-rencontre publique sur le thème du jonglage). Plus récemment, la *Tribu iOta*, et prochainement le trio **MZdP**, avec *Hoi*, qui regroupe un danseur, un musicien et un artiste de cirque, ont été programmés.

L'accueil de la Tribu iOta n'a pas été sans réactualiser la question d'un **espace chapiteaux** à Toulouse. Faute d'une réelle volonté de la Ville de Toulouse pour répondre à ce problème dans l'immédiat, le chapiteau de la compagnie de Francesca Lattuada s'est installé à **Balma**, juste derrière la rocade qui sépare les deux communes.

Cette "première" a permis à la commune de Balma de prendre mieux **conscience de la disponibilité de cet espace**, de ses avantages et possibilités et de ses insuffisances, et aux élus toulousains du fait qu'ils avaient peut-être manqué une occasion.

Cet accueil a été aussi l'occasion pour le TNT de tester sa **capacité à accueillir un spectacle sous chapiteau**, et de commencer à mettre en place une collaboration avec **Circuits**, à Auch.

Mais ses collaborations sont nombreuses avec les autres institutions. Par exemple, la manifestation qui aura lieu début mars autour de l'Espagne, en collaboration avec le Théâtre Garonne, le Théâtre de la Digue, le CDC, l'Institut Cervantès et la librairie Ombres blanches. "*Porteurs d'énergie, d'enthousiasme et de liberté, les artistes espagnols d'aujourd'hui s'affranchissent des barrières entre théâtre, musique et danse.*" Dommage que l'art du mélange qu'est le cirque soit absent de cette manifestation, sans doute pour n'avoir pas encore atteint une pleine évidence.

Richard Coconnier s'est aussi donné pour mission de participer aux **coproductions** de quelques projets chaque saison.

Ainsi, il a pu intervenir sur la dernière création des compagnies Vis à vis et Klassmute (*Chambre froide*) pour le décor en mettant à leur disposition l'atelier et des services de montage.

Le TNT a accueilli Vent d'autan pour dix jours de répétition dans le théâtre, et est intervenu sur la musique. Enfin, une véritable démarche de production et de résidence a été entamée pour la production de La Clique, pour mars 2003, date de création du spectacle *Comme neige* au TNT pour huit représentations.

Richard Coconnier estime en effet que la coproduction d'une institution de haut niveau comme le TNT permet aux compagnies de la région "*de franchir des caps*" dans leur développement. Et son théâtre a pris conscience des potentialités créatives et de renouvellement des formes qui gisent dans "les marges".

Ainsi, il a également coproduit le spectacle du Phun, *les Gûmes*.

LE CENTRE DE DEVELOPPEMENT CHOREGRAPHIQUE (CDC)

direction : Annie Bozzini

5 avenue Étienne Billières
31300 Toulouse
T. : 05 61 59 98 78
F. : 05 61 59 99 04
cdctoulouse@wanadoo.fr

Le CDC n'est pas un lieu de cirque. Cependant, concernant la diffusion et le repérage des compagnies de danse, il semble exemplaire.

Créé il y a six ans, le CDC a eu un rôle déterminant sur le développement de la danse contemporaine en région, à un moment où les compagnies de danse nationales et internationales n'étaient presque jamais visibles à Toulouse.

Aujourd'hui, le CDC, qui n'a pas de salle de spectacle, propose en coréalisation avec les grands établissements de Toulouse (TNT, Théâtre Garonne, Théâtre de la Digue,...) une programmation de compagnies de danse contemporaine. Sa création a ainsi permis aux autres structures, à moindre risque, des propositions établies par une grande professionnelle, Annie Bozzini.

Celle-ci rappelle que "lorsque le CDC a été créé, il n'y avait aucune offre de spectacles sur Toulouse, et aujourd'hui, les représentations sont pleines à 98 %."

L'une des missions du CDC est d'amener et **programmer** des compagnies extra-régionales et internationales, et d'étendre les publics de la danse au-delà des cercles restreints habituels, avec une proposition artistique variée et de haut niveau. *"Et cela fonctionne..."*, conclut Annie Bozzini.

Disposant d'un **studio** où des cours et stages sont dispensés dans la journée (un enseignement y est proposé sur 10 mois, soit 600 heures, avec cours et ateliers chaque jour), le CDC y programme pour un public restreint, mais sur des séries de quatre ou cinq représentations, les compagnies régionales. Cela a permis également le repérage de ces compagnies, et le nombre de créations aidées par la DRAC a considérablement augmenté. Le CDC, qui se défend d'être un service public pour ces compagnies, est cependant devenu lieu ressources.

Il pratique en outre les **coproductions**, et dispose en partie d'un local de répétitions qu'il partage avec le Théâtre Garonne.

Enfin, le CDC a un "**rôle de catalyseur**" : *"Quand je suis arrivée à Toulouse, il y avait quinze compagnies professionnelles et aucune n'était soutenue par la DRAC ; aujourd'hui, il y en a le double, et huit sont soutenues."* constate Annie Bozzini.

Si le CDC ne programme pas de cirque, il ne s'en désintéresse pas pour autant. Outre l'accueil, cette année, du spectacle de François Verret, *Bartleby*, qui mélange théâtre, danse, acrobatie et jonglage, le CDC a coproduit la saison dernière *Chambre froide*, création des compagnies Vis à vis (cirque) et Klassmute (danse), à hauteur de 4 500 € (30 000F), à part égale avec le Théâtre de la Digue.

"Le CDC n'est pas un service public", rappelle sa directrice, "et il n'existe pas d'association relais municipale, départementale ou régionale assurant ce rôle" d'assistance et de conseil aux compagnies sur la production, la diffusion, la communication. "Le CDC n'a ni la vocation, ni les moyens, ni la volonté d'assumer ces fonctions.". Cependant, il a en projet la création d'un centre de documentation et de ressources. Une **publication**, notamment, devrait permettre une meilleure information sur la vie chorégraphique de la région.

LES SCENES NATIONALES

Midi-Pyrénées ne compte que trois scènes nationales, sur les 69 existant en France, ce qui est peu pour une région aussi vaste : l'Athador à Albi, la Scène nationale de Foix et de l'Ariège, et le Parvis à Tarbes.

Ces établissements à vocation généraliste, cofinancés par l'État et les collectivités territoriales, et dont la programmation devrait être à l'affût des formes contemporaines, ne sont pourtant pas toutes à la pointe, c'est un euphémisme, de la programmation, et *a fortiori* de la production, dans le domaine du cirque contemporain. Leurs directeurs ont pris d'autres options, ont un autre projet que celui-là, et restent, comme beaucoup de directeurs de théâtre ou d'établissements culturels, essentiellement tournés vers le théâtre et la danse, arts "nobles".

direction : Ivan Morane
Place de l'amitié entre les
peuples
BP 49 - 81002 ALBI
T : 05 63 38 55 55
F : 05 63 38 55 65
athanor.sn@wanadoo.fr
<http://www.athanor.asso.fr>

L'Athador, à Albi, est certainement des trois scènes nationales de la région, celle qui ignore le plus clairement les productions régionales et nationales du cirque contemporain.

On se souvient que Rémy Balagué, venu présenter *Pas touche terre* à la Scène nationale (hors programmation de l'établissement), passa à travers le sol au milieu du spectacle, et qu'il dû interrompre sa prestation et réparer lui-même l'estrade.

Et quand l'Athador programme deux dates de *IJK*, de la compagnie 111, en décembre 2001 (seul spectacle

circassien de la saison), c'est en après-midi et la plaquette de programmation classe ce spectacle en "Jeune public", ce qui a de quoi surprendre qui le connaît. Au-delà des choix artistiques du directeur, parfaitement respectables, il y a donc encore beaucoup de travail à faire dans le sens de l'information, même en direction des élites de la programmation, pour libérer le cirque de cette image méprisante, y compris pour les enfants, qui fait qu'on le programme à Noël pour les petits.

Scène nationale Tarbes
Midi-Pyrénées
direction : Marc Belit
Centre le Méridien – Route
de Pau - BP 20
65421 Ibos
T : 05 62 90 08 55
F : 05 62 90 60 20
secretariat@parvis.net
<http://www.parvis.net>

Le Parvis, scène nationale de Tarbes, programme cette saison, le cirque québécois Eos, en tournée en France. Ce spectacle est classé dans la catégorie "Théâtre", parmi les 27 autres dates de cette catégorie, sans doute parce qu'il eût été difficile de créer une catégorie "cirque" pour deux dates sur les quelques 65 de la saison (hors Jeune public).

Mais les choses avancent et l'établissement s'ouvre : la scène nationale de Tarbes fera peut-être (les négociations sont en cours) partie des coproducteurs de **Comme neige**, la création de La Clique de 2003.

direction : Nicole Seurat
Espace Olivier Carol
20 avenue du Général de
Gaulle
BP 95 – 09007 Foix
T : 05 61 05 05 50
F : 05 61 02 94 33
scenenationale.foix@free.fr

Quant à la **Scène nationale de Foix et de l'Ariège**, son effort de programmation des formes de cirque de la région est un peu plus marqué. Mais son intérêt pour ces formes reste limité et régional. Cette saison 2001/2002 a été "ouverte" par le Cirque Hazzard, des voisins, avec *Slam it* et sera fermée avec *Les tambours sauteurs*, du Circus Baobab qui, lui, vient de loin, et dont la scénographie, imposante et en plein air, fait sortir le public des salles du théâtre.

Entre les deux extrémités de la saison, l'Ariège et la Guinée, pas de cirque, même si la Kumpania Zelwer, avec Jean-Marc Zelwer et Francesca Lattuada, respectivement compositeur de la musique et metteur en piste de *la Tribu iOta*, a donné son concert quelques jours avant Noël.

Alors que l'intérêt pour les formes de cirque de création d'une partie des directeurs et programmeurs des Scènes nationales en France a été éveillé⁵, quand il ne préexistait pas, en cette Année du cirque promue par leur ministère de tutelle, ceux de Midi-Pyrénées font d'autres choix, en laissant globalement la diffusion et la production de ces spectacles à des structures spécialisées.

⁵ D'après l'Office National de Diffusion Artistique, 53 % des scènes nationales ont programmé du cirque durant la saison 2000/2001, et 70 % pour 2001/2002.

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

direction : Jacky Ohayon

1 avenue du Château d'Eau
31300 Toulouse
T. : 05 62 48 56 56
F. : 05 62 48 56 50
garonne@wanadoo.fr
<http://t.garonne.online.fr>

Le Théâtre Garonne, subventionné par l'État, la Ville de Toulouse, la Région et le Département, qui produit et diffuse essentiellement des formes de théâtre contemporain, n'a pas vocation à soutenir ni à montrer des compagnies de cirque.

Mais si jusqu'à présent il n'a pas présenté de formes circassiennes, le Théâtre Garonne pourrait **coproduire** la prochaine création de la compagnie 111, *Plan B*.

Évoquons aussi *l'Odyssee*, spectacle créé par Mladen Materic et le Théâtre Tattoo, artiste associé au Théâtre Garonne, qui associait comédiens et artistes de cirque (acrobates, jongleurs, trapézistes fil-de-feristes et bateleurs) et a rencontré un grand succès lors de sa création et en tournée. Loin d'utiliser ces artistes pour être dans l'air du temps, ce spectacle est exemplaire d'une utilisation nécessaire des arts du cirque dans l'aire théâtrale.⁶

direction :
Emmanuel Gaillard
4 avenue du Parc - 31706
BLAGNAC
T : 05 61 71 75 15
F : 05 61 71 75 45
alban.corbier@odyssud.com
www.odyssud.com

Odyssud est l'établissement culturel de Blagnac. Il dispose de deux salles, une grande de 900 places, et une petite, et abrite également une médiathèque et un restaurant.

Odyssud a vocation à accueillir de "grands spectacles" populaires, avec une programmation très éclectique de 80 à 150 dates par saison.

Dans la programmation, aucun spectacle de cirque n'apparaît en 1998/99 ni en 1999/2000.

En 2000/01, *Frankenstein*, du **Cirque Baroque**, a été programmé sur cinq dates, et **les Acrostiches** sur une seule.

Pour 2001/02, sur 150 dates (y compris les spectacles "jeune public"), une seule soirée est prévue pour les **Nouveaux Nez**, et deux pour *IJK*, de la **compagnie 111**. Ces trois soirées ont affiché "complet" plusieurs semaines à l'avance.

Odyssud est le type même d'établissement dont on s'attendrait à voir un effort particulier vers le cirque, y compris sous chapiteau, en tant que spectacle populaire et familial. Mais son directeur, Emmanuel Gaillard, semble avoir d'autres intérêts et d'autres priorités.

⁶ voir : *Machines de guerre*, par Safaa Fathy, in : *Le cirque au-delà du cercle*. Art-Press spécial n°20 – 1999. Pages 77 et suivantes.

LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Les autres théâtres, centres culturels, maisons de jeunes et de la culture de la région Midi-Pyrénées ne diffusent que très peu de spectacles de cirque. On peut cependant en distinguer quelques-uns, qui manifestent, à travers leur programmation, un certain intérêt pour ce secteur.

Place Jean Bellières
31650 Saint-Orens-de-
Gameville
T : 05 61 39 17 39
F : 05 62 24 39 20

Altigone, établissement culturel municipal de Saint-Orens, banlieue résidentielle de Toulouse, créé en 1988, et qui comporte une salle de grande capacité, s'est orienté résolument et exclusivement vers le spectacle de clowns, dont il a fait un mini-festival, classiquement intitulé **Festival des Nez rouges** (voir plus loin).

direction : Marc Marin
Place du Général Leclerc
BP 290
81209 Mazamet cedex
T. : 05 63 97 53 53
F. : 05 63 98 13 31

L'Espace Apollo, à Mazamet, a un vrai souci de qualité et d'ouverture. Une trentaine de dates sont programmées chaque saison, et un "cabaret nomade" tourne, avec une petite forme, dans 4 villages environnants.

Marc Marin, son directeur, s'intéresse aux formes émergentes : il a mené un travail de résidence et d'action culturelle avec Solange Oswald (Groupe Merci), implantée depuis quelques années à Toulouse, qui y a présenté la *Mastication des morts*, l'un des plus intéressants spectacles de l'année 2000, qui comporte une scénographie très particulière.

La saison dernière, l'Espace Apollo a coproduit le spectacle *IJK*, de la **compagnie 111**, ce qui représente une exception dans le paysage régional, et l'a bien sûr accueilli.

Cette saison (2001/02), il accueillera des clowns : **BP Zoom** et **les Nouveaux Nez**. Il est à la recherche d'une forme de cirque pour son Cabaret nomade de la saison prochaine.

C'est le seul établissement hors Circuits et hors Toulouse qui soit impliqué dans la **coproduction** d'une création circassienne.

Pour le reste, la région est un désert presque complet pour ce qui concerne la programmation des arts du cirque.

Le Théâtre de Cahors a accueilli dans sa programmation 2000/2001 *Pas touche terre* pour une seule date, et Vincent de Lavenère (*le Chant des balles*) et **les**

Nouveaux nez en 2001/2002, également pour une seule date chacun.

Le **service culturel de Lavelanet** s'est intéressé aux compagnies régionales, avec **Genre de cirque** il y a trois ans, et *Botanie*, de Karl Ludovic et *Visa pour l'amour*, de Vis à vis, durant la saison 2000/2001.

Le Centre culturel du pays de Figeac Cajarc fêtera le *1, 2, 3 cirque* avec une nuit du cirque avec James West et Nordsud.

Enfin, l'**Amphithéâtre**, à Rodez, accueille cette saison le cirque québécois Eos.

Mais de multiples lieux et compagnies organisent par ailleurs, avec un retentissement très local et des moyens très limités, des événements ou des cabarets comme une "**Nuit du cirque**", proposée au mois de novembre en Ariège par les compagnies Des Bals et les Founambules qui invitent des artistes pour des numéros.

LES FESTIVALS

Il y a en Midi-Pyrénées de nombreux festivals "de rue", dont certains s'intéressent plutôt aux formes légères. Les créations régionales des arts du cirque sont souvent faciles à accueillir de ce point de vue.

On pourrait donc s'attendre à une présence significative de ces compagnies dans les festivals. Il n'en est rien, les arts du cirque restent marginaux dans ces festivals, hors CIRCA, bien entendu.

Le Conseil Régional, dans sa plaquette de promotion, répertorie trois festivals de "cirque" : les Nez rouges à Altigone, CIRCA, sur lequel nous ne reviendrons pas, et le festival Equestria à Tarbes, qui tient d'avantage de l'animation équestre traditionnelle que d'un festival consacré aux arts du cirque (début août).

LE FESTIVAL DES NEZ ROUGES

Il s'étend sur une dizaine de jours et 8 à 9 dates, à Altigone, centre culturel municipal de Saint-Orens.

Ce festival consacré aux clowns accueille régulièrement les spectacles de groupes issus du **Lido**, élèves en formation professionnelle ou plus jeunes élèves, sous différents noms : Patchwork en 1999, les Jokers et Né de cirque en 2000, Simili Circus en 1999 et 2001.

C'est aussi l'occasion pour les spectateurs de la région de voir les Nouveaux nez (en 1999), les Arrosés, Nikolaus, les Matapeste, les Colombaioni, Amédée Bricolo, Tricycle, et, régulièrement, les Acrostiches.

Il s'agit donc d'un événement où la création contemporaine et des clowns plus traditionnels forment un panorama modeste mais réel de l'art du clown.

LE CHAÎNON MANQUANT ET LE RÉSEAU CHAÎNON.

direction : Bernard Guinard

24 rue de la Solidarité
82200 Moissac

T. : 05 63 04 92 97

F. : 05 63 04 42 03

contact@reseau-chainon.com

<http://www.reseau-chainon.com>

Le Chaînon manquant est plus qu'un festival : c'est aussi un **réseau de petites salles** réparties dans toute la France, qui offrent un débouché important aux petites formes que le Chaînon peut présenter lors du festival. Il a d'ailleurs pris la dénomination de Réseau Chaînon.

Il définit ses missions dans 4 directions :

médiation : permettre la rencontre entre des équipes artistiques et des responsables de structures de diffusion du spectacle vivant ;

repérage : présenter chaque année une sélection de créations au public et aux diffuseurs dans un festival pluridisciplinaire ;

diffusion : favoriser l'émergence de nouveaux talents et accompagner leur professionnalisation ;

réseau : le Réseau Chaînon regroupe 150 adhérents, petites et moyennes salles réparties dans toute la France.

Créé à Tours, puis implanté à Cahors, le Chaînon a déménagé cette année à Figeac, suite aux élections municipales de mars 2000 qui ont vu la mairie de Cahors changer de bord. Des spectacles seront également programmés à Capdenac.

La nouvelle mairie semblait pourtant lui réserver les mêmes conditions, et d'aucuns crient à la trahison vis-à-vis du public de la ville. Le Réseau, lui, avance des "préoccupations d'ordre politique et technique, [une] opportunité permettant de donner un second souffle au festival."⁷

Les conditions économiques de passage des compagnies au festival sont minimales (cachet de 500F / 76 € net par personne, artiste ou technicien, hébergement assuré et transports indemnisés), mais la visibilité d'un artiste au Chaînon est censée lui ouvrir un réseau et une tournée, et "*venir au Chaînon ne coûte rien*".

Pourtant, malgré l'abondance de formes légères dans la région, et bien que le Président du Chaînon soit Marc Fouilland, par ailleurs directeur de Circuits et de CIRCA, peu de formes de cirque y sont présentées : la dernière édition (avril 2001) ne présentait aucun spectacle apparenté aux arts du cirque.

Cela est dû essentiellement aux origines du festival, "*longtemps considéré comme un réseau rock et chanson, en raison des nombreux cafés-musique et autres MJC qui formaient son ossature d'origine*."⁸

⁷ Rézolu, bulletin d'information du Réseau Chaînon, disponible sur son site.

⁸ Article d'Éric Foureau dans La Scène n°17, Juin 2000 : "*Le Réseau Chaînon en pleine mutation*".

PYRAMID

Fédération régionale du réseau Chaïnon

contact : Germinal Climent
FOL 82 – BP 108
82000 Montauban

Le Réseau a également des fédérations régionales, dont une, **Pyramid**, en Midi-Pyrénées, qui organise tous les 2 ans deux jours de présentation de spectacles dans quelques salles toulousaines⁹, **Région en scène**.¹⁰

Il s'agit d'une aide à la diffusion dans des petites et moyennes structures. Les meilleurs spectacles sont montrés au Chaïnon. Cette année, dans une programmation majoritairement musicale de seize spectacles, mais où l'on trouve également de la danse, des marionnettes, du théâtre et du théâtre de rue, le seul spectacle de cirque a été celui de la compagnie du Studio du Lido **R de rien**, mis en scène par Christian Coumin, *Les loges*.

La nature même du festival et du réseau, et les conditions techniques et économiques d'accueil sont autant d'obstacles à la présentation de toute forme de cirque utilisant un chapiteau ou même un portique. Mais quelques compagnies de la région ont pu avoir accès au réseau ces dernières années, après un passage au Chaïnon, et une meilleure incitation, ou une meilleure information des compagnies de cirque, notamment de celles pouvant se présenter en rue, pourrait provoquer une augmentation du nombre de compagnies présentées.

Exception faite du Festival de Ramonville, qui se tient en septembre, les autres festivals de la région susceptibles d'accueillir des formes de cirque contemporain se déroulent en été, pour un public de touristes. Ils sont nombreux, et d'importance variable.

LE FESTIVAL DE RAMONVILLE.

⁹ Les salles sont : le Théâtre de la Digue, le Bijou, le Centre culturel de Ramonville, et, s'il n'avait pas été détruit par l'explosion de l'usine AZF, le Bikini.

¹⁰ Pyramid est composé de: Notre Dame de Lorette, Centre culturel de Ramonville, FOL82, Salle Nougaro, La tête dans les nuages (Le Vigan), MJC de Rodez, Centre culturel de Moissac, Théâtre d'Auch, L'été de Vaour, Affaires culturelles de Tournefeuille, Service culturel de Saint-Alban, MJC de Cahors, Espace Apollo, Centre culturel de Figeac, le Bijou, Éclats (Lavaur), ENAC, Derrière le hublot (Capdenac).

Consacré aux arts de la rue, le festival est programmé par Thérèse Toustou, qui est sensibilisée aux arts de la piste, et connaît bien en tout cas les compagnies régionales.

Le festival se tient en septembre et est destiné à un public local, majoritairement de l'agglomération toulousaine. Il rencontre un très gros succès public, au point que les jauges explosent souvent.

Cependant, peu de spectacles de cirque sont programmés, et ce sont presque uniquement des compagnies de la région. *Un, d'Ezech Le Floch*, en 1999, reste une exception extra-régionale. On y a vu également Karl Ludovic ou Vent d'autan. Le choix de la programmatrice est sans doute trop limité pour pouvoir présenter un panel conséquent de compagnies de cirque. Les raisons en sont en partie économiques.

Les autres festivals de la région qui accueillent ou pourraient accueillir des spectacles de cirque se tiennent durant l'été, en partie pour un public de touristes. Ils sont un élément des politiques locales de développement.

Il y a assez peu de spectacles de cirque de création dans ces festivals, et là aussi, surtout des compagnies régionales.

L'Été de Vaour se tient début août, sur une semaine, et réunit un public familial dans une atmosphère très conviviale, pour un programme musical et jeune public.

Le festival 2001 a montré Baro d'Evel, Des pas en rond.

Des stages de cirque à destination des enfants sont organisés. Adria Cordoncillo, de la compagnie Baro d'Evel, construit actuellement un projet de lieu de travail dans cette petite commune¹¹, en partenariat avec le Festival, ce qui pourrait élargir la programmation dans les années qui viennent.

Le **festival d'Ax-les-Thermes**, en Ariège, (Spectacles de grands chemins), a lieu fin juillet sur 3 jours. La direction artistique est assurée par Jean-Marie Songy, par ailleurs directeur des festivals Furies, à Châlons-en-Champagne, et d'Aurillac, et Robert Savigny, ex-administrateur de l'Usine et du Phun, à Tournefeuille.

La coloration de la programmation est clairement orientée vers les "arts de la rue". La compagnie Salam Toto y a cependant trouvé place cette année.

D'autres festivals, comme les **Espaces culturels**, début août à Villefranche-de-rouergue, Villeneuve d'Aveyron et Najac (12), ou celui de **Sainte-Croix-Volvestre** (09), qui a programmé A & O, font ponctuellement appel à de petites formes de cirque.

Signalons enfin le **Summer Festival** de Blaye-les-Mines (81), festival de musique (essentiellement rock), montrant une réelle volonté d'ouverture, en particulier vers les arts du cirque.

L'édition 2001 (du 20 au 22 juillet) a accueilli Archaos sur les 3 dates, ainsi qu'Yvan l'impossible, jongleur-clown québécois-nantais, et des compagnies régionales : Les Ratetous et Double zéro, Des Pas en rond, Alex et la compagnie autonome, James West et Nordsud.

¹¹ Voir le chapitre sur les lieux.

COPRODUCTIONS

UN PAYSAGE QUI SE PEUPLE ET SE DIVERSIFIE

Jean-Michel Treguer, alors conseiller théâtre à la DRAC Midi-Pyrénées, déclarait en novembre 1999 :

*"La pratique de la diffusion du cirque est répandue en Midi-Pyrénées et ne rencontre pas de résistance idéologique. En revanche, si l'on excepte Saint-Gaudens et Auch, la notion de résidence et de production n'est pas encore intégrée, **mais il n'y a pas de culture de production en général dans cette région**. Le cirque répond à une vraie demande culturelle et multiforme (pratique amateur, populaire, conviviale). Il est « trans-réseaux » : il s'adresse à un public plus large. Il intéresse autant les villes, les collectivités locales que le réseau institutionnel."¹².*

La structure municipale de Saint-Gaudens disparue (mais Philippe Saunier-Borrell accueillait en résidence et coproduisait plutôt des compagnies des arts de la rue), il reste Auch.

Du temps a passé, l'Année des arts du cirque est venue, le pôle d'Auch s'est développé, et le travail des chargés de production de la région (essentiellement Florence Meurisse et Geo Martinez) a porté ses fruits.

Le paysage de la production et de la résidence en région a évolué et s'est diversifié.

Les compagnies qui, il y a encore trois ou quatre ans, avaient presque systématiquement recours à l'auto-production, et devaient donc économiquement compenser par une diffusion importante et des tournées incessantes, ont aujourd'hui, pour quelques-unes d'entre elles, d'autres moyens.

La Compagnie Des pas en rond a créé *Ici-bas* avec le Lido et des aides techniques. Vent d'Autan, à Auch, qui n'avait pas trouvé de coproducteurs pour sa création, a été aidé pour la version en quintette par le TNT, avec une résidence de six jours. Les Acrostiches, qui n'avaient bénéficié pour leur première création que du soutien du Lido (indispensable), ont trouvé appui, pour la seconde, auprès de Circuits et du Théâtre de la Digue. Vis à vis avait également été soutenu par le seul Lido pour *Visa pour l'amour*, mais a trouvé des coproducteurs pour la seconde création (Digue et CDC). La compagnie 111, plus récente, avait déjà été coproduite par la Digue et l'espace Apollo pour *IJK*, mais leur nouvelle création sera beaucoup plus accompagnée, y compris par des structures hors région ou des structures dont c'est la

¹² in : Groupe de travail sur l'itinérance des arts du cirque. Nov. 99.

première coproduction dans ce secteur. Le projet de la Clique a intéressé le TNT et Circuits. Salam Toto, nouvelle venue, bénéficie d'une coproduction inter-régionale de cinq structures.

La coproduction des compagnies de la région semble donc trouver sa voie : au premier rang, et de loin, Circuits et le Théâtre de la Digue, l'un et l'autre grâce à leurs missions spécifiques, accompagnent les compagnies.

Le TNT s'est ouvert à ces coproductions depuis peu, mais avec volontarisme. Des structures comme le CDC et l'espace Apollo ont une démarche limitée mais réelle dans ce domaine, correspondant à leurs missions ou à leurs moyens. D'autres établissements, comme le Théâtre Garonne ou le Parvis, à Tarbes, s'ouvrent au moins à une réflexion dans cette direction, sur des projets particuliers.

On l'a vu, Circuits est le premier coproducteur régional pour les arts du cirque, et coproduit également des compagnies d'autres secteurs artistiques.

Sur la saison en cours, les coproductions sont :

- trois compagnies de cirque de la région : La Clique, Salam Toto et Sans attaches ;
- deux compagnies de cirque hors région : Gosh et Anomalie ;
- une compagnie de danse, une compagnie théâtrale et un artiste de cabaret (Fred Radix), tous trois de la région.

Les autres grands établissements de la région ayant des missions de coproduction (Scène nationale de Foix et de l'Ariège, Théâtre de Cahors, Centre culturel de Figeac, ainsi que les nouvelles Pronomades) pourraient être approchés, informés et motivés si des interlocuteurs professionnels et compétents en faisaient la démarche.

Mais ces professionnels pour l'instant n'existent pas ou sont ailleurs.

En effet, les principales compagnies de la région trouvent, on l'a vu, les moyens de créer, grâce à des **démarches de production offensives et cohérentes** : ce sont celles qui sont suivies par Florence Meurisse et Geo Martinez, ainsi que Salam Toto et Vent d'Autan, qui ont su s'entourer.

Les coproductions se multiplieront si les compagnies nouvellement installées dans la région, celles qui naîtront dans les mois qui viennent, et d'autres compagnies trouvant là des raisons de venir s'installer en Midi-Pyrénées ont des démarches du même type et trouvent des partenariats régionaux, y compris dans un véritable processus d'implantation.¹³

¹³ Voir chapitre 3.

LES RESIDENCES D'ARTISTES

UNE PRATIQUE NAISSANTE MAIS UN MANQUE DE LIEUX DE TRAVAIL

Des accueils en résidence accompagnent souvent cet engagement des établissements culturels, mais pas toujours, faute de locaux disponibles et adaptés : Circuits les pratique beaucoup, le Théâtre de la Digue aussi, le TNT fait des tentatives.

Circuits accueille et coproduit pendant la saison 2001/2002 trois compagnies de cirque de la région, et en accueille en résidence sans la coproduire une quatrième. Elle coproduit de plus deux compagnies de cirque d'autres régions, dont une accueillie en résidence.

Donc, deux compagnies sur cinq coproduites sont issues d'autres régions, mais une seule sur cinq compagnies accueillies en résidence est dans ce cas.

Circuits est le seul établissement de la région qui accueille ou coproduit des compagnies d'autres régions.

Le Théâtre de la Digue, par définition même de ses missions, ne coproduit et n'accueille que des compagnies de la région. Trois compagnies de cirque sont dans ce cas ces deux dernières saisons, et une autre (Alex-compagnie autonome) a été accueillie en résidence sans être coproduite (Alex Saintin ira d'ailleurs chercher sa prochaine coproduction à Reims, dont il est originaire).

Enfin, le TNT a accueilli Vent d'Autan dix jours, et il a coproduit et accueillera sur les dernières répétitions La Clique.

On le voit, hors Circuits, qui accueille en résidence majoritairement des compagnies régionales, **peu de résidences d'artistes de cirque** sont mises en place, et pour des **périodes courtes** (une semaine ou deux pour le Théâtre de la Digue et le TNT, de dix jours à six semaines, exceptionnellement quatre mois et demi dans le cas de Salam Toto, pour Circuits).

Contre exemple, le planning prévisionnel de résidences de la compagnie La Clique, après la fin de l'exploitation de *la Tribu iOta*, prévoit, entre août 2002 et mars 2003, de travailler successivement à Auch, Nexon, Montpellier et Toulouse. Donc, sept mois de création à plein temps dans quatre lieux différents, ce qui représente des conditions favorables pour une compagnie sans lieu fixe.

Mais ces conditions exceptionnelles ne doivent pas cacher la réalité des autres compagnies, moins bien loties : une **pénurie de lieux de répétition et de résidence**, des **périodes trop rares et trop courtes** pour travailler dans des lieux adaptés. En effet, le Théâtre de la Digue ou le TNT sont des établissements de diffusion et de formation, ne disposant pas de salles de répétition sur des périodes longues, et ne pouvant mettre le plateau à disposition d'une compagnie plus de quelques jours.

Ces compagnies, à l'instar de La Clique, doivent rechercher d'autres lieux de résidence **en dehors de la région**, et devront, comme d'autres compagnies en France, travailler un mois ici, un mois là, multipliant les périodes de travail et les transports lorsque du matériel est nécessaire, et donc les coûts induits.

Un "pôle cirque" seul ne peut suffire à répondre à toutes les demandes, d'autant qu'il doit répondre aussi, cela est nécessaire à l'irrigation de la création dans la région, à celles des compagnies de cirque d'autres régions.

La Grainerie doit donc prendre le relais, et elle le fait, pour fournir aux artistes un lieu de répétition qui vienne compléter, quand il ne les remplace pas totalement, les lieux de résidence. Mais sa capacité d'accueil et ses conditions de confort sont notoirement insuffisantes.

Les compagnies doivent également **rechercher et construire des partenariats**, sur des périodes pluriannuelles dans le cadre de conventions, avec des municipalités ou des établissements culturels, **pour des implantations locales**. Celles-ci permettraient, au-delà des périodes de création, de mener des actions sur le terrain, de bénéficier d'un lieu de travail et d'entraînement plus pérenne, de tisser des liens avec des populations et de favoriser la diffusion.

Mais ces partenariats ont besoin que des élus locaux et des professionnels soient informés et motivés sur les compagnies et les artistes recherchant une implantation, et que la rencontre se produise.

LA DIFFUSION

UNE PROGRAMMATION DE QUALITE MAIS CENTRALISEE

La diffusion des spectacles en Midi-Pyrénées est à l'image de la coproduction et des résidences : un centre important, Circuits, des théâtres impliqués, la Digue et le TNT, quelques établissements s'intéressant ponctuellement au secteur et une myriade d'actions éparpillées.

Auch est un centre important de la diffusion des arts du cirque en Midi-Pyrénées, tant pour le festival CIRCA (seul véritable festival de cirque en Midi-Pyrénées) que pour la programmation de compagnies en saison. C'est le seul établissement programmant de manière suivie des compagnies extra-régionales, et le seul, à l'exception du TNT qui a accueilli *la Tribu iOta* accueillie à Balma, à programmer des spectacles sous chapiteau et des spectacles non frontaux.

Circuits permet que quelques compagnies d'ampleur et de réputation nationale, avec des spectacles plus "lourds" soient présentes en Midi-Pyrénées : Anomalie, la Compagnie de l'Ébauchoir, l'Apprentie Compagnie, la Compagnie Jérôme Thomas, Cahin Caha, Nikolaus. Circuits permet aussi de voir quelques jeunes compagnies particulièrement intéressantes, avec des spectacles plus légers : L'Aileron de Rackam, Bonaventure Gacon (compagnie du Caillou), sans négliger pour autant les compagnies de la région.

Circuits est particulièrement dynamique et répond largement aux obligations de son cahier des charges, tant sur le plan local que départemental et national. Mais le "pôle" est situé dans une petite ville (23 000 habitants), préfecture d'un département rural à la densité de population assez faible : le Gers a 172 000 habitants (7 % de la population de Midi-Pyrénées, qui comporte huit départements, et 10 % seulement de la population de Midi-Pyrénées hors Toulouse), pour une densité de 28 habitants/km², soit l'une des plus faibles de la Région avec l'Ariège (moyenne nationale : 104 h./km²; en Midi-Pyrénées : 56 h./km²; en Haute-Garonne : 166 h./km²).

De plus, Auch est relativement isolée, puisqu'elle se trouve à 1h10 de route de Toulouse et de Tarbes (75 km sans autoroute), 2h10 de Bordeaux et 3h10 de Boulazac, le plus proche autre "pôle" cirque. Les spectateurs de l'agglomération toulousaine viennent donc difficilement au spectacle à Auch, sauf à l'occasion de CIRCA, qui compte 22 % de spectateurs de la région hors département du

Gers, soit environ 3000 places. "**Les publics ne circulent pas**", constate Richard Coconnier à propos de l'accueil conjoint de *la Tribu iOta* par Circuits et le TNT.

Quelles que soient les qualités de la programmation de Circuits et CIRCA, et les missions indispensables que remplit cette structure pour la production, les résidences, la programmation et l'action culturelle dans le département, elle ne touche guère que les spectateurs du département du Gers, et peu les "circophiles" de la région. **Circuits ne peut en tout cas pas répondre au besoin de diffusion de spectacles de cirque de la métropole toulousaine.** Ce n'est pas sa fonction.

Le Théâtre de la Digue, on l'a vu, a un cahier des charges concernant les compagnies de la région, et un lieu ne lui permettant d'accueillir que des spectacles frontaux destinés à la scène. C'est d'ailleurs la configuration presque systématique des productions régionales.

Le TNT, attitude remarquable parmi les Centres Dramatiques Nationaux¹⁴, programme des spectacles sur scène, mais en nombre très limité (seule la compagnie MZdP est programmée cette saison), et est désormais capable d'accueillir des chapiteaux lourds, comme il l'a prouvé avec *la Tribu iOta*, sur une longue série.

L'agglomération de Toulouse, principal pôle de population de Midi-Pyrénées, est peu irriguée, la programmation pour l'ensemble de l'agglomération étant très inférieure, en nombre de spectacles, de représentations, et en diversité, à ce que propose CIRCA en quelques jours : cinq spectacles pour la saison (hors du Festival des Nez rouges), sur trois structures : Digue, TNT et Odysseus.

Il ne paraît pas normal qu'une ville de la taille de Toulouse, qui abrite près de 100 000 étudiants, ne compte pas dans ses programmations les principales compagnies françaises. Parmi la vingtaine de compagnies qui ont été programmées au Parc de La Villette, ou parmi les 52 compagnies répertoriées par Jean-Michel Guy dans ses chroniques pour l'AFAA, seules quelques-unes ont été vues par les toulousains. Leur appréhension du secteur du cirque en France est faussée.

Le reste de la région voit peu de spectacles de cirque : quelques dates dans des établissements culturels ou lors de festivals d'été. L'espace Apollo, à Mazamet, accueille deux spectacles de clowns et apparaît ainsi comme une exception.

¹⁴ D'après les chiffres de l'ONDA (Office nationale diffusion artistique), parmi les Centres Dramatiques Nationaux (CDN) et Régionaux (CDR) en France, 14 % ont programmé au moins un spectacle de cirque durant la saison 2000/2001. Ce chiffre atteint 34 % pour la saison 2001/2002. Pour les Scènes nationales, la proportion est respectivement de 53 % (2000/2001) et 70 % (2001/2002).

La part du cirque dans les programmations est donc faible, même en cette Année des arts du cirque qui aurait dû être plus incitative.

Il ne s'agit pas là d'un phénomène spécifique à la région. Le réseau des Scènes nationales s'est tardivement intéressé au cirque, et en particulier au cirque de création. En juin 1999, Laurence de Magalhaes, administratrice de la compagnie Les Arts Sauts, notait déjà :

"Il n'y a que deux scènes nationales qui se soient intéressées à notre premier spectacle. Depuis que nous sommes très médiatisés, que nous avons fait le tour du monde et que nous sommes programmés à La Villette, elles viennent voir nos créations. Les structures à l'étranger comparables à nos scènes nationales se sont manifestées beaucoup plus vite et nous ont très vite fait confiance."¹⁵

Dans la même livraison, Pierre Hivernat, alors journaliste aux *Inrockuptibles*, jugeait ainsi les directions des scènes nationales : *"Il y a une sorte de cercle de légitimité dans lequel il faut entrer pour faire carrière, et pour cela, il faut programmer ce que la profession attend."* Et Sylvie Martin-Lahmani ajoutait : *"Les Scènes nationales programment surtout les spectacles produits par d'autres Scènes nationales."*

Depuis cette époque, pas si lointaine, la situation n'a guère évolué. Certaines Scènes s'intéressent depuis longtemps aux arts de la piste (comme La Coursive, à La Rochelle, Culture Commune à Loos-en-Gohelle, le Théâtre 71 à Malakoff ou LARC au Creusot pour le jonglage), d'autres ont émergé avec force sur ce champ (La Ferme du Buisson à Marne La Vallée, les Scènes nationales de Gap, d'Alès ou de Reims). Mais elles restent encore minoritaires.

Jackie Marchand, directeur de La Coursive, scène nationale de La Rochelle, expliquait en 1999 la frilosité vis-à-vis du cirque de la part du réseau institutionnel par la lourdeur technique qu'elle induit : *"C'est compliqué d'accueillir du cirque et, souvent, le directeur technique du théâtre, qui n'a pas l'habitude de ce genre de fiche technique, a un discours alarmiste auprès du programmeur. C'est assez fantasmatique : nous avons prouvé qu'il était possible d'accueillir des chapiteaux."¹⁵*

¹⁵ Les Scènes nationales vues par 20 professionnels ; in : La Scène n° spécial Scènes nationales. Juin 1999.

L'étude menée en 1999 sur l'itinérance dans les arts du cirque¹⁶ notait les obstacles suivants à la diffusion du cirque :

- le genre est mal identifié ou mal défini ;
- le public reste à conquérir ;
- il y a confusion entre le cirque traditionnel et le nouveau cirque : le cirque n'est pas vécu comme une création noble et digne d'une grande scène ;
- l'organisateur dispose de salles bien identifiées : sortir des murs peut être vécu comme une déperdition de ce public, abonné ou non ; de plus, des contraintes supplémentaires sont dues à la fiche technique, vécues comme lourdes ;
- un campement autour du chapiteau n'est pas toujours ressenti comme un avantage vis-à-vis de l'image du programmateur ;
- obstacle financier : coût plateau élevé, auquel s'ajoute le coût du montage, du démontage et du transport ;
- il y a difficulté à fédérer régionalement les énergies pour programmer des séries longues.

La plupart de ces raisons concernent les chapiteaux. Quelques-unes valent aussi pour des spectacles présentés en salle :

- Il y a peu de spectacles de cirque programmés dans la région, d'où une certaine méconnaissance de la part de programmeurs, en particulier de petites structures, qui se déplacent peu.
C'est une des raisons pour lesquelles, lorsqu'un spectacle de cirque est programmé dans une petite ou moyenne structure, il s'agit souvent d'une compagnie de la région. Les missions du Théâtre de la Digue, seule structure toulousaine à proposer des formes légères, se bornent aux compagnies régionales. Et Auch est loin.
- Les coûts techniques et les coûts de plateau sont supposés importants. Mais ce qui peut être partiellement vérifié lorsqu'il s'agit d'un spectacle "lourd", en particulier sous chapiteau, ne l'est évidemment pas pour des spectacles qui, telle la plus grande partie de la production régionale, sont comparables de ce point de vue aux spectacles de théâtre et de danse.
- Les théâtres et autres structures culturelles sont souvent dirigés par des professionnels qui ont misé sur le théâtre, qui correspond à leur formation, leur projet artistique et leur goût. Comme il y a trente ans la danse contemporaine a eu du mal à s'imposer dans les programmations généralistes (et y est encore minoritaire aujourd'hui), le cirque mettra encore quelque temps à se faire reconnaître comme un art "noble". Là aussi, les structures les plus importantes ont un rôle de moteur à jouer.

¹⁶ in : Groupe de travail sur l'itinérance des arts du cirque. Nov. 99.

Le Théâtre de la Digue, dont le directeur n'est pourtant pas forcément convaincu de l'égalité des niveaux de maturité des différents arts du spectacle, programme et coproduit du théâtre, de la danse, du cirque.

Le TNT, Centre dramatique national, dirigé par un metteur en scène de théâtre renommé, s'ouvre progressivement à tous les arts du spectacle. Sa direction est convaincue qu'une attitude repliée sur quelques certitudes figées ne fait pas le spectacle qu'on appelle vivant, et qu'un fort potentiel de renouvellement des arts de la scène (ou de la piste) se trouve dans "les marges".

Pourtant, les "bonnes raisons"¹⁷ d'accueillir du cirque ou d'en coproduire, sont légion, et devraient convaincre les programmeurs comme les collectivités territoriales. La plus percutante est que le cirque est à la fois un **spectacle populaire** et qu'il est artistiquement **innovant**.

Il est nécessaire qu'un établissement de l'agglomération toulousaine soit capable de proposer des formes qui puissent tourner dans la région, soit en les accueillant, soit en jouant un rôle de centre de ressources qui monte des tournées régionales pour des compagnies venues d'autres régions.

Le rôle des programmeurs des plus grosses structures, et en particulier des Scènes nationales, peut être un appoint à un tel dispositif.

Une structure municipale, départementale ou, mieux, régionale, dont les missions peuvent s'inspirer de celles du Centre de développement chorégraphique, pourrait être mise en place, dans un partenariat fécond avec les scènes nationales, les principaux théâtres municipaux et les établissements culturels qui le désireraient.

Le Théâtre contemporain de la danse (TCD) a été créé à Paris par Christian Tamet il y a une quinzaine d'années, puis a été absorbé par le Centre national de la il y a trois ans. Sa mission était la promotion de la danse contemporaine, et en particulier, dans les dernières années, la danse hip hop. Le fonctionnement du Centre de développement chorégraphique de Toulouse en est aujourd'hui très proche.

Les outils du TCD étaient :

d'une part la **mise à disposition gratuite de studios de répétition** pour les compagnies professionnelles ou en voie de professionnalisation, studios qui pouvaient

¹⁷ Éric Fourreau, "Dix bonnes raisons de programmer du cirque", dans La Scène n°22 – septembre 2001.

également servir à accueillir de petites formes de spectacle, ou des étapes de travail de création. Le CDC accueille de plus des formations dans son unique studio, et a une attention particulière pour les présentations de compagnies régionales ;

- d'autre part **l'incitation** des théâtres et établissements partenaires à **programmer** de la danse contemporaine, par des propositions de programmation et une participation au risque financier. Le TCD proposait un abonnement spécifique permettant l'accès aux théâtres partenaires à des prix préférentiels. Annie Bozzini rappelle que lorsque le CDC a été créé, "*il n'y avait aucune offre de spectacles de danse sur Toulouse*", et que "*les représentations sont aujourd'hui pleines à 98 %*".
- enfin, cette structure pourrait se voir confier des missions de service public : la fonction **de centre de ressources** permettant notamment la mise en relation de compagnies de la région ou non et des collectivités territoriales, et contribuant ainsi au développement de résidences artistiques sur le territoire et d'actions artistiques et culturelles auprès des populations de l'agglomération toulousaine, des autres agglomérations de la région, et des communes rurales.

On l'a vu, la plupart des créations des compagnies de la région (hors Salam Toto et Baro d'Evel) sont des **spectacles frontaux**, généralement **de jonglage, d'acrobatie ou de clowns**, destinés à un réseau de théâtres à l'italienne. On a tenté d'en donner les raisons.

Circuits élargit la palette des spectacles accueillis en région en plantant des chapiteaux et en programmant des spectacles circulaires, le TNT ose lui aussi le chapiteau avec *la Tribu iOta* et plus anciennement, le cirque Plume ou Zingaro.

Mais ce sont des exceptions.

Où donc en région, et particulièrement dans l'agglomération toulousaine, peut-on assister aux spectacles des autres compagnies dont on parle en cette année du cirque, Anomalie et Gosh (toutes deux programmées à Auch), le Collectif AOC, le Cirque désaccordé, Pocheros, les Arts sauts (programmés à Boulazac), le Théâtre du Centaure, le Cirque Romanès, pour n'en citer que quelques-uns? Où sont les aériens, si peu représentés en région ? Où sont les chapiteaux et les spectacles "en rond" ?

Le théâtre n'est pas fait que de récitals de poésie ou de dialogues en huis clos, la danse n'est pas limitée aux pas de deux, la musique peut aussi être symphonique.

Pour rencontrer davantage un public nombreux et populaire, les arts du cirque doivent aussi pouvoir se montrer sous des formes plus spectaculaires, d'une plus grande ampleur, dans des formes plus variées, ce qui ne retire rien à la qualité et à l'intérêt des spectacles actuellement proposés.

Il est nécessaire que les grandes agglomérations de la région aménagent les espaces nécessaires à l'accueil de chapiteaux ou de structures aériennes. Le Ministère propose cette année une "Charte d'accueil des cirques en ville" à laquelle Toulouse, Rodez, Tarbes, Montauban, Albi, Castres doivent envisager d'adhérer.

Les structures culturelles importantes doivent **comprendre l'intérêt de tels spectacles** aussi bien dans le domaine de la **création contemporaine** que dans celle de **la conquête de nouveaux publics**, et osent soutenir l'accueil de chapiteaux ou de spectacles à la scénographie non conventionnelle qui peuvent les faire sortir de leurs salles.

Il est également nécessaire que ces structures ou collectivités **mettent en place des partenariats** entre elles pour accueillir des spectacles plus lourds sur des séries qui leur permettent de les amortir.

L'accueil de spectacles de cirque pourrait ainsi être l'occasion de remettre en cause les habitudes de programmation, la division traditionnelle et dite irrémédiable entre publics d'abonnés et "non public", et les rapports des structures entre elles.

CHAPITRE 5

LES LIEUX DE TRAVAIL

LIEUX DE TRAVAIL ET LIEUX INTERMÉDIAIRES.

Nous classons sous ce titre, emprunté à Fabrice Lextrait¹, les "*friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires...*", porteurs d'un projet atypique d'action culturelle ou de travail de création.

Si seuls deux d'entre eux (L'Usine et Mix'Art Myris) ont trouvé place dans son étude, quelques autres, peut-être moins exemplaires, ou d'une moindre ampleur, auraient pu figurer dans ses fiches d'expérience ou ses monographies.

La Grainerie en tout cas y eût trouvé légitimement sa place, si un problème de temps, ou de circulation, n'avait détourné la route de l'auteur.

Les lieux décrits ci-dessous ne sont pas tous des lieux de cirque, mais sont souvent pluridisciplinaires. Ces expériences trouvent place dans le paysage régional, entretiennent des rapports avec les compagnies de cirque, et en tout cas prouvent que de telles implantations, soutenues ou non par l'État et les collectivités locales, sont possibles en Midi-Pyrénées et doivent être prises en compte.

Cette liste, débordant le secteur des arts du cirque, ne se veut bien sûr pas exhaustive.

¹ Dans son rapport cité plus haut.

LA GRAINERIE ET L'ASSOCIATION SALTBRANK.

82 route de Castres
31130 Balma

Association Saltobrank
T. : 05 62 57 03 57
F. : 05 62 57 16 96
www.saltobrank.com

Florence Meurisse & Geo
Martinez

(Compagnies 111, Vis à Vis,
les Acrostiches, La Clique,
Des Pas en rond)
T : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr

La Grainerie, « lieu de création, de répétition, de construction »², est située sur la commune de Balma, commune de 12 600 habitants qui jouxte la ville de Toulouse. À un quart d'heure du centre de la métropole, à cinq minutes de la rocade toulousaine, la Grainerie est d'un accès aisé (Balma sera un terminus de la future ligne de métro dont l'ouverture est prévue en 2004) mais à l'écart des zones industrielles..

Ancienne menuiserie, puis lieu de stockage de graines, ce bâtiment appartient aujourd'hui Immochan, société filiale des magasins Auchan. Un bail précaire est signé entre l'association Saltobrank et la SNC Transimo, qui gère les biens immobiliers d'Immochan.

La Grainerie abrite, outre l'association Saltobrank, l'AGIT, compagnie de théâtre itinérant, Nickel Chrom', compagnie de théâtre jeune public, et le bureau du "collectif des compagnies" de cirque de création accompagnées par Geo Martinez et Florence Meurisse.

L'ASSOCIATION SALTBRANK.

L'association Saltobrank gère la Grainerie. Elle a été créée en 1992 par trois personnes formées à l'école du Lido, rejointes au fil des années par d'autres, souvent issues de la même école, pour constituer l'équipe d'animation.

Dans un premier temps, Saltobrank s'est installée à Saint-Martin-du-Touch. Lorsque les locaux se sont révélés trop exigus, les hangars de Balma ont été loués, et c'est grâce à l'énergie de l'équipe et à la récupération de matériel que des travaux d'aménagement minima ont pu être menés pour organiser les 2000 m² en espaces de travail.

L'association Saltobrank a pour objet l'initiation et la formation aux arts du cirque, la création et la diffusion de spectacles, ainsi que l'organisation d'événements.

Ainsi, Saltobrank est une **compagnie**, qui propose actuellement un spectacle jeune public (« Le coffre à Zoé »), une parade de rue (« Les dés sont jetés »), et prépare un spectacle aérien (« Le front de l'air est fait »). Les recettes liées à la diffusion ne sont pas négligeables : 30 000 € environ pour la saison 1999/2000, et deux fois moins pour la saison 2000/2001.

Par ailleurs, Saltobrank est présente sur le front de **l'action culturelle**, puisqu'elle a proposé cette année un

² Les expressions ou phrases entre guillemets sont extraites du dossier édité par Saltobrank : « La Grainerie, lieu de création, de répétition, de construction ». (printemps 2001). On peut se procurer ce document auprès de Saltobrank, et il sera sans doute bientôt disponible sur le site de l'association : www.saltobrank.com (site en construction)

projet pour l'opération « 1,2,3... cirque ! » à la ville de Balma et à l'Agglomération.

Mais Saltobrank, c'est aussi une **école de cirque** essentiellement tournée vers le jeune public, qui intervient aussi à l'extérieur de ses locaux : MJC, écoles, centres de loisir, foyers ruraux, comités d'entreprise... Elle est adhérente à la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC), ainsi qu'à la Fédération régionale (FREC). L'équipe est constituée d'une douzaine de personnes, titulaires du BIAC (Brevet d'Initiation aux Arts du Cirque), pour enseigner l'acrobatie, l'équilibre sur objet, la jonglerie, des disciplines aériennes, ainsi que l'art du clown.

Elle entretient des liens privilégiés avec le Lido, en accueillant parfois des ateliers de pratique amateur de celui-ci.

Durant la saison 1999/2000, 120 heures d'animations par mois en moyenne ont été dispensées, pour 183 heures par mois l'année suivante.

Enfin, Saltobrank est la **structure gestionnaire de la Grainerie**, ce qui lui a permis d'élargir ses activités par l'accueil de projets pluridisciplinaires.

Ainsi, la Grainerie se veut « *un espace de rencontres artistiques et humaines où se croisent* » les pratiques amateurs et professionnelles, ainsi que différents types d'engagement et de fonctionnement, différents secteurs artistiques.

L'association « *a pour but de répondre à la demande de chacun : ni la qualité, ni la reconnaissance du travail des individus ou des compagnies ne sont le code d'accès au lieu* »³.

L'administration et la gestion sont assurées par six personnes sous contrats aidés (emplois jeunes, contrats emplois consolidés), les activités d'animation par treize personnes dont trois en contrat emploi consolidé, l'activité artistique, diffusion comprise, par des intermittents du spectacle. On compte également quelques stagiaires (réinsertion, DEFA, BEATEP).

Saltobrank a développé depuis peu une **relation prometteuse avec la Ville de Balma**.

La Municipalité connaissait déjà l'AGIT, compagnie de théâtre itinérant (qui possède un chapiteau), et qui occupe des locaux sur le lieu. Depuis 1998, Saltobrank a ainsi pu proposer des animations et des spectacles à la Ville, en liaison avec l'AGIT, ou la compagnie Nickel Chrom' : animations de rue, spectacles jeune public, spectacles de création de l'AGIT, notamment dans le

³ Le document ne précise pas quels sont les critères mis en œuvre (cooptation ? rigueur ou assiduité dans le travail ?),

cadre du festival « Le livre et le vin », organisé chaque année par Balma, ateliers de maquillage, travail auprès d'une association de parents d'enfants trisomiques.

COLLECTIF DES COMPAGNIES.

Sous cette appellation, on retrouve les compagnies Les Acrostiches, Des Pas en rond, la Compagnie 111, Vis à vis, et depuis peu la Clique (ex-- les Indélébiles).

Acteurs essentiels de la vie de la Grainerie où ils ont leurs bureaux, mais aussi très actifs dans le paysage circassien régional, Florence Meurisse et Geo Martinez, assistés de Cécile Bellan, accompagnent plusieurs compagnies sur le plan de l'administration, de la diffusion et de la production.

Plutôt qu'un collectif, il s'agit d'une **mutualisation** de moyens administratifs et de production. Si Florence Meurisse et Geo Martinez n'ont pas jugé opportun jusqu'à présent de se constituer en association, ou en une autre structure juridique indépendante des compagnies qu'ils gèrent, ils n'en constituent pas moins une entité suffisamment particulière pour être étudiée en tant que telle (voir chap.....

Leur présence à la Grainerie entraîne celle, fréquente, des artistes des compagnies qu'ils représentent, qui bénéficient des espaces de travail et de stockage.

L'AGIT Théâtre.

Créée il y a une dizaine d'années et dirigée par François Fehner, seule structure théâtrale des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Rousillon et Aquitaine à disposer d'un chapiteau, l'AGIT s'est donné pour mission la diffusion d'un théâtre d'auteurs : Tennessee Williams, Genet, Thomas Bernhard, Tchekhov, Mérimée, Kundera...

Son chapiteau lui permet d'irriguer des zones ne disposant pas de structures culturelles, de participer à des festivals de rue et de tourner en milieu rural.

L'AGIT est soutenue par le ministère de la Culture (DMDTS et DRAC Midi-Pyrénées), le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne et les Villes de Toulouse et de Balma.

Assez peu présente au quotidien à la Grainerie, elle partage son bureau et une petite salle de répétition avec l'association Plein Gaz et sa compagnie Nickel Chrom'. Le lieu lui offre également un espace de stockage pour le chapiteau et le matériel.

L'association Plein Gaz et la compagnie Nickel Chrom'.

Cofondatrice de la Grainerie, l'association Plein Gaz, créée en 1996, est la structure juridique de la compagnie Nickel Chrom'. Celle-ci est une compagnie de théâtre, orientée vers des spectacles *jeune public*, qui a à son répertoire une première création, *Les aventures de Sorcière Tartine et de son chat Tertone*, qu'elle a tournée pendant cinq ans. En octobre 2000, une deuxième création a vu le jour : *La cosmique aventure de Rature*.

Ces productions peuvent tourner dans des espaces très variés, de la salle équipée à l'espace public, dans les MJC, les centres culturels, les bibliothèques ou les écoles.

L'association est dorénavant agréée en tant qu'organisme de formation, et propose des stages professionnels.

Un des bureaux de la Grainerie est mis à sa disposition. La compagnie utilise également les locaux disponibles pour ses répétitions.

LA GRAINERIE.

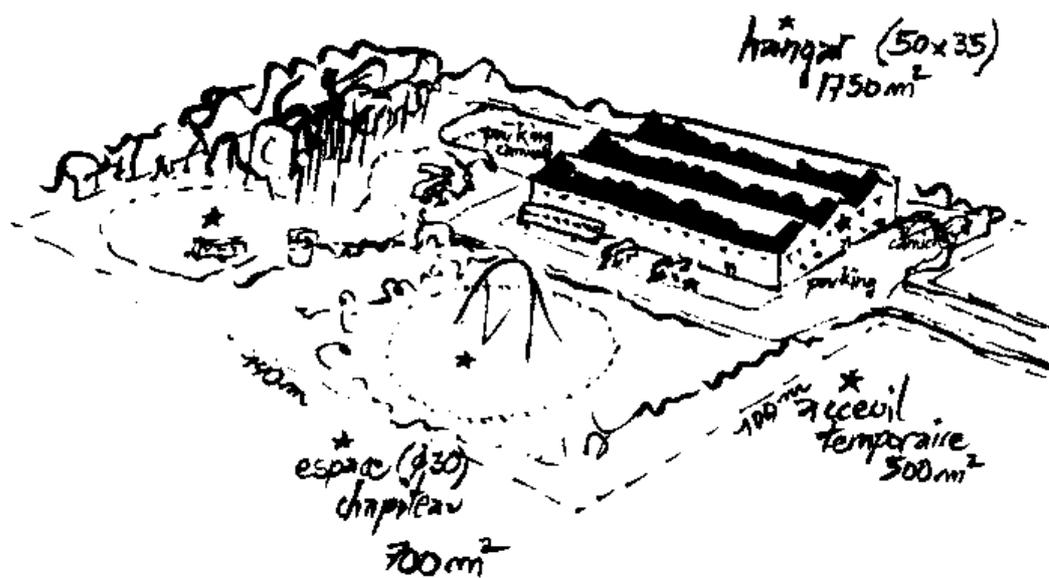
On trouvera ci-dessous un plan de masse du site de la Grainerie et un plan d'occupation des lieux. L'ensemble est constitué principalement de trois longs hangars. Le premier est divisé en 5 espaces de création, séparés par de simples penderillons. Le second est constitué d'une salle de cirque de 270 m², d'une salle de théâtre, et d'un grand atelier (non équipé). Le troisième est un vaste espace de stockage pour le matériel, les chapiteaux, voire les véhicules.

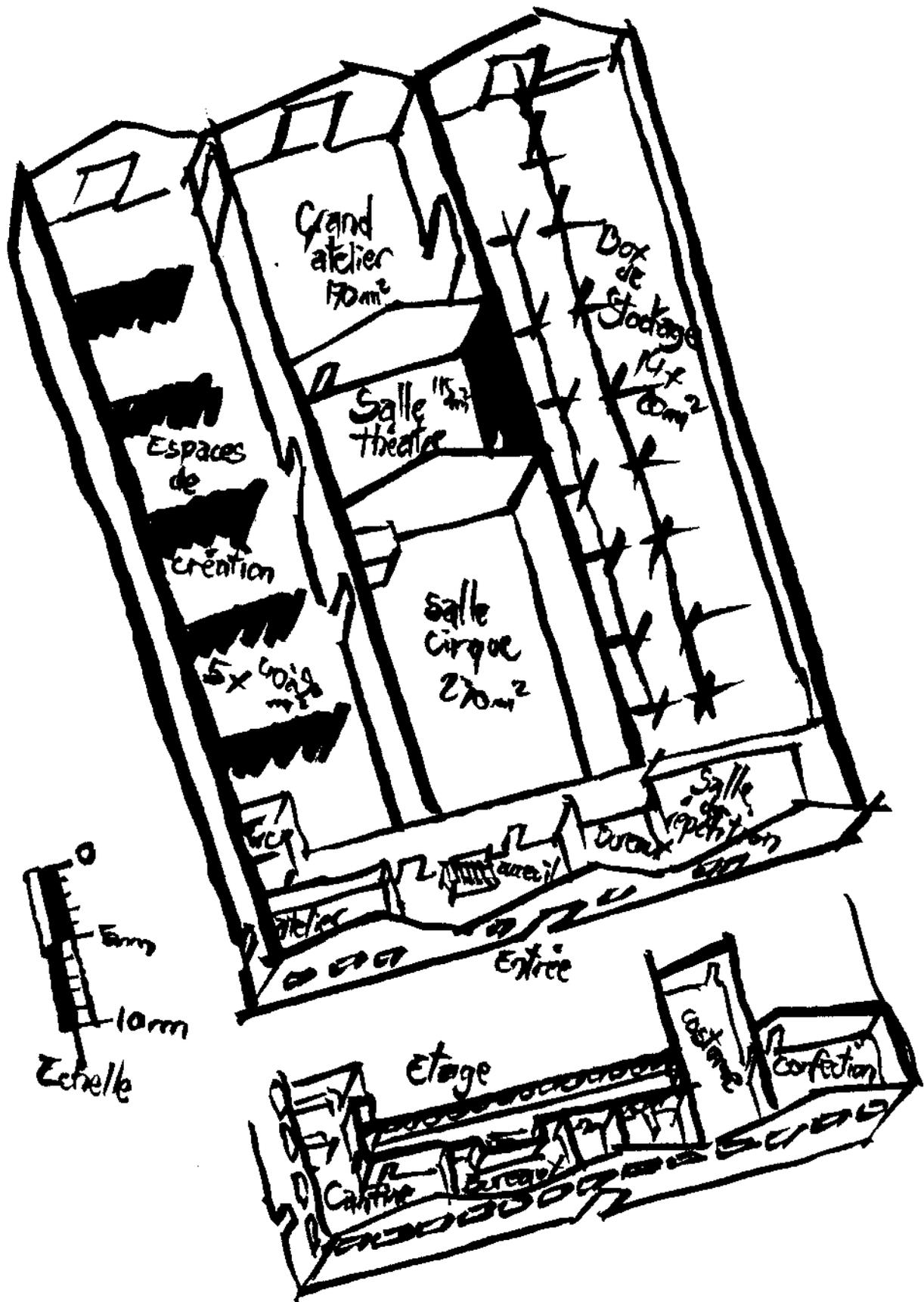
La hauteur des salles de travail ne permet pas d'accueillir des disciplines aériennes.

À l'avant, des espaces plus réduits répartis sur deux étages : au rez-de-chaussée, un accueil, les bureaux de l'AGIT et de Nickel Chrom', ainsi qu'un petit atelier et une salle de répétition. Des sanitaires vétustes occupent un petit espace du premier hangar.

Au premier étage, un atelier de confection et un espace de stockage de costumes, une série de petits bureaux occupés par Saltobrank et par le collectif des compagnies, ainsi qu'une cuisine et une salle à manger, élément convivial du lieu servant de cantine à l'ensemble des occupants ou des personnes de passage.

Plan masse du site de la Grainerie





L'ensemble du bâtiment a une surface de 1750 m² et n'est pas ou peu équipé pour des activités physiques : sanitaires insuffisants, pas de vestiaires, ni de chauffage des grands espaces.

À l'extérieur du bâtiment, sur le terrain d'une surface totale d'environ un hectare et demi, on trouve des possibilités de parking pour les véhicules des visiteurs et des occupants du lieu, ainsi que pour les camions, et des espaces d'accueil pour les caravanes des compagnies et artistes résidents. Un espace chapiteau d'un diamètre de 30m, permettant donc d'accueillir des chapiteaux de taille moyenne, est occupé par un portique permettant (en été !) de travailler en cercle et en hauteur.

Le lieu lui-même a les fonctions suivantes :

- **Un lieu de création, de répétition, de construction**

Dès son ouverture en 1996, la Grainerie a été vite sollicitée par de nombreuses compagnies de toutes disciplines à la recherche de lieux de travail. Au-delà de cette simple occupation de salles, les services du lieu sont à la disposition des compagnies, comme la cantine, la mise à disposition de l'atelier de construction pour les décors et accessoires, et l'organisation de présentations publiques de répétitions ou étapes de travail.

Les équipes suivies par le « Studio du Lido », notamment, sont accueillies dans les salles de travail.

Compagnies de théâtre, de cirque, de marionnettes, de théâtre de rue, de spectacles jeune public, de danse sont passées par la Grainerie pour des périodes de création ou de répétition.

Au cours des saisons 1998/99, 1999/00, 2000/01, la Grainerie a accueilli :

Théâtre : compagnie du Petit Bois, le Roseau Théâtre, Imaj, Compagnie du pied gauche, ... ;

Théâtre de rue : Picto Facto, Fish tecnic, Alfonse Inquett' ; Okupa Mobil, Matière première, 12 balles dans la peau... ;

Marionnettes : Le Lutin, Créature, Point d'Arries ;

Danse : Tichobates ;

Jeune Public : la Torche d'Edgar, Rouge les Anges, Saltobrank, Tropique du Cancer, Lolly pop et cie, Nickel Chrom', Théâtre du Grand vent ;

Arts du cirque : Ets Borelli, Vent d'autan, Vis à Vis, Des Pas en rond, les Sœurs Pillères, les Arrosés, Compagnie 111, les Acrostiches, Tel Qu'el, Cirka Bombaya, E dans O, Keaplin, Free Cirk, Cabaret « ça sent la piste », Faërie, Cirque Pouce, Compagnie Baluchon, Compagnie Mimbre, les Indélébiles (La Clique), Erza.

Près de 70 % des heures d'occupation concernent des compagnies ou des artistes de cirque.

- **Un lieu de formation collectif ou individuel.**

Différents ateliers d'adultes, sous forme de stages ou de cours hebdomadaires, sont proposés au sein de la Grainerie, permettant à des professionnels de développer et d'expérimenter leur travail dans une logique de formation continue, et aux amateurs de s'adonner à une activité de loisirs dans un cadre dynamique.

Les cours hebdomadaires sont surtout orientés vers les disciplines de cirque : acrobatie, jonglage, swinging,... Ils peuvent compléter les cours dispensés au Lido qui atteint son niveau de saturation. Ils sont encadrés par des professionnels travaillant sur place.

D'autres formations concernant la marionnette, la danse ou le théâtre sont également mises en place.

- **Un lieu de recherche et d'entraînement**

Par ailleurs, la Grainerie accueille de jeunes artistes sortant du Lido, pour un travail individuel ou en compagnie de recherche technique ou de création (notamment les artistes suivis par le Studio du Lido). Gérard Cibola, Sébastien Leguen, Karl Ludovic, Pierre Maurice Nouvel, Marie Aude Jauze, Lucie Vigouroux, parmi d'autres, ont utilisé ces possibilités.

La répartition entre ces activités, en temps, pour la période septembre 2000 - avril 2001, a été de :

11 % pour les ateliers

35 % pour les stages

54 % pour les répétitions et travaux individuels

SITUATION ACTUELLE DE LA GRAINERIE.

La Grainerie a signé en 1997 un bail commercial de deux ans avec la SNC Transimo, gérante des bien immobiliers des magasins Auchan (Immochan).

Mais le permis de démolition était accordé au propriétaire depuis février 1997 par la Mairie de Balma, et le renouvellement du bail en 1999 n'a pu aboutir qu'à un **bail précaire**.

La Grainerie peut donc aujourd'hui être vendue et démolie à tout moment, le bail ne prévoyant dans ce cas qu'un préavis de trois mois pour libérer les lieux.

Dans ces conditions, aucune aide à l'investissement n'a pu être envisagée de la part des partenaires publics, et les travaux d'aménagement et de réhabilitation des lieux n'ont été que le fruit des efforts et de l'astuce des créateurs et des occupants du lieu.

Si les locaux sont accueillants, ils n'en sont pas moins assez inconfortables et parfois inadaptés et sous-équipés. Il serait donc nécessaire d'obtenir un bail plus pérenne, voire un achat par la commune, pour pouvoir envisager les travaux nécessaires à des conditions de travail et de séjour minimales : terrain viabilisé et équipé pour recevoir des caravanes et un chapiteau, hauteur suffisante pour les disciplines aériennes, sanitaires et vestiaires équipés en rapport avec les activités pratiquées, ateliers équipés pour la construction de décors et d'accessoires, chauffage dans les espaces de bureaux et les espaces de répétitions, extension des espaces de bureaux, voire construction de logements pour l'accueil des artistes en résidence.

Le Maire de Balma, Alain Fillola, après une visite à la Grainerie, est intervenu en début d'été auprès de la société bailleuse et a obtenu pour l'association Saltobrank une prorogation formelle d'une année du bail, jusqu'en mai 2002.

Il faudra donc qu'un projet solide de développement du lieu ait été élaboré et accepté par la Ville de Balma et ses partenaires institutionnels pour que ce lieu et son activité perdurent au-delà de l'Année des arts du cirque.

L'USINE.

18 chemin du Canal
31170 Tournefeuille
T. : 05 61 07 45 18
F. : 05 61 06 65 29
l.usine@wanadoo.fr

compagnies résidentes :

Le Phun (arts de la rue)
Katertone (arts de la rue et effets spéciaux)
Les P'tites d'en face (jeune public)
La Rouquine d'en face (groupe musical)
Les Commandos percu (comme leur nom l'indique)
Color y Calor (spectacles urbains créés avec des enfants)
Images publiques (atelier de construction)

Depuis 10 ans, le froid et l'hiver n'y font rien, les gerbes des tronçonneuses côtoient les comédiens, les coups d'arc fréquentent les spectacles, des êtres passionnés se rencontrent, les projets se soudent, les idées s'aiguisent, les budgets s'ébarbent, les créations s'emballent. Afin que les beaux jours venus, les fourmis de L'Usine se transforment en cigales portant leurs spectacles sur la place publique.

Ainsi se définit L'Usine, entre création et fer à souder.
Ou encore :

L'Usine se définit comme un collectif qui a pour objectif de soutenir, voire d'optimiser les conditions générales de création des compagnies qui la composent, mais également de soutenir la notion même de création artistique en accueillant sur son site d'autres compagnies ou d'autres projets culturels pour une durée périodique (sic).

L'usine, à Tournefeuille, est l'un des deux lieux de la Région Midi-Pyrénées à avoir retenu l'attention de Fabrice Lextrait pour son étude sur les friches artistiques en France. Si les activités de L'Usine et des compagnies qui y résident ne concernent *a priori* le cirque que de façon marginale (fabrication de décors ou d'accessoires pour quelques compagnies), le lieu nous a paru exemplaire quant à son implantation, son organisation et ses objectifs dans le cadre de l'étude qui nous occupe.

L'Usine a commencé à Blagnac, sur une friche industrielle mise à disposition d'un collectif de compagnies par la Municipalité. Les Établissements Katertone ont été rejoints par la compagnie de théâtre de rue Le Phun et l'association de graphistes Color y Calor. Ces compagnies ont alors créé l'association loi 1901 *L'Usine* en 1993, et se sont installées en 1994 à Tournefeuille, dans une ancienne menuiserie industrielle, sur un terrain d'un hectare.

Après une période de conflits avec la municipalité et le voisinage, dus en partie à l'installation de caravanes sur le lieu même, un processus de collaboration s'est ouvert à partir de 1999, qui permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec plus de sérénité : prise en compte par la Ville d'une spécificité de Tournefeuille autour des « arts de la rue », avec un lieu de diffusion et un lieu de fabrication, association des équipes de L'Usine à des manifestations municipales, telles le Carnaval (février 2001).

L'Usine fonctionne avec un budget de 0,46 M€ (3MF), pour une équipe de quatre personnes.

Une grande halle abrite de vastes ateliers de construction bien équipés (1200 m²), une cuisine-cantine conviviale, des bureaux et une salle de réunion. Les salles de répétition des compagnies sont dans d'autres bâtiments (2 salles de 60 m² et 160m²). Un espace de stockage de 800 m² complète l'ensemble.

Un conseil d'administration de douze membres est responsable de l'association. Chaque compagnie résidente sur le site ou produite par L'Usine y est représentée par 1 ou 2 membres, ainsi que L'Usine elle-même.

Les activités sont de trois ordres :

- gestion du site : plannings d'occupation des espaces, du matériel, maintenance du matériel et du site, organisation du stockage des décors ;
- gestion administrative : comptabilité de L'Usine et du Phun, suivi des contrats pour les Commandos Percu, et traitement de salaires ; cette gestion accapare 5 salariés ;
- production artistique : réalisation de décors et d'objets ; pour cette activité, les effectifs sont variables, et comprennent essentiellement des intermittents du spectacle.

MIX'ART MYRIS.

31/33 rue de Metz
31000 Toulouse
06 75 39 38 72
coordinateur : Joël Lecussan

Date de création de
l'association : 1997

Mix'art Myris est un collectif d'artistes de tous secteurs (plasticiens, spectacle vivant, musiciens...), qui pendant cinq ans, ont squatté (« *illégalement et légitimement* ») les anciennes usines Myris de Toulouse. Ayant vu dans un premier temps la surface disponible fortement réduite par une opération immobilière sur le lieu, puis la friche elle-même disparaître, le collectif a cherché, en liaison avec les autorités (Ville de Toulouse, Préfecture) un nouveau lieu d'implantation.

En janvier 2001, les propositions faites par la Ville ne paraissant pas satisfaisantes, le collectif investit l'ancienne préfecture de Toulouse, à l'origine *Grand Hôtel*, vaste bâtiment de cinq étages de plus de 7000 m², et situé en plein centre de la ville.

De nombreuses structures sont associées à la friche, regroupées au sein du COUAC, dont des structures artistiques et culturelles comme L'Usine, Tactikollectif, Samba Résille, et la Grainerie, avec le collectif des compagnies des arts du cirque de Geo Martinez.

Les arts du cirque étaient d'ailleurs présents dès l'ouverture de la friche des usines Myris, et le Grand Hôtel a abrité en 2001 les répétitions de certaines des compagnies de cirque du collectif de la Grainerie (Vis à Vis et Klassmute par exemple). Les locaux ne sont cependant pas adaptés à un tel travail.

Le principe de fonctionnement de la friche est l'autogestion, et chaque artiste doit faire vivre le lieu. Une équipe d'encadrement de bénévoles a pris forme pour assurer le quotidien et la coordination.

*"Dans ce système d'organisation, la pérennité du projet repose sur la capacité de transmission des compétences acquises par chacun, afin que la mobilité des artistes qui s'impliquent dans la vie associative ne mette pas en péril à chaque départ l'ensemble d'un dispositif qui reste fragile."*⁴

Aucune sélection n'est effectuée pour attribuer des locaux de travail aux artistes. Interdisciplinarité, mélange entre professionnels et amateurs, refus de tout jugement d'ordre artistique sont les bases de la cohabitation des personnes et des œuvres.

"À Mix'Art, la démarche est empirique et la nature des individus est aussi importante que la qualité du travail artistique. (...) Quelle que soit la qualité des œuvres que nous présentons ici, nous savons que nous répondons à un besoin, une demande, une urgence", explique le coordinateur du lieu Joël Lecussan⁵. *"La seule sélection pratiquée est celle de la volonté de faire",* ajoute Fabrice Lextrait.

⁴ Fabrice Lextrait : Monographie Mix'Art Myris, dont les principales informations de cette présentation sont extraites.

⁵ Cité par Fabrice Lextrait.

LA CHÈVRERIE

Adria Cordoncillo
81140 Vaour
06 85 02 04 22
adri5@wanadoo.fr

La Chèvrerie en est encore au stade d'un projet, porté par Adria Cordoncillo et Gwion Lopez. Le premier est sorti du CNAC à la fin de l'année 2000, il fait partie de la distribution de la Tribu iOta et de Baro d'Evel Cirk Compagnie. Le second fait partie des compagnies Bicefal (cirque), Dream' Prod et Tohu Bohu (musique).

La Chèvrerie, située au centre du petit village de Vaour, connu pour son festival d'été, est un ancien hangar agricole, qui demande, pour répondre aux exigences du projet et être mis aux normes, des travaux assez importants (estimés aujourd'hui à environ 75 000 €).

Le projet est celui d'un **lieu de travail, de création** et de recherche pour les compagnies de cirque, ouvert aux autres formes artistiques (danse, théâtre, marionnettes, musique) afin de produire des croisements et des formes hybrides.

Ce travail pourrait se faire grâce à l'organisation de **résidences de compagnies**, pour lesquelles le lieu serait gracieusement prêté, et les artistes logés.

Les promoteurs du projet souhaitent aussi avoir la possibilité de présenter au public les travaux des compagnies accueillies, ainsi que **des spectacles et concerts**. Pour cela deux configurations seront possibles : sur scène pour les formes frontales, ou en rond (scène centrale).

Enfin, la Chèvrerie pourrait accueillir des stages pédagogiques ou des **ateliers de sensibilisation**, pour des publics amateurs ou professionnels.

Adria Cordoncillo souhaite que ce projet soit mené en partenariat avec les autres lieux de cirque de la région : l'Été de Vaour et la Mairie, avec qui les liens sont établis, mais aussi le Lido, Circuits, et la Grainerie. Un lien privilégié est également établi avec le Prato, à Lille, dont la direction est attachée à ce village.

Les pouvoirs publics seront sollicités pour obtenir une aide à l'investissement, le fonctionnement pouvant être autofinancé.

Ce lieu de travail et de création pourrait être un relais essentiel aux lieux toulousains et régionaux, et favoriser à la fois le cirque en région en soulageant les autres lieux et en participant au développement local.

LES AUTRES LIEUX

Le 1^{er} décembre 2000, le Collectif inter-associatif culturel organisait au Théâtre de la Digue un forum sur le thème : "*Lieux d'être, défrichages, alternatives et préfigurations des lieux de travail artistique dans l'agglomération toulousaine.*"

À cette occasion était publié un rapport de "synthèse passagère des lieux", présentant un panorama non exhaustif du paysage des lieux. Ce panorama comprenait, outre Mix'art Myris, Tactikolectif (projet sans lieu pour le moment), Saltobrank, la Grainerie et L'Usine:

la Ferme dite "du chien méchant", lieu de vie et de travail du collectif Okupa Mobil, "squat d'habitation qui sert de local de fabrication" ; il comprend une salle de répétition, un atelier de fabrication, un studio de musique et des espaces de stockage ;

Terreblanque, "*espace de culture ouvert aux techniques de sculpture*", résidences d'artistes, organisation d'événements ;

Samba Résille, qui vient de trouver un local.

Il faudrait citer également d'autres lieux, non nécessairement urbains ni collectifs, lieux de cirque en projet ou en cours d'installation, à l'initiative d'artistes souhaitant "habiter" un lieu en adéquation avec leur travail, et éventuellement y inviter d'autres équipes.

Ce sont :

- **la ferme des Hazzards**, en Ariège, qui est à la fois un gîte rural, un lieu de travail pour la compagnie Hazzard comme pour d'autres, un lieu de stage, de résidence. L'endroit est isolé, dispose de salles de 40 m² et 120 m² et d'un espace isolé pour la musique.

- la propriété louée depuis peu par la **compagnie Salam Toto**, lieu de vie et de travail.

DES LIEUX POUR TRAVAILLER ET S'ENTRAÎNER

"Le jongleur Thierry André énonce d'emblée qu'il faut savoir que jamais en tant qu'artiste on ne retrouve les conditions de travail que l'on a eues dans une école.

Une fois la formation achevée et la carrière entamée, la question de l'entretien physique se pose pour tout le monde. Car organiser sa vie au quotidien dans un univers économique incertain, trouver un équilibre entre vie personnelle et travail, voyager pour les spectacles, rendent toute pratique régulière difficile. S'y ajoute l'absence de lieu qui, pour certains, est un véritable handicap en dehors des périodes d'engagements.(...) Une difficulté nouvelle est apparue avec les spectacles du « nouveau cirque ». La fréquence moins élevée des représentations, les dates et les conditions de spectacle souvent aléatoires impliquent d'être prêt tout le temps. Travailler en dehors des représentations est une nécessité si on ne veut courir aucun risque."⁶.

Le propos est clair : **les artistes de cirque ont un besoin impérieux de lieux d'entraînement, de recherche, de création.** Encore Thierry André est-il passé par le Centre national des arts du cirque (CNAC), qui offre des lieux autrement plus spacieux et confortables que ceux du Lido. Pour les artistes toulousains, la question se pose en fait dès l'école.

Aujourd'hui, certaines compagnies ont cherché des **solutions individuelles.**

Vent d'Autan a créé son propre lieu de travail, aidé en cela par la présence du Pop Circus, et l'implication de Rémy Balagué et de Babeth Gros dans cette école : la compagnie a son bureau et son lieu d'entraînement dans une partie du bâtiment de l'école. Des travaux sont prévus pour y installer une scène frontale pour des répétitions, qui sera utilisable aussi pour présenter des spectacles⁷.

⁶ Odile Cougoule
L'entraînement physique entre plaisir et nécessité.
Arts de la piste n° 18. Octobre 2000 p. 44/45

⁷ Voir la notice sur la compagnie Vent d'Autan page 44.

⁸ La diffusion de la compagnie a longtemps été confiée au Collectif des compagnies de Toulouse (Florence Meurisse et Geo Martinez), mais Vent d'Autan a maintenant une administratrice, Marie Bataillon, qui en a la charge

Si Vent d'Autan a tenu à disposer de ses propres bureaux, de ses propres locaux d'entraînement et de répétition, et même de sa propre chargée de diffusion⁸, ce n'est pas qu'une question d'éloignement de Toulouse ni de disponibilité de locaux sur place : la compagnie ne souhaite pas être assimilée, en termes de visibilité, à ce qu'elle appelle "le groupe des toulousains".

Salam Toto s'est installée dans la région précisément pour une question de lieu de travail. C'est là que Stéphane Laisné et Eva Schakmundès ont trouvé le lieu qui leur convenait. Leur cas est bien sûr très particulier, puisque la compagnie développe un travail équestre. Mais leur volonté de tisser des liens avec leur

environnement est remarquable, et ils envisagent la réhabilitation d'une chapelle voisine pour en faire une salle de répétition et de spectacles, permettant d'accueillir aussi des artistes "amis", pas seulement du secteur des arts du cirque.

On pourrait encore citer les **Hazzard**, qui se sont installés en Ariège dans une ferme et proposent aujourd'hui d'accueillir des stages, répétitions et résidences d'artistes.

Okupa Mobil, aussi, dont les artistes vivent et travaillent ensemble à la Ferme du Chien méchant, proche de Toulouse, et n'hésitent pas à accueillir, eux aussi, les compagnies amies.

Adria Cordoncillo cherche à faire aboutir son projet d'implantation à Vaour (Tarn), **La Chèvrerie**, pour en faire un lieu de travail ouvert aux autres compagnies, relais des autres lieux de travail de la région.

Il est exemplaire d'une démarche d'installation décentralisée de compagnies, dans **un esprit d'aménagement du territoire et de développement local**. La volonté d'y accueillir des compagnies, d'y présenter des spectacles ou des étapes de travail, et de développer des partenariats locaux (L'Été de Vaour) et régionaux, pourrait en faire le prototype d'un **axe intéressant de développement** des arts du cirque en Midi-Pyrénées.

On pourrait aussi citer l'exemple, dans d'autres secteurs artistiques, des compagnies Hélène Viscose (danse, Alain Abadie) et de la compagnie de Jean-Claude Bastos (théâtre) qui, après de nombreuses années d'existence, ont créé leur propre lieu de travail, la Gare aux artistes.

Ce qui fait dire à Henri Guichard, quand on évoque la possibilité d'un lieu de travail pour les artistes de cirque, qu'ils n'ont guère besoin d'aides publiques sur ce plan, puisque d'autres trouvent des solutions par eux-mêmes. Il est vrai que les besoins de locaux des uns et des autres sont si criants qu'on pourrait être tenté d'établir des priorités.

Et ces solutions, pour n'être pas forcément individuelles, sont cependant des solutions privées, qui ne résolvent en rien une question qui se pose en termes d'aménagement du territoire, en termes artistiques, et en termes structurels.

La majorité des artistes de la région est, comme le dit Karine Lagrée, administratrice de la compagnie R de rien, et chargée du Studio au Lido, "*produite par le système D*". Ils s'entraînent et répètent où ils peuvent, quand ils peuvent.

Marie-Aude Jauze évoque ses difficultés à trouver des périodes de travail un tant soit peu cohérentes, disposant d'un espace à la Grainerie pendant une semaine ou deux, puis restant un mois sans lieu d'entraînement, et donc sans activité.

Alex Saintin, pourtant accueilli par le Studio du Lido, considère la question du lieu de travail comme une priorité.

La compagnie Free Cirk, accueillie pendant une année à la Grainerie, est repartie en quête d'un autre lieu, dans une autre région.

R de rien a séjourné pendant un an à l'école de cirque de Lomme, faute de lieu pour travailler, mais du coup, comme le rappelle Karine Lagrée, sans bénéficier de l'encadrement artistique et administratif du Studio du Lido.

La compagnie Sappas cherche " activement un lieu de travail avec une salle de répétition et un bureau, mais rien n'est disponible dans notre région. Il est possible que nous construisions avec une autre compagnie un lieu de travail adapté à notre fonctionnement. En attendant, nous disposons d'une salle des fêtes et d'autres salles pas toujours libres.

Ce manque de lieu nous pose également de gros problèmes dans la création de nos spectacles (surtout l'hiver quand il fait froid) mais également pour la gestion, car il nous faut un bureau équipé pour, enfin, créer un emploi de chargé de développement et de communication (emploi-jeune)"

Certains artistes travaillent aussi dans d'autres lieux, comme Mix'Art Myris, mais les locaux actuellement occupés sont particulièrement peu propices aux arts du cirque (espaces restreints, sans hauteur).

La Grainerie est une des réponses possibles, mais une **réponse partielle**, à cette question. Elle offre l'avantage de la présence des bureaux de certaines compagnies (collectif des compagnies), ce qui permet de mutualiser les énergies, et en particulier une personne sous contrat "emploi-jeune", comme le souhaiterait Sappas.

Mais, on l'a vu, elle ne peut offrir que **des solutions précaires**. Les conditions de travail y sont dures en hiver, le lieu n'est pas adapté à certaines disciplines circassiennes, ne comporte pas de sanitaires décents, n'a pas de salle de danse (au plancher suspendu), et n'est pas aménagé a minima pour un travail physique difficile.

Les artistes l'utilisent cependant, car **cet espace est aujourd'hui indispensable et vital**. Les arts du cirque en région seraient gravement pénalisés si, comme cela reste possible, le lieu devait disparaître, récupéré par ses propriétaires, avant l'été 2002.

CHAPITRE 6

LES ENTREPRISES DE PRODUCTION DE DIFFUSION ET D'ADMINISTRATION

PRODUCTION, DIFFUSION ET ADMINISTRATION DES COMPAGNIES

Compagnies Vis à Vis, les
Acrostiches, La Clique,
Compagnie 111, Compagnie
Des Pas en rond

La Grainerie
82 route de Castres
31130 Balma
T : 05 61 246 245
F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr

LE COLLECTIF DES COMPAGNIES DE TOULOUSE

Florence Meurisse et Georges Martinez, assistés de Cécile Bellan, accompagnent avec une grande efficacité, en production, administration et diffusion quelques-unes des compagnies les plus dynamiques et les plus créatives de la région.

Ils n'ont pas jugé opportun ni urgent jusqu'à présent de constituer une structure juridique (association ou autre) indépendante des compagnies avec lesquelles ils travaillent. On a donc pris l'habitude de les désigner sous le nom de "Collectif des compagnies".

L'un et l'autre travaillaient au Lido, Florence Meurisse en tant que responsable du studio, Geo Martinez en tant que formateur et chargé de diffusion.

Ils l'ont quitté ensemble pour prendre en charge l'accompagnement de quelques compagnies qui se constituaient alors avec de jeunes artistes terminant leur formation.

Ainsi, ils ont pris en charge **les Skouts** ou **Genre de cirque**. Ils ont assuré la diffusion de la **compagnie Vent d'Autan**, sise à Auch, qui a décidé par la suite de gérer sa diffusion en interne. Le duo de **Vis à Vis**, avec le spectacle *Visa pour l'amour*, que Florence Meurisse et Geo Martinez ont énormément fait tourner, s'est aujourd'hui séparé, et le collectif créé à l'occasion de la création de Lionel About (Vis à Vis) et de Pascal Delhay (Compagnie Klassmute), *Chambre froide*, a fait long feu.

Les fidèles de longue date sont les **Acrostiches** et la compagnie **Des pas en rond**. La **compagnie 111** prépare sa deuxième création. Florence et Geo ont également pris en charge la production du prochain spectacle de la compagnie **La Clique**, constituée par une partie des jeunes artistes de la XII^e promotion du CNAC.¹ Pour gérer ces compagnies, leur production, leur diffusion, parfois leur administration, le pôle de ce collectif de compagnies représente une **mutualisation**, originale sur la région, de moyens humains et matériels. Un emploi-jeune (Cécile Bellan) a été créé ; il est, lui aussi, de fait, mutualisé.

Au-delà de ces rôles relevant pour une bonne part de l'intérêt général (aide à la structuration des jeunes compagnies qu'ils accompagnent, aide à la production, prise en charge de l'administration et de la vente des spectacles de ces compagnies), Florence Meurisse et Georges Martinez, ont une multiplicité d'activités annexes

¹ Voir aussi l'article d'Éric Fourreau à propos de Georges Martinez, « passeur du nouveau cirque à Toulouse », dans La Scène n° 14. Septembre 1999.

et souvent bénévoles qui leur donnent un rôle prépondérant dans le paysage des arts du cirque dans l'agglomération toulousaine et en Midi-Pyrénées.

Leur présence à **la Grainerie**, où ils ont leurs bureaux et où les compagnies qu'ils gèrent se retrouvent pour s'entraîner, répéter, créer, parfois pour animer des sessions de formation, et aussi stocker leur matériel, dynamise le lieu, donne un sens différent et plus large à son activité, l'oriente résolument selon les axes de la création contemporaine.

Ils ont un rôle de **conseil**, d'orientation, tant auprès des jeunes artistes que des diffuseurs de la région. D'ailleurs, Geo Martinez est l'un des intervenants au **Studio du Lido**, en tant que conseiller ou formateur auprès des jeunes artistes pour les questions relevant de la diffusion. Leur action a déjà préfiguré ce que pourrait être une véritable mutualisation des moyens administratifs et de conseil à la gestion.

Florence Meurisse fait partie et assiste régulièrement aux réunions du **Syndicat des Nouvelles formes des arts du cirque**², en tant que représentante des compagnies qu'elle suit. Elle est régulièrement sollicitée par le ministère de la Culture – DMDTS pour sa bonne connaissance des jeunes compagnies de création.³

Georges Martinez a une action de **lobbying** très intense sur la région auprès des élus et des fonctionnaires territoriaux, pour **défendre** les intérêts du cirque en région et pour les **sensibiliser** à ce secteur artistique.

D'autre part, il fait partie, en tant que représentant des compagnies de cirque, de la plupart des collectifs plus ou moins informels de la région qui luttent pour la reconnaissance des artistes hors de l'institution (Collectif Couac, Tacticollectif, Mix'art Myris, etc.).

Enfin, l'un et l'autre sont parties prenantes actives, avec notamment Henri Guichard pour le Lido et Marc Fouilland pour Circuits, des groupes ou comités œuvrant pour les arts du cirque en Midi-Pyrénées (comité régional pour l'année des arts du cirque, comité *1,2,3... cirque !*, etc.).

² SNFAC – 61 rue Victor Hugo
93500 Pantin.
T. : 01 48 91 67 26

³ Elle a été l'une des trois représentants du Syndicat à être reçus par la Ministre Catherine Tasca en 2001 (avec Adrienne Larue, présidente, et Bernard Kudlack, directeur du Cirque Plume).

Florence Meurisse et Georges Martinez sont non seulement des professionnels aguerris dans le domaine de l'administration, de la production et de la diffusion des arts du cirque, mais des militants œuvrant pour la reconnaissance et le développement de ce secteur tant au niveau régional que national. Ils sont des éléments dynamisants essentiels de la Grainerie, où ils sont établis, mais également de l'ensemble du secteur en Midi-Pyrénées.

THERESE 'N THERESE

Thérèse Toustou et Thérèse Fabri
32 chemin de Panicarda
31170 Tournefeuille
T./ F. : 05 61 07 14 29

Comme Florence Meurisse et Geo Martinez, les Thérèse (Thérèse Toustou et Thérèse Fabri) sont plus qu'une entreprise d'administration pour les jeunes compagnies (de rue comme de cirque) sur la région de Toulouse : elles constituent une institution incontournable qu'on rencontre à tous les coins de festivals.

Leur structure associative a été créée en 1999, à l'origine pour accueillir administrativement les jeunes artistes qui ne souhaitent pas (ou ne savent pas) créer leur propre structure ou compagnie, mais avaient cependant besoin d'émettre des fiches de paie, et de tenir une comptabilité succincte.

Aujourd'hui, elles suivent 24 équipes, en majorité liées aux arts du cirque et en administrent vraiment une quinzaine.

Elles s'adressent prioritairement aux compagnies naissantes, et effectuent un « *très gros travail de formation administrative, dans une démarche de responsabilisation des artistes.* ». La plupart des jeunes artistes qui s'adressent à elles sont dans une « *grande précarité matérielle. En général, ils n'ont pas assez de cachets pour bénéficier du régime de l'intermittence du spectacle.* » Leurs besoins sont donc très « basiques » pour pouvoir travailler et tenter d'en vivre. « *Avoir un bureau et un téléphone, c'est très important* » soulignent les Thérèse.

Contrairement au travail qu'effectuent Florence Meurisse et Geo Martinez, il s'agit uniquement d'accompagnement administratif : montage de budgets, gestion, comptabilité, établissement des fiches de paies, etc.

Les Thérèse ne font ni recherche de coproduction, ni recherche de subventions, ni diffusion. Certaines compagnies sont d'ailleurs administrées par les Thérèse et diffusées par Florence et Geo.

Les Thérèse, dans le cadre de cette aide à la structuration administrative et juridique des jeunes compagnies, se sont naturellement tournées vers la formation. Elles dirigent des stages, et administrent directement le Studio du Lido⁴, dont la gestion comptable qui leur a été confiée : elles sont ainsi en relation directe avec les artistes qui démarrent.

On retrouve aussi les Thérèse dans quelques festivals : celui d'Ax-les-Thermes⁵ où Thérèse Fabri est chargée de production, celui de Ramonville⁶ où Thérèse Toustou assure la direction artistique, et, pour l'édition 2001, au Festival d'Aurillac (direction administrative, peut-être provisoire, dans l'urgence provoquée par la démission de l'administratrice au printemps 2001). Elles sont également impliquées dans Pyramid, fédération Midi-Pyrénées du

⁴ Voir page 29.

⁵ Voir page 89.

⁶ Voir page 88.

réseau Chaînon, qui organise notamment l'opération *Région en scène*.⁷

AUTRES ENTREPRISES

PSYCHOJONGLEUR

2 rue de Metz – 31000 Toulouse
T. : 05 61 32 74 47
F. : 05 61 25 54 13
psychojongleur@yahoo.fr

Cette boutique créée par Frédéric Durand et François Haller, située en plein centre de Toulouse, et dont l'existence même est un signe du dynamisme du secteur sur la région est un lieu de rencontres et d'échanges pour les jongleurs et autres circassiens amateurs ou professionnels de toute la région : matériel pour les arts du cirque, spécialiste de la jonglerie, de l'équilibre, également corderie, et librairie. C'est là aussi qu'est domiciliée l'association Biocircus, editrice notamment du livre *Psychojonglage*, de Frédéric Durand.

Rue du cirque

Laurent Padiou & Paola Bertolini
rueducirque@rueducirque.com
www.rueducirque.com

Le site du cirque en région Midi-Pyrénées, sur lequel on trouve tout, des adresses, des informations, des petites annonces, et surtout les fiches de présentation de nombreuses compagnies de la région.

Monté et entretenu sans moyens réels par des bénévoles, le site est "en travaux" actuellement. Son utilité dans la diffusion de l'information sur le secteur est pourtant incontestable.

⁷ Voir page 88.

CHAPITRE 7

ACTION CULTURELLE

L'action culturelle n'est pas l'angle principal de cette étude. On ne peut cependant pas aujourd'hui ignorer cet aspect qui fait parfois, mais trop peu souvent, partie de l'activité des compagnies ou des structures culturelles sur un territoire, et offre en tout cas de larges possibilités de développement.

La description de l'existant dans ce domaine, au-delà des nombreux ateliers de pratique amateur qui émaillent le territoire, est vite faite.

On a vu dans les chapitres précédents que des compagnies avaient compris les enjeux de l'action culturelle sur le territoire qu'elles s'étaient choisi.

Vent d'Autan, implantée dans le Gers, propose un chapiteau itinérant d'intervention artistique en milieu rural. Salam Toto, en Haute-Garonne, travaille sur son territoire et y tisse des liens, en liaison avec les collectivités locales. Des projets sont développés avec d'autres communes du département, voire de l'agglomération toulousaine.

Mais ces deux compagnies, qui ont choisi l'implantation et le développement d'une relation à long terme avec leur environnement, restent des exceptions dans la région.

Le projet de Circuits, pôle cirque d'Auch et du Gers, comporte un volet d'action culturelle, tourné essentiellement vers les publics scolaires du département : ateliers de pratiques artistiques dans les collèges et un lycée, partenariat sur une option "arts du cirque".

Saltobrank, à partir de la Grainerie, tente de mener à bien des actions, notamment avec Balma, où elle est implantée. Mais son activité reste essentiellement tournée vers la transmission. Les ateliers que l'association met en place présentent cependant l'originalité de souvent se dérouler à l'extérieur de la Grainerie, et d'aller ainsi à la rencontre de ses publics : MJC, centres de loisirs, foyers ruraux...

l'implantation locale.

Le développement de l'action culturelle, impliquant des équipes artistiques de création, passe d'abord par l'établissement de relations entre ces équipes et un territoire, une implantation locale.

On l'a vu, les compagnies de la région sont souvent toulousaines et n'ont pas de lieu d'implantation. Elles ne développent pas de relation avec les collectivités territoriales en dehors du financement de leurs créations.

Geo Martinez affirmait il y a quelques mois : " À Toulouse, les cirques contemporains ne sont pas implantés dans la ville. En Haute-Garonne, nous n'arrivons même pas à trouver des lieux de répétition, ce qui nous impose des lieux nomades à travers nos tournées." ¹

Les questions de lieu de travail, lieu de répétition, de résidences de création sont donc directement liées, par le biais de l'implantation, à celle de l'action culturelle.

Cela n'est pas spécifique à la région : très peu de compagnies de cirque sont implantées dans le cadre de conventions avec l'État et les collectivités territoriales au niveau national.

"Les compagnies des arts du cirque ne sont pas implantées localement, elles semblent pour la plupart ne pas envisager cette perspective, sauf pour les jeunes équipes en voie de reconnaissance pour lesquelles une "base" est un appui local institutionnel indispensable à leur activité et à leur fonctionnement. L'itinérance, la mobilité importante des équipes entrent en contradiction avec le principe d'une implantation locale. (...) L'implantation, qui n'est pas une résidence de création, doit devenir un des modes de développement structurel des principales équipes." ²

Les moyens d'une mise en relation des élus locaux et des équipes artistiques doivent donc être trouvés. Cela passe par l'information de part et d'autre, la recherche et la motivation des collectivités par les équipes de création ou leur chargé de développement, une meilleure diffusion des spectacles sur le territoire régional, et la prise de conscience des intérêts que chacune des parties peut y trouver.

L'implantation offre en effet aux compagnies l'opportunité d'un soutien de la part des collectivités locales. Celui-ci peut être financier ou logistique, au projet, à l'investissement et au fonctionnement, et se concrétiser à travers de conventions pouvant englober d'autres aides publiques.

Elle leur permet également un développement sur d'autres axes que la création, en leur ouvrant des accès à leur environnement social et en les enrichissant par le croisement avec les populations.

¹ Colloque "Arts du cirque : les chantiers de l'action culturelle" octobre 2000 – Châteauvallon

² Groupe de travail sur l'itinérance des arts du cirque. Rapport collectif d'étude. Novembre 1999.

"Trop souvent, les modes de production artistique ont dissocié la création artistique et l'action culturelle, comme deux étapes distinctes, deux fonctions devant être confiées à des spécialités spécifiques. Pour ces équipes [étudiées dans le rapport cité], qui inscrivent leur démarche dans la durée, il n'y a pas d'opposition entre le travail artistique et ce que l'on nomme l'action culturelle."

*La responsabilité artistique s'articule spontanément avec la responsabilité sociale."*³

*"La possibilité de mobiliser des moyens de production est un des atouts principaux de l'association entre les artistes et le territoire. [Elle] permet de déclencher un véritable processus de développement culturel local. Même lorsque ces moyens ne sont pas réunis, le rapport au territoire se fait sur le terrain du voisinage, de l'intégration d'une pratique dans un contexte préexistant."*⁴

le cirque, vecteur d'action culturelle.

Les arts du cirque sont aujourd'hui reconnus par ceux qui font l'expérience de projets construits d'action culturelle dans ce domaine, comme un formidable vecteur d'intégration et de sensibilisation.

"Le cirque est l'une des disciplines artistiques actuelles les plus vivantes et portées par les artistes les plus ouverts. De fait, c'est un excellent moyen pour toucher un public qui se défie de la culture", affirme Christian Tamet, directeur du Centre national de diffusion culturelle de Châteauvallon.⁵

Adrienne Larue ajoute :

*"Art considéré comme mineur, populaire, [le cirque] est abordé sans les a priori interdisant l'accès aux formes artistiques dites majeures, il en constitue un mode d'appropriation, d'approche culturelle. [...] Les arts du cirque réintroduisent l'exigence, les règles et les repères ; ils articulent l'individuel au collectif par l'interdépendance, la solidarité, dans un cadre sans cesse réprécisé autour de la responsabilité et de la sécurité."*⁶

³ Rapport d'étude de Fabrice Lextrait.

⁴ Ibid.

⁵ Voir l'article de Frédéric Kahn "Des chapiteaux au milieu des cités", in : Arts de la piste n°17. Juillet 2000.

⁶ "Viens dans mon quartier, il y a un chapiteau..." Adrienne Larue et Françoise de Latour.

⁷ Sous l'égide du CNDC de Châteauvallon, qui a mené en amont un long travail de préparation avec les acteurs locaux, et avec une aide de 500 000F du Conseil Général, Alexandre del Perugia a tourné avec trois chapiteaux dans les cités réputées sensibles du département du Var en 2000 avec un succès considérable.

l'itinérance.

Les expériences remarquables menées par Alexandre del Perugia autour de Toulon⁷, par le Cirque 360 dans le département de l'Essonne, par Adrienne Larue à Paris, montrent que l'action culturelle peut aussi être portée par une structure culturelle, un lieu ou un collectif sachant réunir les compétences nécessaires. Elle peut partir d'une base localisée, et rayonner sur un territoire grâce à l'itinérance, qui est une spécificité des arts du cirque. Pour cela, un chapiteau est nécessaire.

Adrienne Larue développe d'ailleurs largement les avantages du chapiteau pour mener à bien de telles actions. "*Lieu atypique, attractif, proposant une alternative spatio-temporelle aux structures existantes*", il est à la fois ouvert sur le quartier où il s'installe, et le lieu symbolique

de la récupération, de la réintégration, de la vie nomade, du déracinement, et un formidable support à l'imaginaire.

L'action culturelle en région, domaine où presque tout reste à faire, pourrait **donc s'articuler autour de trois axes** :

- L'incitation des compagnies comme des élus locaux à se rencontrer et à bâtir des projets d'implantation locale des équipes artistiques, dans un esprit d'aménagement du territoire.

- En ce qui concerne les compagnies de Toulouse, l'implantation collective de compagnies dans un lieu de travail et de répétition qui soit en même temps une base de rayonnement sur un territoire urbain.

- À partir de cette base, envisager la circulation d'un chapiteau qui permette à la fois une meilleure diffusion des créations sur des territoires difficiles à atteindre dans le cadre habituel des établissements culturels, et des actions de sensibilisation vers des populations de quartiers dits sensibles.

CHAPITRE 8

CONCLUSIONS : UN CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ARTS DU CIRQUE DANS L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

BESOINS ET ATTENTES

Les Arts du cirque en Midi-Pyrénées forment un paysage peuplé et riche : de son histoire, de ses formateurs, de ses artistes, de ses pratiquants amateurs.

Au cours de cette étude, nous avons tenté de montrer en détail cette richesse et les potentialités qu'elle génère. Nous avons également relevé un certain nombre de manques, d'attentes, de besoins non satisfaits, parfois vitaux.

Des réponses adaptées à ces questions permettraient de préserver et de développer encore, et dans de meilleures conditions, la position remarquable et sans doute unique de la région dans le domaine des arts du cirque.

Ces questions concernent la formation, la création et les compagnies, la production et ses moyens, la diffusion, l'action culturelle.

Mais les réponses se mêlent, les secteurs sont étroitement imbriqués entre eux et dépendants les uns des autres.

L'école du Lido, école municipale émergeant sur des crédits d'animation, doit pouvoir faire fructifier le travail de son équipe depuis quinze ans. Les collectivités publiques doivent prendre acte de ce qu'elle est devenue, et des missions qu'elle assume aujourd'hui.

Au-delà, ces collectivités doivent **redéfinir leurs ambitions** pour cette école, au regard de celles de son directeur.

La Ville de Toulouse devra alors remettre à niveau les moyens qu'elle lui alloue, aussi bien en termes de locaux qu'en termes budgétaires.

L'État et le Conseil Régional devront prendre eux aussi la mesure des avancées du Lido sur le plan de la formation préparatoire aux métiers du cirque, et ajuster leurs moyens à leurs conclusions et au positionnement de la Mairie de Toulouse.

Cela peut devoir passer par **une refonte du statut juridique** de l'école, et par une **modification des modes de financement et de gestion**, dans le sens de la cohérence et de la clarification.

Les conditions de formation ont, à Toulouse, une grande influence sur le secteur de la création et la culture des compagnies qui en sont souvent issues. Le changement des conditions de travail au Lido est une des conditions,

essentielle, de l'évolution de la création en région, dont on ne verra les effets que quelques années après. Mais ce n'est pas la seule.

Le secteur de la création dans le domaine des arts du cirque est, en Midi-Pyrénées et plus particulièrement à Toulouse, riche, identifié, foisonnant. Un certain nombre de compagnies atteignent une notoriété nationale, voire internationale, tournent beaucoup et partout, sont repérées.

Il faut **conforter et développer ce vivier** de jeunes artistes en leur fournissant les **outils nécessaires** à la poursuite et au renforcement de leur travail, et **en attirant** en Midi-Pyrénées **des compagnies** à la recherche de lieux de travail ou d'implantation.

Un lieu d'entraînement, de travail et de répétition adapté aux arts du cirque, équipé et offrant un minimum de confort est indispensable dans l'agglomération toulousaine.

Au-delà, il faut œuvrer à **la diversification des propositions artistiques** en termes de création et de diffusion.

Pour la création, cela concerne l'importance des équipes artistiques, les disciplines pratiquées, les esthétiques développées. Il faut ouvrir des possibilités de productions en cercle et sous chapiteau, permettre la naissance ou la venue en région de compagnies pratiquant des disciplines aériennes, donner les moyens à des équipes comptant six à quinze artistes de travailler à Toulouse.

Pour cela, le lieu de travail et d'entraînement doit inclure un **espace chapiteau** et une grande salle **de hauteur suffisante** pour les disciplines aériennes.

Pour susciter l'émergence de nouvelles esthétiques, de nouvelles propositions artistiques, pour renouveler les formes, des rencontres, des croisements, des brassages des **échanges** doivent être possibles, entre disciplines différentes, entre secteurs du spectacle vivant et plus généralement entre le cirque et les autres arts, entre des équipes d'origines géographiques ou de parcours de formation différents, entre des professionnels et des amateurs, entre des artistes confirmés et de jeunes élèves.

Il faut provoquer ces rencontres par **l'accueil d'équipes artistiques extérieures** à la région, par un programme de **formation continue** permettant aux artistes de travailler et rechercher ensemble, par l'ouverture à des projets **de pratique amateur** originaux.

Les compagnies émergentes doivent également être mieux accompagnées dans leurs projets de développement. Le travail des chargés de production favorise, on l'a vu, la diversification de la production, y implique des établissements culturels généralistes assez peu portés au départ sur le secteur des arts du cirque. Un **centre de ressources** permettant de diffuser informations et conseils, aidant à la mise en réseau, aussi bien à destination des artistes que des directeurs d'établissements culturels ou des élus locaux permettrait de développer la coproduction et les résidences d'artistes en région.

L'implantation, pour une compagnie, est un outil de pérennisation de moyens de production, de diffusion et d'action culturelle, dans un souci d'aménagement du territoire. Elle doit être favorisée par la mise en réseau d'artistes de toutes origines intéressés par un projet d'implantation locale, et les collectivités de la région et leurs élus.

En complément, **l'action culturelle**, presque inexistante dans le domaine des arts du cirque, doit être développée sur des territoires ne pouvant ou ne souhaitant pas accueillir des compagnies de cirque de manière pérenne. Dans cette perspective, un **chapiteau itinérant** permettrait d'atteindre des zones peu équipées ou des quartiers peu ouverts. Ce chapiteau pourrait également permettre la diffusion de spectacles de cirque dans ces territoires.

La diversification des propositions artistiques dans les lieux de **diffusion** passe par des **mesures incitatives**, pour l'agglomération de Toulouse comme pour l'ensemble du territoire.

Il s'agit aussi d'épauler les compagnies tournant sous chapiteau dans leurs rapports avec les communes, en vue d'implantation de chapiteaux sur leur territoire. Cette aide inclurait une information auprès desdites communes afin de les inciter à **adhérer à la Charte d'accueil des cirques dans les communes**.

Enfin, la **formation permanente** dans le domaine des arts du cirque doit être développée comme elle l'est dans le département du Gers par Circuits.

Nous suggérons que **cette mission soit confiée au Théâtre de la Digue**, qui l'assume déjà dans d'autres secteurs artistiques, en partenariat avec le Lido.

Nous proposons donc la création d'un centre de développement des arts du cirque, situé dans l'agglomération toulousaine, dont les missions pourraient tenter des réponses à tout ou partie des questions ainsi soulevées.

UN CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ARTS DU CIRQUE

Nous tenterons ici de définir ce que pourrait être ce Centre de développement des arts du cirque.

Nous aborderons d'abord la nature de ce Centre, les options fondamentales qu'il doit prendre, les choix qu'il doit faire.

Ensuite, indépendamment dans un premier temps d'une implantation désignée, nous verrons quelles missions il devra ou pourra remplir.

Nous décrirons ensuite les moyens en locaux et les moyens humains devant être mobilisés pour remplir ces missions.

Puis une approche de la structuration administrative et de fonctionnement sera tentée.

Dans une seconde partie, nous traiterons de l'hypothèse d'une implantation de ce lieu de cirque à la Grainerie à Balma, puis nous évoquerons une hypothèse toulousaine.

Il ne s'agit en aucun cas, dans cette description de ce que pourrait être un lieu de cirque dans l'agglomération toulousaine, de construire le projet d'un deuxième "pôle cirque" dans la Région Midi-Pyrénées.

Circuits, à Auch, s'est vu attribuer un certain nombre de missions, qu'il remplit avec détermination.

Il s'agit :

- d'une mission de soutien à la création, par des résidences d'équipes artistiques et des coproductions ;
- d'une mission d'accueil de spectacles (diffusion) ;
- d'une mission de sensibilisation des publics (action culturelle en direction des associations et des établissements d'enseignement) ;
- d'une mission de structuration : formation continue, recherche et soutien de jeunes talents.

Un tel lieu ne peut s'inscrire qu'en **complémentarité**, voire en **partenariat**, avec le **pôle cirque d'Auch**, ainsi d'ailleurs qu'avec les autres établissements culturels de l'agglomération et de la région. Il s'agit de compléter les réponses que Circuits ne peut apporter seul, ou qu'il n'apporte que sur son territoire.

Cependant, la Communauté d'Agglomération ou le Conseil Régional peuvent souhaiter que les missions de la structure à créer répondent à des exigences correspondant aux compétences ou aux priorités de ces

collectivités : **Politique de la Ville et aménagement du territoire**, notamment.

Ces missions sont complémentaires de celles que pourrait définir l'État. Il conviendra alors que les financements des différentes collectivités publiques soient fléchés, et qu'ils correspondent aux missions que chacune assignerait au lieu.

PRINCIPES DE BASE.

Un certain nombre de principes de base nous semblent devoir être préalablement établis. Ils traitent des questions d'ouverture, de mélange, de croisements et de partenariats.

1. Lieu réservé à la création / lieu ouvert sur la ville ?

Ni les artistes ni les institutions ne peuvent aujourd'hui concevoir d'espace fermé à l'environnement, au territoire sur lequel il est implanté, protégé des intrusions extérieures.

Après vingt ans de Politique de la Ville, après les nombreuses expériences de lieux de création artistique, notamment celles relatées dans le rapport Lextraît, et l'affirmation par le ministère de la Culture de l'intérêt de ces nouvelles pratiques, il est inévitable et souhaitable que ce lieu soit ouvert sur la quartier, sur la ville, sur l'agglomération, voire sur la région.

Ce ne peut être par ailleurs que l'exigence des collectivités territoriales.

Ce qui ne veut pas dire que tout le monde doit pouvoir y créer, y répéter, s'y entraîner. Ce lieu doit rester essentiellement un **outil de travail** pour les artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Une **sélection** doit être opérée au vu de l'intérêt des projets présentés et des équipes les portant. Tout le monde n'est pas artiste.

Mais il est essentiel de laisser la porte ouverte à l'échange et la rencontre : c'est ainsi que ce lieu et ceux qui y travailleront peuvent puiser leur légitimité, leur assise, leurs moyens, leur raison d'être.

2. Lieu de fabrication / lieu de création partagé?

Philippe Saunier-Borrell, au cours d'une réunion des lieux toulousains au Théâtre de la Digue en décembre 2000, opposait ces deux notions. Les Haras de Saint-Gaudens étaient un lieu de fabrication, au sens où les compagnies

en résidence venaient y "fabriquer" leurs créations, artistiquement et techniquement. Les lieux représentés à cette réunion, Mix'art Myris ou l'Usine, s'apparentent à la deuxième catégorie, avec des artistes "résidents permanents", qu'ils soient dans des phases de création, de recherche ou de simple travail d'entraînement ou de formation.

Le lieu de cirque projeté ressort des deux notions et doit permettre aux artistes de travailler dans tous les cas : entraînements, recherche, formation, rencontres sans obligation de résultat, et création, répétitions.

On pourrait le qualifier de "**lieu producteur**".

Fabrice Lextraït définit ainsi la production : *"C'est l'ensemble non limité, en devenir, de processus de socialisation de démarches artistiques que le producteur a choisi d'accompagner pour une période définie, mais qui ne se limite pas à la production d'une seule œuvre."* Et il ajoute : *" Cette figure du producteur est une figure alternative entre les directeurs des lieux conventionnés et les artistes s'étant organisés en collectif."*

Il s'agit donc d'accueillir artistes et compagnies sur des durées non limitées, mais sans que ceux-ci soient considérés comme permanents, sur des projets de développement artistique individuel et de compagnies, de recherche ou d'action culturelle, comportant ou non une ou plusieurs phases de créations.

3. Transdisciplinarité / spécialisation ?

Aujourd'hui, le "métissage" transdisciplinaire, la "porosité" entre les différents secteurs du spectacle vivant, et au-delà, des arts, est un objectif revendiqué et "politiquement correct". Il permet l'enrichissement mutuel des arts.

Cependant, on constate que les arts du cirque sont aujourd'hui bien mal lotis : ils demandent, pour pouvoir s'épanouir, de larges volumes et des installations spécialisées, qu'ils trouvent rarement. Au-delà, leur reconnaissance, tant auprès des publics que des institutions culturelles et des collectivités territoriales, demande un travail spécifique qui est aujourd'hui encore à peine ébauché.

De plus, l'implantation d'un lieu de cirque sur un territoire, en tant qu'élément d'une politique culturelle, permet à la collectivité qui l'accueille une visibilité plus grande et plus valorisante qu'un lieu généraliste.

Spécialisation n'équivaut pas à fermeture. Le cirque lui-même est souvent présenté comme un art du métissage,

du mélange avec les autres arts, "par essence". Au cours de leur histoire, les arts du cirque ont largement emprunté à tous les autres arts.

Il s'agit de réintroduire autrement la pluridisciplinarité :

- par le mélange des esthétiques, d'abord. Les créations des compagnies toulousaines, on l'a vu, sont souvent des petites formes frontales de jonglage ou d'acrobatie, à deux ou trois personnages, dimensionnées pour des salles petites ou moyennes. Un tel lieu doit donner la possibilité aux compagnies qui le souhaitent de produire des formes réunissant un plus grand nombre d'artistes, d'aborder d'autres disciplines, de travailler en cercle, et sous chapiteau.

- par le mélange des disciplines artistiques. Il ne faut pas laisser les arts du cirque se refermer sur eux-mêmes. L'accueil d'élèves ou d'artistes d'autres disciplines est nécessaire, à l'occasion d'ateliers, de stages, de séances de travail ou de créations communes avec des artistes de cirque, sur des projets centrés sur les disciplines de cirque. Chacun pourra alors y apporter ses savoir faire et sa sensibilité.

- par la diversité des projets : création, formation continue, action culturelle, information,...

4. Croisements amateurs / professionnels.

Fabrice Lextrait, dans son rapport, décrit la façon dont cette question est traitée dans les lieux qu'il a étudié : "*La notion de pratique amateur est questionnée. Les espaces que nous avons observés ne sont pas de gigantesques ateliers pour amateurs, mais des espaces où des praticiens peuvent tenter ensemble ou en relation avec des professionnels des expériences qui ne sont pas a priori incluses dans leur parcours d'amateur. Ce sont peut-être des **pratiques amateurs intermédiaires**. [...]* La multiplication des projets associant directement la population dans une rigueur de travail est également un facteur qui interpelle la notion de pratique amateur."

La question n'est pas de décider si ce lieu doit être strictement réservé aux professionnels ou ouvert aux amateurs. Elle est de savoir de quelles pratiques amateurs il s'agit, dans quels parcours, pour quels projets.

Il ne s'agira pas d'accueillir le mercredi après-midi un groupe d'enfants s'initiant au jonglage, mais de rendre cohérente avec ces pratiques la présence constante d'artistes dans les lieux, en imaginant des projets spécifiques et chaque fois différents permettant cette rencontre amateurs / professionnels.

5. Partenariats locaux et régionaux.

Les partenariats locaux et régionaux seront développés avec les institutions de cirque ou de formation et les établissements culturels : Lido, Théâtre de la Digue, Circuits, TNT, Usine, Pronomades, autres lieux de travail des arts du cirque (La Ferme, La Chèvrerie,...), festivals et lieux de spectacles.

D'autres partenariats pourront être envisagés, utilisant les ressources locales industrielles ou universitaires : CNES, Aérospatiale, instituts de recherche, etc...

6. Croisements géographiques.

Dans le même souci de croisements, d'échanges et de rencontres, le lieu ne sera pas réservé aux compagnies et artistes de la région. Des artistes venant d'autres régions, d'autres pays doivent trouver là un havre pour travailler et séjourner quelque temps et rencontrer des artistes de la région.

À l'inverse, on tentera de développer des partenariats avec des lieux de travail dans d'autres régions et d'autres pays, afin d'échanger des pratiques et des savoir faire, en permettant aux compagnies de la région de séjourner ailleurs. Les régions limitrophes, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Auvergne et Catalogne seront les territoires privilégiés de recherche de partenariats.

MISSIONS

1. Lieu de travail, de recherche, d'entraînement, de répétitions.

C'est la première fonction du lieu, et celle qui répond le plus directement à un besoin exprimé de façon récurrente par la plupart des compagnies et artistes interrogés.

Ce lieu doit être ouvert, accessible, adapté.

Ouvert :

Le plus grand nombre d'artistes et de compagnies professionnelles ou en voie de professionnalisation doit pouvoir utiliser les locaux d'entraînement. Dans l'attribution de salles, ils devront être prioritaires.

Par contre, l'attribution des locaux de travail pour des périodes de création, de répétitions ou de recherche

devra s'opérer sur décision de la direction artistique du lieu. S'il doit y avoir limitation du nombre de compagnies ou d'artistes travaillant simultanément, pour cause d'afflux de demandes, il faut mettre en place des procédures et des critères de choix, de façon à éviter les phénomènes de cooptation ou d'arbitraire, et à préserver l'ensemble des missions définies.

Accessible :

Le lieu doit être au plus près de la plupart des artistes et compagnies de la région. La question de la proximité se pose : les artistes en résidence ou en tournée sont souvent éloignés de leurs familles et de leur entourage affectif. Hors de ces périodes, ils doivent pouvoir travailler et s'entraîner près de chez eux.

L'implantation de compagnies hors Toulouse est souvent accompagnée d'un lieu de travail, ou devrait l'être. Et, on l'a vu, la plus grande partie des compagnies de la région sont dans l'agglomération toulousaine.

Il est donc indispensable que ce lieu soit situé à l'intérieur de l'agglomération de Toulouse, sur un site facilement accessible.

Adapté :

Le lieu doit disposer des salles et des équipements indispensables au travail des artistes, sur l'ensemble des disciplines de cirque, et couvrant l'ensemble des besoins artistiques.

Il appartiendra à une étude architecturale ultérieure de définir, en liaison avec des professionnels du cirque, les aménagements nécessaires. Mais on peut d'ores et déjà définir quelques points :

- l'isolation phonique des différentes salles devra être réalisée.
- une grande salle doit avoir assez de hauteur pour pouvoir accueillir les disciplines aériennes : trapèze, corde et tissus, sangles etc...
- cette salle doit être suffisamment grande pour accueillir un travail collectif avec un nombre important d'artistes.
- un petit gradinage, éventuellement amovible, pourra être disponible pour accueillir un public limité.
- du matériel technique (lumière et son) pourra être mis à disposition. Les accroches correspondantes seront installées.
- plusieurs studios pourront accueillir des travaux nécessitant moins de surface et moins de hauteur. Ces studios devront être équipés, en tout ou partie, de planchers suspendus.
- les salles devront être isolées thermiquement et chauffées.
- des sanitaires et des vestiaires adaptés seront équipés.

De plus, un espace sera aménagé à proximité du bâtiment, permettant l'installation d'un chapiteau pérenne ou non, pour l'entraînement ou la création, ou d'un portique permettant le travail aérien.

2. Un lieu de rencontres et d'échanges.

Ce lieu de travail devra favoriser l'émergence de nouvelles propositions artistiques et le renouvellement des formes.

Pour cela, il est nécessaire de multiplier les échanges, les rencontres et les confrontations :

- des disciplines de cirque entre elles ;
- des arts du cirque avec d'autres arts du spectacle, voire les arts plastiques, la musique ou d'autres ;
- des artistes de la région avec des artistes d'autres régions ou d'autres pays;
- des artistes expérimentés avec de jeunes artistes, ou des artistes encore en formation;
- d'équipes artistiques de la région avec des metteurs en scène, des chorégraphes ou des musiciens;
- d'amateurs avec des professionnels.

Ces rencontres et ces échanges doivent se faire à travers un travail commun de création, de stages de formation continue, d'ateliers de recherche, par la présence d'autres artistes au travail, ou par l'élaboration de projets émanant d'une équipe professionnelle ou d'un groupe d'amateurs.

3. Un lieu de création et de résidence

Des équipes régionales ou extérieures à la région devront pouvoir disposer sur des périodes suffisamment longues et continues de salles de répétition pour mener à bien leurs projets de création. Leur présence continue dans les lieux favorisera les échanges :

- avec les autres équipes et artistes travaillant simultanément sur le lieu.
- avec les établissements culturels de la région et des collectivités locales, de façon à favoriser la recherche de coproductions, leur diffusion ultérieure et leur éventuelle implantation.
- avec les populations locales, par un travail de rencontres, de démonstration, d'interventions ponctuelles dans des ateliers.

Ces équipes seront ou non indemnisées pendant ce séjour à Toulouse, selon les moyens et les missions du Centre de développement (aides à la résidence). Mais

elles devront pouvoir être hébergées et disposer de moyens de se nourrir.

Par conséquent, des studios d'habitation ou un appartement devront être aménagés sur place, et un espace susceptible de recevoir des caravanes, viabilisé sur le terrain.

4. Un port d'attaches.

Les compagnies ont besoin d'un lieu pour stocker, fabriquer, réparer, garer, ou simplement se ressourcer.

Il faudra donc aménager les espaces nécessaires d'une part au stockage (de chapiteau, de décor ou de matériel, de camions ou de caravanes), d'autre part à la fabrication et à la réparation (d'agrès, de costumes, de matériel électrique ou de son, de véhicules...).

Il s'agit donc d'aménager et d'équiper un atelier pour des travaux relativement limités. Pour les fabrications plus lourdes, un accord de partenariat pourra être trouvé avec L'Usine, qui dispose d'espaces et de matériels conséquents.

5. Un lieu de démonstration et d'essais

Sans recevoir des spectacles sur place, le lieu devra pouvoir présenter à des publics restreints ou professionnels des petites formes élaborées dans ses salles, des travaux en cours, ébauches, essais des compagnies résidentes, des rendus d'ateliers ou de stages.

Il s'agit à la fois d'une aide à la prise de contact entre les artistes et des diffuseurs ou coproducteurs de la région, d'une confrontation au public de travaux de création en cours, du rendu nécessaire de travaux d'ateliers amateurs/professionnels, et d'une ouverture aux habitants des environs.

6. Une base pour l'action culturelle.

Le lieu n'a pas pour mission d'être un lieu d'accueil de stages et d'ateliers de pratiques amateurs, même s'il peut s'y prêter dans le cadre d'une action des équipes professionnelles travaillant sur place.

Mais une partie de l'équipe peut avoir pour mission la mise en place d'actions de sensibilisation, d'ateliers, avec les équipes artistiques professionnelles présentes, ou avec une équipe d'animation permanente.

Ces actions pourraient se dérouler, dans des centres ou équipements culturels municipaux dans les quartiers,

dans les MJC de l'agglomération, les centres sociaux, mais aussi les hôpitaux, les centres de détention. L'association Saltobrank est déjà présente sur ce terrain.

Il est aussi envisageable de mener ces actions sous un chapiteau itinérant dans les quartiers, en doublant ces actions de diffusion de spectacles, si les collectivités territoriales en donnent les moyens.

7. Un lieu ressources mutualisé pour les équipes professionnelles.

L'équipe mise en place comprendra des professionnels de la production, de la diffusion et de l'administration de compagnies. Les missions de ces professionnels pourraient s'étendre à des missions de service public, par le conseil et l'aide à la structuration de jeunes compagnies, l'accompagnement de projets, la mise en contact ou en réseau, le conseil en développement, et la diffusion d'informations relatives à l'environnement professionnel.

Un bureau pourrait également être mis à disposition des compagnies, équipé du matériel bureautique qui leur fait souvent défaut : ordinateurs, accès Internet, imprimantes et photocopieuses de qualité, reliure.

8. Un centre de développement régional des Arts du cirque.

Enfin, le Centre de développement régional des arts du cirque, pourrait recevoir pour missions :

- de favoriser la diffusion et la circulation des spectacle de cirque de création en région,
- de favoriser les contacts entre compagnies à la recherche de lieux de production, de résidences, d'implantation ou de travail, et les établissements culturels de la région ou les collectivités locales,
- de faire circuler l'information régionale et nationale sur le secteur, auprès des institutions et des publics.

Le fonctionnement de ce Centre pourrait être inspiré, de ce point de vue, de celui du Centre de développement chorégraphique de Toulouse, ou de ce que fut le Théâtre contemporain de la danse à Paris.

Sans prendre en charge en direct la diffusion de spectacles, un dispositif pourrait être mis en place pour favoriser, en partenariat avec l'ensemble des lieux de diffusion et des collectivités locales de l'agglomération, du département ou de la région (hors Gers), la circulation de compagnies de cirque de niveau national ou international, et ainsi diversifier l'offre de spectacles sur le territoire.

Un système de partage des risques et des coûts pourrait être proposé.

La structure pourrait par ailleurs disposer, comme les responsables de la Communauté d'Agglomération le souhaitent, d'un chapiteau. Dans ce cas, l'offre de spectacles pourrait atteindre des territoires peu équipés en termes d'établissements culturels, ou possédant des équipements inadaptés aux formes proposées. Les spectacles seraient alors proposés en coréalisation avec les compagnies.

Cette implantation pour quelques jours ou semaines d'un chapiteau dans un territoire peu atteint par l'offre culturelle pourrait alors se doubler d'une action de sensibilisation auprès des populations locales.

Par ailleurs, ce centre de développement mettra en relation des artistes et des professionnels ou des élus, par une information ciblée et une bonne connaissance du terrain de la création et du territoire, favorisant ainsi la diffusion, la production, les résidences et l'implantation des équipes professionnelles.

MOYENS.

1. Les Espaces.

Il s'agit:

- de salles adaptées au travail : une grande salle pouvant recevoir des équipes importantes et avec une hauteur suffisante pour les disciplines aériennes (9 mètres) ; une série de studios de travail, dont certains avec un plancher suspendu.

Ces salles devront être chauffées, isolées phoniquement, équipées du matériel nécessaire (accroches, etc...), et pour certaines, de matériels lumière et son.

La grande salle devra pouvoir recevoir un gradinage, fixe ou amovible, pour un public limité.

- de bureaux, pour recevoir l'administration et l'équipe du Centre, les entreprises résidentes (Collectif des compagnies, Saltobrank, etc...). Un bureau équipé du matériel bureautique nécessaire (informatique, imprimante, matériel de reprographie et de reliure) sera réservé aux "compagnies de passage".

- de sanitaires complets et de vestiaires.

- d'un entrepôt mis à disposition des compagnies pour le stockage de matériels, de décors, de chapiteaux, de véhicules.

- d'un atelier équipé servant aux petites fabrications et aux réparations.

- d'une salle de réunions.

- si possible, d'un centre de documentation, avec un équipement informatique conséquent.

- enfin, un espace servant à la restauration de l'ensemble des personnes travaillant sur le lieu (avec cuisine), et permettant en soirée ou en journée d'accueillir des visiteurs (café) est un élément indispensable à la convivialité du lieu.

À l'extérieur:

- un espace de stockage des caravanes.

- un terrain viabilisé pour recevoir les caravanes des compagnies travaillant sur le lieu.

- un terrain apte à accueillir un chapiteau ou un portique.

Enfin, il conviendra d'étudier la possibilité d'un bâtiment annexe comportant quelques studios ou appartements pour les membres des compagnies en résidence.

2. Les moyens humains.

Une équipe de professionnels du secteur culturel devra être mise en place. Elle devra être aussi légère que possible, et intégrer les équipes travaillant déjà sur le secteur, notamment à la Grainerie.

Les tâches de conseil et d'aide à la structuration des jeunes compagnies pourra être confiée à une entreprise résidente : le Collectif des compagnies, qui doit cependant conserver une structure administrative et juridique indépendante. Cette équipe a en effet la pratique quotidienne des questions de développement, de production, de diffusion et d'administration des compagnies. Elle sera donc compétente pour assurer à temps partiel cette tâche.

De même, une équipe prenant en charge l'action culturelle peut être constituée autour de l'association Saltobrank.

Cela permettrait de maintenir dans les lieux, tout en l'associant à la gestion et à l'animation du Centre, une équipe légitime du point de vue historique sur le projet, et qui a expérience et compétence dans ce domaine.

FONCTIONNEMENT.

La proposition d'organisation administrative et décisionnelle proposée ci-dessous prend en compte les préoccupations suivantes :

- Le lieu ne doit pas être perçu comme **un lieu institutionnel bureaucratique** et technocratique. Il ne doit donc pas écarter des instances de gestion et de décision les équipes y travaillant : équipes artistiques et équipes d'administration, de production et de diffusion qui collaborent avec les compagnies, équipe d'action culturelle.

- À l'inverse, le lieu ne doit pas pouvoir, pour conserver son ouverture, **être monopolisé par des équipes artistiques** qui deviendraient de fait permanentes.

Le projet artistique doit être mené par une **direction artistique, distincte de la direction administrative**. Cette direction artistique sera la garante de la diversité, de l'excellence et de l'exigence artistiques et de l'ouverture du lieu.

Elle doit être **collégiale** et associer les instances de direction administrative, les artistes et compagnies, les structures résidentes, les personnalités qualifiées de la région. **Elle ne doit pas comporter de représentants du secteur politique** ou des pouvoirs publics.

La structure juridique qui gère le lieu peut être :

- soit une **association à but non lucratif** (loi 1901). Cette forme a l'avantage d'une grande souplesse, mais peut éventuellement empêcher des représentants des collectivités publiques de prendre directement part à la gestion du lieu.

- soit un **Établissement Public de Coopération Culturelle**. Les représentants des collectivités sont alors majoritaires dans le Conseil d'administration. Le personnel est représenté, mais il n'est pas prévu de représentation des usagers du lieu (équipes artistiques, entreprises ou public), sauf si les membres du Conseil les désignent en tant que personnalités qualifiées.

1. Si l'option est une association,

son **Assemblée Générale** est composée de tous les membres de l'association : membres de droit (représentants des pouvoirs publics, des personnels permanents, et des personnalités qualifiées) ; membres adhérents, utilisateurs du lieu (artistes et entreprises) ; membres actifs (public, participants aux stages, etc.).

Le Conseil d'administration, issu de l'Assemblée Générale, comprend les membres de droit, des représentants des artistes et des compagnies, des représentants des entreprises présentes sur le lieu.

Le Conseil d'administration élit en son sein un **bureau**, qui nomme le directeur.

2. Dans le cas d'un Établissement Public de Coopération Culturelle,

la structure est gérée par le Conseil d'Administration, dont la loi définit la composition. Le Conseil d'Administration nomme le directeur. Les usagers du lieu ne sont pas représentés, sauf en tant que personnalités qualifiées si les autres membres en décident ainsi. Les élus, majoritaires au sein du Conseil, ont de fait l'intégralité du pouvoir de décision.

A contrario, leur implication directe dans les décisions est garante de leur implication financière, et la forme juridique est adaptée à la présence de plusieurs collectivités.

Mais une telle structure peut apparaître comme de nature politique et technocratique aux yeux des équipes artistiques et va à l'encontre de la nécessité d'impliquer fortement les usagers du lieu.

Une structure d'association à but non lucratif paraît donc la meilleure solution, pour que ce lieu reste ouvert et dynamique, et que ses usagers s'en saisissent et s'en sentent responsables.

La direction artistique, distincte du Conseil d'administration, doit être collégiale, et assurée par un Conseil artistique, plus réduit que le Conseil d'administration. Elle pourrait réunir le Président, le directeur de la structure, des représentants des artistes, des entreprises et des personnalités qualifiées (par exemple le directeur du Lido et celui de Circuits).

Le Conseil artistique assure la direction artistique et culturelle du lieu et décide des projets accueillis ou à

développer présentés par le directeur ou par un membre du Conseil : compagnies et artistes en phase de création, de répétition, de recherche, ou ayant besoin d'un lieu de travail et d'entraînement ; besoins d'espaces exprimés par des structures de formation ; projets d'action culturelle ; projets de diffusion etc...

OPTIONS DE LOCALISATION.

Deux options de localisation de ce lieu de cirque peuvent être considérées :

1. L'option "Grainerie".

Cette option comporte de nombreux avantages, liés soit à la ville de Balma elle-même, soit à ce qui a été déjà développé à la Grainerie, à l'existant.

avantages liés à Balma.

- la Ville de Balma a commencé à se positionner clairement, en termes de **politique culturelle**, sur les arts du cirque. Alain Fillola, le Maire de Balma, et Évelyne Pellegrino, adjointe à la Culture, sont informés du projet, et y sont favorables, sous réserve de son élaboration. Ce lieu de cirque pourrait être un **projet phare** pour la commune.

- le territoire de la commune comporte d'ores et déjà un espace chapiteaux bien situé, comportant des possibilités de parking, et qui a déjà été utilisé. Celui-ci doit être amélioré, mais son aménagement ne devrait pas nécessiter de travaux trop importants.

- une telle localisation, dans une commune périphérique de la métropole régionale, peu équipée culturellement, permettrait de répondre aux préoccupations d'**aménagement du territoire** de l'Agglomération, du Conseil régional et de l'État.

- la Commune de Balma fait partie de l'Agglomération du Grand Toulouse. Le projet pourrait ainsi être intercommunal, et trouver une partie de ses financements dans ce contexte.

prise en compte de l'existant.

L'existant dans une telle implantation pourrait être mieux et complètement pris en compte, tant du point de vue des

bâtiments eux-mêmes que des expériences, projets et compétences développés depuis des années.

La Grainerie existe en tant que lieu, elle a une histoire, et est repérée aux plans local, régional et national. Des représentants des différentes collectivités, y compris de l'État, en Centrale comme en région, l'ont visitée et mesurent les potentialités qu'elle comporte et les besoins auxquels il faudra répondre pour en faire un lieu efficient, correspondant à la description des moyens faite plus haut.

Le bâtiment lui-même réclame aménagements et travaux pour répondre aux exigences de travail, d'hygiène et de confort minimum pour pouvoir accueillir décemment les artistes qui s'entraînent ou répètent, dans la diversité des disciplines, des équipes et des modes de travail et de vie. Il doit aussi pouvoir devenir, en complément, un endroit de stockage des matériels et des véhicules.

Des équipes sont en place et ont acquis depuis plusieurs années une expérience et une compétence directement utilisables. Elles sont en outre historiquement légitimes sur un tel projet.

Un pôle administratif, d'aide à la production et à la diffusion pour les compagnies de la région est en place. Celui-ci devra bien entendu perdurer en tant que tel, et la Grainerie doit rester le siège des compagnies de Toulouse qui y sont déjà. Mais la compétence acquise, les réseaux développés, la présence professionnelle et militante de l'équipe en place est un acquit indispensable à l'efficacité du développement d'un tel projet.

L'association Saltobrank, de la même façon, a développé une expérience d'une part de gestion du lieu, d'autre part de mise en place d'actions de sensibilisation et de formation qui peut constituer un socle solide tant pour le fonctionnement du lieu que pour le volet d'action culturelle du projet.

Ces deux équipes peuvent et doivent donc constituer **le noyau de l'équipe** de ce Centre de développement basé à la Grainerie. Il est cependant nécessaire d'étoffer l'équipe par d'autres compétences, en fonction des missions qui pourront être confiées à ce Centre.

Cependant, les circulations entre la Grainerie et le Lido, pourtant souhaitables, ne seraient pas améliorées par une telle implantation. La Grainerie est considérée comme lointaine par les élèves du Lido, et un déménagement de l'école pourrait accentuer cette difficulté de passage d'un lieu à l'autre.

2. L'option Toulouse.

Il s'agirait alors de considérer l'ensemble des besoins en locaux comme devant faire l'objet d'une réponse globale, qui réunirait le lieu de cirque décrit plus haut et les activités du Lido en une "Maison du cirque".

Le fait que le lieu des compagnies et le Lido soient sur le même site ne devrait pas induire que les structures juridiques, la direction de chacun et les financements doivent être eux aussi réunis : l'autonomie de chaque entité est indispensable.

L'existence d'une "**Maison du cirque**" regroupant tous les aspects de la pratique, de l'enseignement, de la création et de la diffusion serait unique. Elle présenterait l'avantage d'une meilleure mixité des pratiques amateurs / professionnels, permettrait plus de rencontres entre artistes expérimentés et jeunes artistes ou étudiants et fédérerait les énergies avec beaucoup plus d'efficacité. La situation du lieu serait également plus centrale dans l'agglomération, en facilitant l'accès.

Une implantation sur le territoire de Toulouse pourrait également permettre le transfert de tout ou partie des équipes présentes à la Grainerie, qui auraient là aussi toute légitimité à constituer le noyau du fonctionnement du lieu.

Mais cette proposition est **plus lourde**, l'implantation reste à déterminer. La Ville de Toulouse n'a pas pour l'instant manifesté assez nettement son intérêt pour les arts du cirque, ni une orientation nette de sa politique culturelle en ce sens.

De plus, le report du projet de rénovation ou de déménagement du Lido risque de ne voir la naissance de cette Maison du cirque qu'à un **horizon lointain**.

ANNEXES

LETTRE DE MISSION

LETTRE DE MISSION

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Collectivités territoriales

Aline Tomasin	Conseil Régional Midi-Pyrénées
Hélène Breton	Conseil Régional Midi-Pyrénées
Jeanne Ettori	Conseil Régional Midi-Pyrénées
Danièle Buys	Communauté d'agglomération
Hélène Mangeon	Communauté d'agglomération
Évelyne Pellégrino	adjointe à la Culture – Ville de Balma
Janine Macca	Secrétaire générale adjointe - Ville de Toulouse

État

Richard Lagrange	DRAC Midi-Pyrénées
Marie-Claire Riou	DRAC Midi-Pyrénées
Marie Moreau-Descoings	DMDTS

Institutions

Jean-Luc Baillet	Hors les Murs
------------------	---------------

Artistes et chargés de production

Geo Martinez	Collectif des compagnies de la Grainerie
Florence Meurisse	Collectif des compagnies de la Grainerie
Marie-Aude Jauze	
Alex Saintin	Compagnie Alex-compagnie autonome
Babeth Gros	Compagnie Vent d'Autan
Marie Bataillon	Compagnie Vent d'Autan
Thomas Le Doze	Compagnie Des Pas en rond
Stéphane Laisné	Compagnie Salam Toto
Armelle Vernier	Compagnie Salam Toto
Karine Lagrée	Les Ratetous et Double zéro
Adria Cordocillo	La Chèvrerie et Baro d'Evel
Alain Mies	Compagnie La Lanterne magique
Joël Verhoustraeten	photographe

Établissements culturels et de formation

Henri Guichard	Le Lido
Karine Lagrée	Le Lido
Christian Coumin	Le Lido – metteur en scène
Marc Fouilland	Circuits / Le chaînon manquant
Richard Coconnier	TNT – Théâtre de la Cité
Dominique Mercier	Théâtre de la Digue
Jean-Pierre Montagné	Théâtre de la Digue
Philippe Saunier-Borrell	Les Pronomades
Marc Marin	Espace Apollo – Mazamet
Robert Savigny	L'Usine
Annie Bozzini	Centre de développement Chorégraphique
Emmanuel Gaillard	Odyssud
Thérèse Fabri	Thérèse'n Thérèse
Thérèse Toustou	Thérèse'n Thérèse
Nathalie Génin	Saltobrank

Qu'ils en soient tous remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire

L'espace des écoles de cirque : enjeux et développement à Toulouse.

Mémoire de maîtrise STAPS, présenté par Anne Hebraud ; Université Paul Sabatier – Toulouse III. 1999 / 2000.

Études, enquêtes, colloques

Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... une nouvelle époque de l'action culturelle.

Rapport d'étude de Fabrice Lextraire. Ministère de la culture et de la communication. Secrétariat d'État au Patrimoine et à la décentralisation culturelle. Juin 2001

Lieux du possible.

François Campana et Anne Quentin. Supplément au n°20 de La Scène. Mars 2001.

Groupe de travail sur l'itinérance des arts du cirque.

Rapport collectif d'étude, à l'initiative de HorsLesMurs. Novembre 1999.

Arts du cirque : les chantiers de l'action culturelle.

Débats du colloque organisé par le Ministère de la Culture (CRAC PACA), le CNDC de Châteauevallon et HorsLesMurs au CNDC (octobre 2000).

Documents administratifs

Schéma de services collectifs culturels.

Ministère de la Culture et de la Communication. DATAR. Automne 2000.

Transformation du District du Grand Toulouse en Communauté d'Agglomération.

Grand toulouse – Communauté d'agglomération. Octobre 2000.

Lettre d'information du Ministère de la culture et de la communication.

Été 2001 – été 2002 : l'année des arts du cirque.

La lettre d'information, Ministère de la culture et de la communication. N°83. 14 mai 2001.

Une époque nouvelle de l'action culturelle.

La lettre d'information, Ministère de la culture et de la communication. N°85. 7 juillet 2001.

Charte d'accueil des cirques dans les communes.

La lettre d'information, Ministère de la culture et de la communication. N°90 – supplément spécial « année du cirque ».

Ouvrages et revues

Les arts du cirque en l'an 2000.

Jean-Michel Guy. Chroniques de l'AFAA. Janvier 2000, réédition juin 2001.

Le cirque au-delà du cercle.

Spécial Art Press n°20. 1999.

Le cirque au risque de l'art.

Ouvrage collectif sous la direction d'Emmanuel Wallon. Actes Sud. Janvier 2002.

Scènes nationales

Hors série de La Scène. Juin 1999.

Articles

Quel est l'avenir des arts du cirque ?

Jean-Michel Guy, arts de la piste n°16 (avril 2000) p. 37.

Profession : formateur ès arts du cirque.

Jan-Rok Achard. Arts de la piste n°16 (avril 2000) p. 34.

Élèves aujourd'hui, professionnels demain ? Le devenir des sortants des grandes écoles de cirque.

Jan-Rok Achard. Arts de la piste n°16 (avril 2000) p. 25.

Après l'école, la formation continue.

Jan-Rok Achard. Arts de la piste n°16 (avril 2000) p. 32.

L'entraînement physique entre plaisir et nécessité.

Odile Cougoule. Arts de la piste n°18 (octobre 2000).

Entretien avec Henri Guichard

Jean-Luc Baillet. Arts de la piste n°4 (1996).

Dix bonnes raisons de programmer du cirque.
Propos recueillis par Éric Fourreau (Jean-Michel Guy,
Marc Fouilland, Roger Le Roux, José-Manuel Gonçalves)
in : La Scène n°22 (sept.2001).

Pontempeyrat, l'hostellerie des artistes.
Anne Quentin. La Scène n°20 (mars 2001).

La Piste aux écoles.
Rosita Boisseau. Télérama n°2713. 12 janvier 2002.

Résolu. L'actu du réseau.
webzine du réseau Chaînon. Disponible sur le site
<http://www.reseau-chainon.com/>

Le réseau Chaînon en pleine mutation.
Éric Fourreau. La Scène n°17. Juin 2000.

La danse française en quête de nouveaux espaces de liberté.
Dominique Frétard. Le Monde 30 janvier 2001.

Tract et manifeste

Vers les états généreux de la culture... appel régional.
COUAC (Collectif Urgence des acteurs culturels). Février
2001.

Plaquettes

Viens dans mon quartier, il y a un chapiteau
Adrienne Larue et Françoise de Latour
Larue et compagnie, juin 2001.
(disponible à l'association Larue et compagnie – 22
boulevard Saint-Marcel – 75005 Paris.
T : 01 43 31 80 69 ; F : 01 43 36 49 34 ;
mail : adrienne@larueforaine.org).

La Grainerie, lieu de création, de répétition, de construction.
Plaquette disponible auprès de Saltobrank. 2001.

COMPAGNIES DE CIRQUE MIDI-PYRÉNÉES

12°5

21 rue Jean des Pins – 31300 Toulouse
T. : 05 62 21 51 48 / 06 09 35 67 33
www.rueducirque.com

Compagnie 111

c/o Geo Martinez
82 route de Castres – 31130 Balma
T. : 05 61 246 2 45 / F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
compagnie111@yahoo.fr
www.rueducirque.com

Alex – Compagnie Autonome

Alex Saintin
Fontinges – 31660 Bessières
T. : 06 82 28 97 58
www.rueducirque.com

Les Acrostiches

c/o Geo Martinez
82 route de Castres – 31130 Balma
T. : 05 61 246 2 45 / F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
acrostiches@netcourrier.com
www.rueducirque.com

Carnage Productions

Le Château – 31460 Le Faget
T./F.: 05 61 83 36 12
carnage.productions@caramail.com

Baro d'Evel Cirk Compagnie

la Bourdasse – 31310 Gensac
T./F. : 05 61 97 27 16
Diffusion: Géraldine Elie :
06 09 33 75 79
baro.d.evel@voila.fr

Ca sent la piste (Sébastien Barrier)

T.: 06 72 76 58 88

Gérard Cibola

66 route de Pibrac – 31700 Cornebarrieu
T./F.: 05 61 85 21 01

La Clique

c/o La Grainerie
82 route de Castres - 31130 Balma.
T.: 05 61 246 245
F.: 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr

Des Pas en rond

c/o Geo Martinez
82 route de Castres – 31130 Balma
T. : 05 61 246 2 45 / F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
pasenrond@netcourrier.com
www.rueducirque.com

Sabrina Guettiche

14 rue Saint-Léon – 31400 Toulouse
T.: 05 62 26 76 57

the Hazzards

09500 Manses
T. : 05 61 68 11 98 / F. : 05 61 68 17 03
hazardoffice@thehazzards.com
www.thehazzards.com

Les Irrezonnabl's

Laurent Mathieu
La Pujole – 31460 Prunet
T.: 05 62 18 45 84

James West et Nordsud

Rachid Azzi
2 rue Sainte-Catherine – 31400 Toulouse
T.: 06 64 35 59 28

Marie-Aude Jauze

115 rue Achille Viadieu – 31400 Toulouse
T. : 05 62 26 77 46
www.rueducirque.com

Les Karamazones

31540 Saint-Julia
T./F. : 05 62 18 42 59
tika@free.fr
www.rueducirque.com

La lanterne magique. (Alain Mies)

14 avenue du Docteur Delherm
31320 Castanet Tolosan
T.: 05 61 81 41 20 / F.: 05 61 81 45 13

Lonely Circus

Sébastien Le Guen
Fontinges – 31660 Bessières
T./F. : 05 61 84 58 82 / 06 83 35 71 28
www.rueducirque.com

Karl Ludovic

13 rue des Roses – 31500 Toulouse
T./F. : 05 61 54 09 81
karl-ludovic@jongleur.net
www.rueducirque.com

Marche ou rêve

Maison de quartier Arnaud Bernard
1 rue Gramat - 31000 Toulouse.
T.: 06 61 47 15 56
marcheoureve@free.fr
www.rueducirque.com

Mère Deny's family

17 avenue Corandric – 31240 L'Union
T.: 05 62 89 12 76
meredenys.family@freesbee.fr
www.rueducirque.com

Les Nous

12 rue Lucien Lafargue
31000 Toulouse
T.: 05 61 21 50 74 / F.: 05 61 54 28 06
cyrk@wanadoo.fr
www.rueducirque.com

Okupa Mobil

48 chemin de Ribaute – 31400 Toulouse
T.: 05 61 54 31 83 / 06 03 47 10 66
F.: 05 61 34 01 66

Jérôme Outters

T.: 06 09 82 33 14

Planet Circus

Jean-Yves Faury
35 avenue Saint-Exupéry
31400 Toulouse
T.: 06 03 83 41 74
jive.fauray@wanadoo.fr
www.rueducirque.com

Pipototal

Philippe Geoffroy
Laborie – 09600 Bellac
cstandre@club-internet.fr
www.rueducirque.com

Les P'tits gris

3 bis rue de Castanet – 31400 Toulouse
T.: 05 61 14 29 68 / 06 19 23 47 71
www.rueducirque.com

Les Ratetous et double zéro

21 rue Jean des Pins – 31300 Toulouse
T.: 05 62 21 51 48 / 06 83 50 65 32
ratetous.free.fr

Remise à 9

29 avenue Saint-Exupéry
31400 Toulouse
T.: 06 87 95 42 15 / F.: 05 61 80 03 63
remisea9@club-internet.fr
www.rueducirque.com

les Sans attaches

Hall Lauzin – rue du Général de Gaulle
32000 Auch.
T./F.: 05 62 05 63 51

Sappas

Mingoy – 82240 Saint-Georges
T. / F.: 05 63 31 90 53 / 06 14 21 53 56
sappasmingoy@aol.com

Les Skouts

Frédéric Rouchery
48 chemin de Ribaute – 31400 Toulouse

Les Sœurs Pilières

30 rue Claude Fauriel – 31400 Toulouse
T.: 05 61 25 59 50 / F.: 05 61 26 13 75

Vent d'autan

Hall Lauzin – rue du Général de Gaulle
32000 Auch.
T./F.: 05 62 05 63 51
vent.d.autan@netcourrier.com

Vis à Vis

c/o Geo Martinez
82 route de Castres – 31130 Balma
T. : 05 61 246 2 45 / F. : 05 61 242 999
acolytes@club-internet.fr
vis.a.vis@netcourrier.com

Compagnie Yordane et Loula

Presbytère – 09350 Meras
T. : 05 61 69 83 96
www.rueducirque.com

CURRICULUM VITÆ

Association Scènes de Cirque :

Fred Cardon, Armelle Vernier,
Xavier Caroff

4 avenue Taillade – 75020 Paris
01 43 49 05 23 / 06 16 12 54 85

ScenesdeCirque@aol.com

Créée en février 2001

Frédéric Cardon, né à Paris en 1951, est arrivé à Toulouse en 1970 pour y poursuivre des études d'ingénieur à l'École nationale supérieure d'électronique, électrotechnique, informatique et hydraulique de Toulouse (**ENSEEIH**T). Il a ensuite décidé de s'y installer et a exercé en tant qu'ingénieur en informatique au sein du Centre national d'Études Spatiales (**CNES**) de 1973 à 1984, puis de nouveau en 1988/1989.

Parallèlement, il crée en 1978 une librairie spécialisée dans les arts du spectacle : **La Lune Vague**. Il en assumera la responsabilité jusqu'en 1988.

En 1990, il quitte Toulouse pour suivre une formation de 15 mois développée par l'Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle (**ANFIAC**), à l'issue de laquelle il devient administrateur du département Danse du **Conservatoire National Supérieur** de Musique et de Danse de Paris (La Villette).

En 1993/1994, il est administrateur de la **Scène nationale de Blois**, puis suit le travail de quelques compagnies de danse : Mark Tompkins et Zaza Disdier, notamment.

En 1995, il devient administrateur de **Hors Les Murs**, association nationale pour le développement des arts de la rue et des arts de la piste, au moment où cette association se voit confier sa nouvelle mission sur les arts du cirque.

Il quitte Hors Les Murs début 2000, pour créer quelques mois après l'association **Scènes de Cirque**, dont l'objet est la production, l'administration et la diffusion de projets artistiques ou culturels dans le secteur des arts de la piste. Avec Armelle Vernier et Xavier Caroff, il accompagne ainsi les productions de plusieurs compagnies.

Il se voit confier en mars 2001 l'étude sur **les arts du cirque en Midi-Pyrénées** objet du présent rapport.

Il assure en septembre – octobre 2001 la direction artistique du cabaret-cirque présenté au **Cabaret Sauvage** à La Villette, Scènes de cirque, où sont programmés notamment la compagnie toulousaine Des Pas en rond, ainsi qu'Alex Saintin et Marie-Aude Jauze (Angelina).

Scènes de cirque sera en 2002 chargée de production pour l'opération, initiée par le ministère de la Culture et de la Communication – DMDTS, « **Jeunes Talents de Cirque** » (prévue pour septembre 2002).